



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **RAPPORT ANNUEL 2016**





**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **RAPPORT ANNUEL 2016**





# SOMMAIRE

<b>TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2016</b> .....	<b>VIII</b>
<b>COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO</b> .....	<b>XVII</b>
<b>MESSAGE DU GOUVERNEUR</b> .....	<b>1</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b> .....	<b>3</b>
<b>I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER</b> .....	<b>7</b>
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL .....	7
1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés .....	7
1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement .....	7
1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières .....	8
1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes .....	12
1.1.5 - Emplois et inflation dans les pays industrialisés .....	15
1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA ..	15
1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA .....	15
1.2.1.1 - Production agricole .....	15
1.2.1.2 - Production minière .....	16
1.2.1.3 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail ....	17
1.2.2 - Evolution des prix .....	17
1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure .....	18
1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats .....	18
1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure .....	20
1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements .....	20
<b>II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE</b> .....	<b>23</b>
2.1 - OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONETAIRE .....	23
2.2 - ACTION MONETAIRE .....	23
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt .....	23
2.2.2 - Opérations d'open market .....	23
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement .....	24
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires .....	24
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES .....	25
2.3.1 - Actifs extérieurs nets .....	25



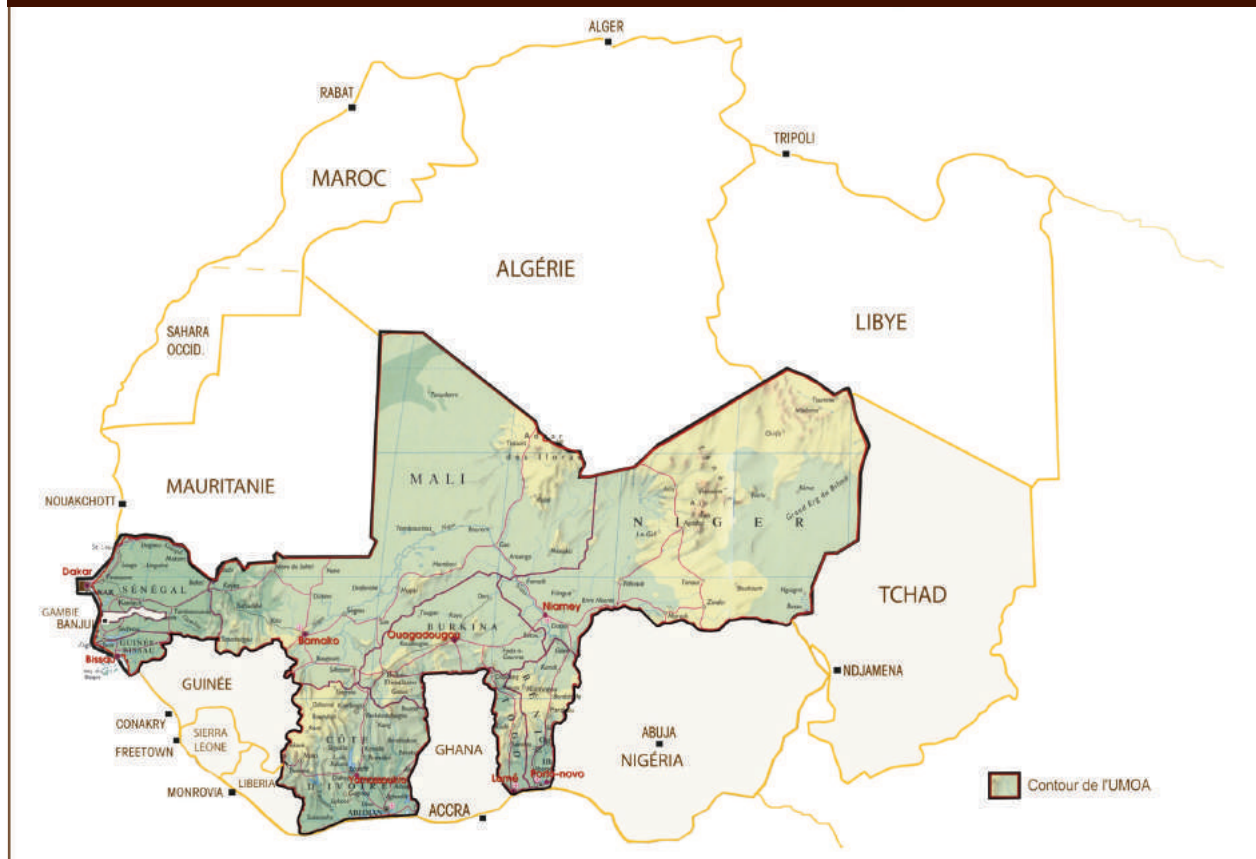
2.3.2 - Créances intérieures .....	25
2.3.2.1 - Créances nettes sur l'Administration publique centrale .....	26
2.3.2.2 - Créances sur les autres secteurs.....	26
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques .....	26
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire .....	26
<b>III - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES .....</b>	<b>29</b>
3.1 - SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ....	29
3.2 - MARCHE INTERBANCAIRE .....	30
3.3 - MARCHE FINANCIER .....	32
3.3.1 - Mobilisation des ressources par les Etats .....	32
3.3.1.1- Mobilisation des ressources sur le marché régional .....	32
3.3.1.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations .....	32
3.3.1.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional .....	32
3.3.1.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional .....	33
3.3.2 - Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) .....	34
3.4 - ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE .....	34
3.4.1 - Renforcement des mécanismes de résolution des crises bancaires et de protection des déposants .....	34
3.4.2 - Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire et financière .....	35
3.4.3 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit .....	36
3.4.4 - Autres dispositions contribuant à la stabilité financière .....	37
3.5 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE .....	37
<b>IV - GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE .....</b>	<b>39</b>
4.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE .....	39
4.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO .....	39
4.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire.....	39
4.1.3 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO .....	39
4.2 - SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT.....	40
4.2.1 - Fonctionnement des systèmes de paiement .....	40
4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement .....	41
4.3 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE.....	44

<b>V - CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE .....</b>	<b>45</b>
5.1 - ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES.....	45
5.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMOA .....	45
5.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA .....	46
5.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO .....	50
5.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	54
5.1.5 - Comité d'audit de la BCEAO .....	54
5.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO .....	56
5.2.1 - Gestion des ressources humaines .....	56
5.2.1.1 - Effectif .....	56
5.2.1.2 - Formation .....	57
5.2.2 - Patrimoine immobilier .....	59
5.2.3 - Système d'information et de communication.....	59
5.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle.....	60
5.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion.....	62
5.2.6 - Système de Management de la Qualité de la BCEAO .....	63
5.3 - COOPERATION INTERNATIONALE .....	63
5.3.1 - Coopération monétaire et financière .....	63
5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI) .....	63
5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions .....	64
5.3.2 - Intégration économique et monétaire .....	64
<b>ANNEXES .....</b>	<b>67</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	
Graphique 1 : évolution des cours du pétrole .....	9
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc .....	10
Graphique 3 : évolution des cours du café .....	10
Graphique 4 : évolution des cours du cacao .....	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton .....	11
Graphique 6 : UMOA - agrégats de monnaie .....	27
Graphique 7 : évolution des effectifs de la BCEAO .....	57
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	
Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels.....	14
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels.....	14

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2015 et 2016 .....	18
Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2016 .....	19
Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	25
Tableau 6 : agrégats de monnaie .....	27
Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2016 .....	31
Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2016 .....	31
Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics.....	32
Tableau 10 : taux d'intérêt moyen des bons du Trésor .....	33
Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2016 .....	33
Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics .....	34
Tableau 13 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO ....	40



## L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 12 mai 1962 auquel se sont substitués ceux du 14 novembre 1973 et du 20 janvier 2007, regroupe les huit Etats membres suivants :



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le cinquante quatrième exercice est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. : - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

- Les données et informations figurant dans ce rapport ont été arrêtées à la date du 9 mars 2017.

## TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2016

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les évènements ci-après.

### AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

#### **Rencontre entre le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers**

La première rencontre semestrielle au titre de l'année 2016 entre le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) de l'UMOA ainsi que leur Fédération, s'est tenue le 29 février 2016, dans les locaux du Siège de la BCEAO, à Dakar.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des échanges permanents que la Banque Centrale entretient avec la profession bancaire, a porté sur le dispositif de soutien au financement des PME/PMI, adopté par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 29 septembre 2015, et les modalités de l'opérationnalisation du mécanisme. Elle a, en outre, permis d'échanger sur les préoccupations de la profession bancaire relatives notamment au financement de l'habitat social, la mise en place des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA, la transition vers les nouvelles normes de Bâle II/III et la révision du Plan Comptable Bancaire.

#### **Séminaire conjoint BCEAO/IBFI de la Banque de France**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités au titre de l'année 2016, la BCEAO a organisé, les 6 et 7 avril 2016 à son Siège à Dakar, conjointement avec l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France, un séminaire sur le thème : « *Comptabilité de banque centrale et gestion budgétaire* ».

Cette formation destinée à dix-sept (17) participants chargés des questions de comptabilité et de budget à la BCEAO et dans les Institutions partenaires telles que les banques centrales d'Algérie, du Burundi, de Djibouti, de Guinée, de Madagascar, du Maroc, de Mauritanie, de Tunisie, ainsi que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), visait à leur donner une meilleure compréhension de la comptabilité générale d'une banque centrale.

#### **Séminaire d'information et de sensibilisation des Commissaires de la Commission Bancaire de l'UMOA aux normes de Bâle II et Bâle III**

Le 15 juin 2016, s'est tenu à Abidjan, dans les locaux du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SGCB-UMOA), un séminaire d'information et de sensibilisation des Commissaires aux normes de Bâle II et Bâle III. La session était placée sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Président de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter aux membres de la Commission Bancaire, les résultats des travaux de transposition des dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA,



à savoir le nouveau dispositif prudentiel et le projet de cadre de supervision sur base consolidée, applicables aux établissements de crédit et compagnies financières en activité dans l'UMOA.

### **Session de présentation du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA**

Du 1<sup>er</sup> au 5 août 2016, s'est tenue dans les locaux du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SGCB-UMOA) à Abidjan, une session de présentation du Plan Comptable Bancaire révisé (PCB) de l'UMOA. La session a permis d'exposer les principales réformes du PCB au Comité de Direction du SGCB-UMOA et aux agents affectés à la supervision. Ces réformes ont été guidées par le souci de convergence vers les normes IFRS ainsi que la prise en compte des évolutions réglementaires et de l'activité des établissements de crédit depuis l'entrée en vigueur en 1996 du PCB de l'UMOA.

### **Concertation régionale sur la finance islamique**

La Banque Centrale a organisé, du 5 au 7 septembre 2016, dans les locaux de son Siège, une concertation régionale sur les projets de textes réglementaires devant régir la finance islamique dans l'UMOA. L'objectif de cette rencontre était d'examiner le rapport provisoire et les projets de textes élaborés en vue de la mise en place d'un cadre réglementaire spécifique à la finance islamique au sein de l'Union.

Cette rencontre a enregistré la participation de soixante-six (66) participants issus des Directions Générales du Trésor et des Impôts, des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (AP-SFD), des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF), de la Banque Islamique de Développement (BID), du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), de la Banque Islamique du Sénégal, du Groupe Coris Bank, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Directions Nationales et du Siège de la BCEAO.

### **Conférence régionale de haut niveau BCEAO/FMI sur l'inclusion financière**

La BCEAO a organisé, en collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI), une conférence régionale sur l'inclusion financière, le 20 septembre 2016, à son Siège à Dakar, sur le thème : « *Finance pour tous : promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest* ».

L'objectif principal de cette rencontre était d'offrir une plateforme pour échanger sur les enjeux et défis suscités par ce concept, en particulier les meilleures stratégies pour élargir l'accès des populations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aux services financiers.

Ont participé à cette conférence, des décideurs chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques économiques, à savoir des Ministres chargés des finances, des Gouverneurs de banque centrale des pays membres de la CEDEAO, des opérateurs du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des acteurs de la société civile. Une importante délégation du Fonds Monétaire International (FMI), conduite par son Directeur Général Adjoint, Monsieur Mitsuhiro FURUSAWA, a pris part à la rencontre. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal, Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA.

Les travaux se sont déroulés en quatre sessions thématiques suivies d'un panel de clôture. Ils ont permis d'aboutir à un certain nombre de consensus. Le premier concerne le rôle primordial de l'inclusion financière dans le processus de développement. A cet égard, un système financier solide, inclusif, développé et concurrentiel est perçu comme une condition essentielle pour la réalisation d'une croissance soutenue, durable et inclusive, à même de réduire la pauvreté, les inégalités et l'exclusion.

Les échanges ont également montré que dans presque toutes les régions du monde, des actions, des politiques et des programmes sont en cours pour promouvoir l'inclusion financière. Les stratégies adoptées s'appuient sur la promotion de la microfinance, de la finance numérique, en particulier le mobile banking, ainsi que de la finance alternative et solidaire, notamment la finance islamique. Ces actions visent les populations exclues du système financier classique, en particulier les ménages à faible revenu, les jeunes, les femmes et les populations des zones rurales. Les débats ont également montré que la finance numérique, notamment les services financiers via la téléphonie mobile, recèle le plus gros potentiel pour l'inclusion financière.

Quant aux PME/PMI qui représentent la grande majorité du tissu productif dans la plupart des économies, il a été constaté qu'elles font face aux mêmes difficultés de financement que les populations à revenu faible. A cet égard, les banques centrales et les pouvoirs publics doivent entreprendre les initiatives nécessaires, en vue de mettre en place des instruments tels que les bureaux d'information sur le crédit, les fonds de garantie des dépôts, le crédit-bail, l'affacturage, le capital-risque ainsi que la création de compartiments dédiés au financement des PME/PMI sur le marché financier.

Enfin, les discussions ont permis de relever que les politiques menées dans le cadre de l'inclusion financière ainsi que les stratégies adoptées ou proposées ne sauraient connaître le succès attendu sans la stabilité et la sécurité du système financier dans son ensemble. A cet égard, les banques centrales devraient jouer pleinement leur rôle de supervision et de contrôle dans le cadre de la promotion de la microfinance et de la finance numérique, afin d'assurer un environnement sain pour l'inclusion financière, en veillant à une adaptation continue du cadre réglementaire.

### **Séminaire de sensibilisation sur la réforme transposant les règles de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA**

Le 21 septembre 2016, s'est tenu dans les locaux du Siège de la BCEAO, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, un séminaire de sensibilisation sur la réforme transposant les règles de Bâle II et Bâle III dans l'Union Monétaire Ouest Africaine. La rencontre, qui a réuni cent soixante-six (166) participants dont les Directeurs Généraux des établissements de crédit et ceux des maisons-mères des groupes bancaires opérant dans l'Union, avait pour objectif de présenter les enjeux de la réforme et les innovations des textes adoptés par le Conseil des Ministres de l'Union en sa session du 24 juin 2016, à savoir :

- le nouveau dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'Union dont l'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- le dispositif de supervision sur base consolidée, en vigueur depuis son adoption.



## **AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE**

### **Signature d'un protocole d'accord de coopération entre la Commission Bancaire de l'UMOA et la Banque Centrale du Congo**

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, et le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Monsieur Déogratias MUTOMBE MWANA NYEMBO, ont signé le 12 janvier 2016 à la Représentation de la BCEAO à Paris, un protocole d'accord de coopération entre les Autorités de contrôle bancaire des deux zones. Ce protocole d'accord vise à préserver la stabilité et la solidité des systèmes financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et de la République Démocratique du Congo (RDC), eu égard à l'expansion des activités bancaires et financières transfrontalières et à l'évolution des risques y afférents. En effet, la holding Ecobank Transnational Incorporated (ETI), dont l'UMOA est la zone d'origine, détient une filiale bancaire en RDC. En outre, les deux juridictions (UMOA et RDC) accueillent chacune une filiale bancaire de First Bank of Nigeria, la première banque du Nigeria. Il s'agit de la Banque Internationale de Crédit en RDC et de International Commercial Bank au Sénégal.

### **Quatrième Table ronde des Leaders de l'Initiative Africaine sur les politiques de services financiers via la téléphonie mobile**

La quatrième Table ronde des Leaders de l'Initiative Africaine sur les politiques de services financiers via la téléphonie mobile (AMPI), co-organisée par la BCEAO et l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), s'est tenue les 4 et 5 février 2016 à Dakar.

La rencontre a regroupé une centaine de participants provenant de vingt-deux (22) pays africains, notamment des Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de banques centrales membres de l'AFI, des représentants des Etats africains, des secteurs bancaire et de la microfinance, des fournisseurs de services de paiement ainsi que des partenaires au développement.

Les travaux de la Table ronde ont essentiellement porté sur les moyens pour promouvoir l'accès aux services financiers digitaux à une plus grande frange des populations ainsi que sur le plan d'actions visant à assurer une présence physique de l'AMPI en Afrique, à travers la mise en place d'un bureau régional en vue de renforcer son efficacité.

A l'issue de la rencontre, Monsieur Ernesto Gouveia GOVE, Gouverneur de la Banque Centrale du Mozambique et Monsieur Louncény NABE, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, ont été élus respectivement aux postes de Président et de Vice-Président de l'AMPI.

### **Réunion du Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)**

La première réunion ordinaire du Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est tenue le 3 mars 2016, au Siège de la BCEAO sous la présidence de Monsieur Lucas Abaga NCHAMA, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), son président en exercice. Cette session avait pour objectif d'approfondir la réflexion sur la mise en œuvre du processus d'intégration monétaire et financière du continent africain, notamment les décisions issues de la 38<sup>e</sup> session du Conseil des Gouverneurs qui s'est déroulée à Malabo en août 2015.

## **Participation aux Conférences des Ministres de l'Economie et des Finances de l'UA**

La BCEAO a pris part à la 9<sup>e</sup> réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine (CAMEF) et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CM-CEA), tenue les 4 et 5 avril 2016 au Siège de la CEA à Addis-Abeba, en Ethiopie. La rencontre a porté sur le thème : « *Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable* ». Au terme de cette rencontre, il est apparu notamment que les progrès réalisés par les pays africains pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont appréciables, mais demeurent insuffisants pour parvenir à un développement équitable et inclusif. En outre, les pays africains sont invités à explorer la coopération Sud-Sud, afin de tirer parti des opportunités offertes par les puissances économiques émergentes.

## **Participation à la 23<sup>e</sup> Conférence des Gouverneurs des banques centrales des pays francophones**

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur, a pris part, du 11 au 13 mai 2016, en Guinée Equatoriale à la 23<sup>e</sup> Conférence des Gouverneurs des banques centrales des pays francophones. Cette édition a été l'occasion d'examiner le rapport du Groupe de travail mis en place par les Gouverneurs, sur l'état des lieux de l'inclusion financière dans les pays membres de l'espace francophone.

## **Participation aux réunions des Ministres des Finances des pays de la Zone franc**

La BCEAO a participé aux deux réunions des Ministres des Finances des pays de la Zone franc au titre de l'année 2016, tenues respectivement en avril à Yaoundé, au Cameroun et en septembre à Paris, en France. Les travaux de ces rencontres se sont déroulés autour de plusieurs thèmes, en plus de l'examen de l'état de convergence dans la Zone. Il s'agit notamment du renforcement du suivi des recommandations issues des réunions des Ministres de la Zone franc, des mesures d'amélioration de l'efficacité des investissements publics, du développement du crédit, des politiques publiques face à la baisse des cours des matières premières extractives et de l'intégration commerciale en Zone franc.

## **Rencontre semestrielle du Comité de Liaison Anti-blanchiment de la Zone Franc**

La première rencontre semestrielle, au titre de l'année 2016, du Comité de Liaison Anti-blanchiment (CLAB), s'est tenue le 16 mars 2016 au Siège de la BCEAO. Elle a regroupé 23 participants provenant de la BCEAO, de la Banque de France, de la Banque Centrale des Comores, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), du Groupe d'Action Financière (GAFI), de la Commission de l'UEMOA ainsi que des Secrétariats Généraux des Commissions Bancaires de l'Afrique Centrale et de l'UMOA.

Cette session a porté aussi bien sur la situation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les unions économiques et monétaires de la Zone franc (CEMAC, UEMOA et aux Comores), que sur les évolutions de la réglementation et les actions menées par les autorités de supervision du secteur bancaire et les organisations régionales.



## **Rencontres en marge des réunions de printemps des Institutions de Bretton Woods**

Dans le cadre du renforcement de l'intégration financière entre l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), la BCEAO et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont poursuivi leur concertation au titre du projet d'interconnexion des systèmes de paiement et de règlement des deux zones et du programme d'échange de billets FCFA, circonscrit à l'allocation touristique en devises.

A ce titre, les Gouverneurs des deux Institutions se sont rencontrés en marge des réunions de printemps des Institutions de Bretton Woods, pour garantir la mise en œuvre effective de ces deux axes de coopération. A l'étape actuelle, les discussions techniques sont achevées et ont abouti à l'élaboration de projets de textes dont la signature reste suspendue à l'approbation des instances de la CEMAC.

Le Gouverneur de la BCEAO a, en outre, rencontré Monsieur Mohammed LAKSACI, Gouverneur de la Banque Centrale d'Algérie. Les deux Gouverneurs ont échangé sur les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux Banques Centrales.

## **Participation à la réunion du Groupe Consultatif pour le financement du Plan National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire**

Le Gouverneur de la BCEAO a pris part, du 17 au 18 mai 2016 à Paris, à la réunion du Groupe Consultatif pour le financement du Plan National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire, organisée par le Ministère du Plan et du Développement de la République de Côte d'Ivoire. L'objectif de cette rencontre était de présenter à tous les partenaires techniques et financiers, le programme de développement économique et social de la Côte d'Ivoire contenu dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, en vue de mobiliser les financements extérieurs publics et privés, nécessaires à sa mise en œuvre.

## **Rencontres annuelles de l'Alliance pour l'Inclusion Financière**

Le Gouverneur de la BCEAO a participé aux rencontres annuelles de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) à Nadi aux îles Fidji, du 7 au 9 septembre 2016. Il s'agit de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Alliance et du Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière (GPF). L'Assemblée Générale a principalement examiné les statuts révisés de l'AFI et le plan d'action de Denarau visant à combler l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière. Quant à l'édition 2016 du Forum sur l'inclusion financière, elle a porté sur le thème : « *Construire les piliers d'une inclusion durable* ». Les différentes sessions qui ont meublé les travaux ont permis d'examiner les liens entre l'inclusion financière et le développement durable, reconnus à l'échelle mondiale à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

## **10<sup>e</sup> réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA**

La dixième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires de l'Union s'est tenue, les 19 et 20 septembre 2016, au Siège de la BCEAO à Dakar. L'objet de la rencontre était de corriger les asymétries sur les données relatives au commerce de biens ainsi qu'aux flux touristiques, aux envois de fonds des travailleurs migrants et aux investissements directs étrangers.

La réunion a regroupé des participants en provenance des administrations des statistiques et des services douaniers des Etats membres de l'Union, de la Commission de l'UEMOA et des Directions Nationales de la BCEAO. Les résultats des travaux montrent une augmentation des échanges intra-communautaires, confirmant la consolidation du processus d'intégration économique entre les Etats membres de l'Union.

La rencontre a été également l'occasion d'échanger sur la nouvelle méthodologie d'élaboration des comptes extérieurs trimestriels des Etats membres de l'Union, qui devrait contribuer à faciliter leur adhésion à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD). Elle a également permis aux participants de s'accorder sur les moyens d'assurer la cohérence entre les données sur les investissements directs étrangers déclarées par les entreprises.

### **Visite de travail du Gouverneur de la BCEAO auprès de Bank Al-Maghrib**

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a effectué du 2 au 6 novembre 2016, une visite de travail auprès de son homologue de Bank Al-Maghrib, Monsieur Abdellatif JOUAHRI. Cette rencontre a permis aux Gouverneurs, d'une part, d'échanger sur les évolutions récentes et les perspectives de la situation économique et financière dans l'UEMOA et au Maroc et, d'autre part, d'aborder les voies de renforcement et d'approfondissement des liens de coopération et de partenariat privilégiés entre les deux banques centrales. Au terme de la rencontre, les Gouverneurs ont procédé à la signature de la nouvelle version de la Convention relative à la coopération en matière de contrôle bancaire, d'échange d'informations et de coopération générale, dont la version initiale avait été ratifiée à Marrakech en mai 2009. Les Gouverneurs ont également convenu de maintenir l'organisation de rencontres formelles régulières entre les deux Institutions, en vue de poursuivre et renforcer les échanges d'expériences et de capitaliser sur les réalisations respectives.

### **Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA**

Le 17 novembre 2016 s'est tenue, au Siège de la BCEAO à Dakar, la Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, organisée en collaboration avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF). Cette rencontre fait suite à l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UMOA, le 24 juin 2016, du document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'Union.

La Table ronde visait à recueillir les engagements fermes de financement des partenaires techniques et financiers, en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie régionale.

Présidée par le Gouverneur de la BCEAO, la rencontre a enregistré la participation du Secrétaire Exécutif de UNCDF, Madame Judith KARL, ainsi que des partenaires techniques et financiers d'une trentaine d'institutions désireuses de soutenir les chantiers de la Banque Centrale visant l'amélioration de l'accès des populations traditionnellement exclues du système financier de l'Union (femmes, jeunes, populations rurales, petites et moyennes entreprises, personnes à faible éducation financière), à des produits et services financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et à des coûts abordables.





Les travaux se sont déroulés en plénière et ont permis de recueillir, dans l'immédiat, des engagements de l'ordre de 12 milliards FCFA, dans l'attente de la finalisation du processus. Les prochaines étapes prévoient la mise en place de l'architecture opérationnelle de mise en œuvre de la stratégie, à travers la création d'une Unité de Gestion et de Coordination (UGC) du projet et la signature de conventions de partenariat spécifiques avec les bailleurs pressentis.

### **Participation à la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)**

Le Gouverneur de la BCEAO a pris part à la Conférence organisée par le Gouvernement du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), tenue à Paris du 7 au 8 décembre 2016 sur le thème : « *Le PNDES 2016-2020 : transformation structurelle de l'économie burkinabè et bien-être des populations* ». La conférence visait, d'une part, à offrir au Gouvernement du Burkina Faso une plateforme internationale de présentation de sa vision et de ses orientations stratégiques à ses partenaires pour atteindre ses objectifs de développement sur la période 2016-2020 et, d'autre part, à enregistrer leurs engagements de principe en vue de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre du PNDES.

## **AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO**

### **Entrée en vigueur du nouveau Statut du personnel de la BCEAO**


Un nouveau Statut du personnel de la BCEAO est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce Statut, issu de la relecture des dispositions réglementaires applicables au personnel de la Banque Centrale depuis 2011, a pris en compte les évolutions introduites par le projet de modernisation de la gestion des ressources humaines. Ces évolutions concernent principalement le système d'évaluation des performances des agents et les règles de classification du personnel, désormais traduites par des chemins de carrière.

Il s'est ainsi agi d'aligner la politique de la Banque Centrale en la matière sur les meilleurs standards internationaux et les pratiques des institutions de rang similaire. Par ailleurs, la relecture du Statut du personnel de la BCEAO a offert l'opportunité de prendre en compte des amendements visant l'amélioration du dispositif de gestion des agents de la Banque Centrale ainsi qu'une meilleure application des textes et l'harmonisation des pratiques.

### **Le Gouverneur de la BCEAO, récipiendaire de la Légion d'Honneur Française**

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a été élevé au rang d'Officier de la Légion d'Honneur Française, le 4 mai 2016 à Paris, au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée à l'Hôtel de Matignon.

Entouré de sa famille, de ses amis, de quelques-uns de ses collaborateurs et en présence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en France ainsi que de plusieurs invités de marque, parmi lesquels Messieurs Jean-Claude TRICHET, Michel CAMDESSUS et Christian NOYER, anciens Gouverneurs de la Banque de France, Monsieur KONE a reçu la prestigieuse distinction des mains du Premier Ministre, Monsieur Manuel VALLS.



Retraçant le brillant parcours et les qualités du Gouverneur de la BCEAO, le Premier Ministre a décliné les raisons qui ont conduit les plus Hautes Autorités de la République Française à lui décerner cette distinction honorifique. Monsieur VALLS a ainsi souligné les mérites personnels et professionnels du Gouverneur KONE.

En retour, le Gouverneur de la BCEAO a remercié le Premier Ministre pour la considération exceptionnelle dont il a fait l'objet et lui a demandé de transmettre sa profonde gratitude au Président de la République française, Monsieur François HOLLANDE, au nom duquel les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur lui ont été remis.

### **Le Gouverneur de la BCEAO, Commandeur de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES**

Le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a également été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), à l'occasion de la 33<sup>e</sup> session du Conseil des Ministres du CAMES, le 6 mai 2016. Cette distinction fait suite aux délibérations du CAMES lors de sa session tenue du 7 au 11 décembre 2015 à Brazzaville (Congo), au cours de laquelle le Conseil avait prononcé l'admission du Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE au grade de Commandeur de l'OIPA, pour récompenser ses initiatives en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier dans le domaine des sciences économiques.

Dans son allocution, le Grand Chancelier de l'Ordre, le Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, a justifié cette nomination par les retombées positives des activités de la BCEAO en matière de formation, notamment le cycle diplômant et les séminaires qualifiants du COFEB et l'organisation de conférences actualité de haut niveau.

Cette distinction récompense également l'appui apporté au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) et toutes les actions de la BCEAO en faveur de la promotion, de la valorisation et de la vulgarisation de la recherche en Afrique, principalement le Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, la Revue Economique et Monétaire (REM), les colloques BCEAO/universités et centres de recherche ainsi que les programmes de chercheurs-invités.

Il convient de rappeler que les Palmes académiques ont été créées en 2002 pour témoigner la reconnaissance du CAMES aux personnalités qui ont concouru à l'essor et, plus généralement, au développement de systèmes d'éducation de qualité sur le continent. L'ordre comprend cinq distinctions honorifiques dont trois grades (Chevalier, Officier et Commandeur) et deux dignités (Grand Officier et Grand Croix).



## **COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO**





## COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2016

**PRÉSIDENT** : Son Excellence Docteur **Alassane OUATTARA**,  
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **Patrice Athanase Guillaume TALON**,  
Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Roch Marc Christian KABORE**,  
Président du Faso.

Son Excellence Docteur **Alassane OUATTARA**,  
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **José Mário VAZ**,  
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence **Ibrahim Boubacar KEÏTA**,  
Président de la République du Mali.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU**,  
Président de la République du Niger.

Son Excellence **Macky SALL**,  
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE**,  
Président de la République Togolaise.

# COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2016

## **PRESIDENT : M. Amadou BA,**

Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal.

## **République du Bénin**

MM. Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement.

## **Burkina Faso**

M<sup>me</sup> COULIBALY Hadizatou Rosine SORI, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement ;

M. Eric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des Infrastructures.

## **République de Côte d'Ivoire**

MM. Adama KONE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;

Abdourahmane CISSE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

## **République de Guinée-Bissau**

MM. Joao Alage Mamadu FADIA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Victor Luis Pinto Fernandes MANDINGA, Ministre du Commerce et de la Promotion de l'Entrepreneuriat.

## **République du Mali**

Dr. Boubou CISSE, Ministre de l'Economie et des Finances ;

M. Abdel Karim KONATE, Ministre du Commerce.

## **République du Niger**

M. Massoudou HASSOUMI, Ministre des Finances ;

M<sup>me</sup> KANE Aïchatou BOULAMA, Ministre du Plan.

## **République du Sénégal**

MM. Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Birima MANGARA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget.

## **République Togolaise**

MM. Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Kossi ASSIMAÏDOU, Ministre de la Planification du Développement.



# COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2016

## **PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la BCEAO.

## **Vice-Gouverneurs de la BCEAO**

M. Jean-Baptiste COMPAORE ;

M. Mamadou DIOP.

## **MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS**

### **République du Bénin**

M. Houessou Yaovi HADONOU, ancien Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

### **Burkina Faso**

M. Ousmane OUEDRAOGO, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO, ancien Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan.

### **République de Côte d'Ivoire**

M. Mama OUATTARA, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Directeur du Groupe de Politique Economique (GPE).

### **République de Guinée-Bissau**

M. Rui Duarte FERREIRA, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé des Affaires Internationales.

### **République du Mali**

M. Bangaly N'Ko TRAORE, Direction Générale de la Dette Publique.

### **République du Niger**

M. Mahamane ANNOU MALLAM, ancien Président du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES).

### **République du Sénégal**

M. Aliou FAYE, Directeur du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD).

### **République Togolaise**

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

### **République Française**

M<sup>me</sup> Françoise DRUMETZ, Directeur des Etudes Microéconomiques et Structurelles de la Banque de France.



## **MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE**

M. Lansina BAKARY, Expert Consultant, ancien Conseiller Economique du Gouverneur de la BCEAO, Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ;

M. Maïna Boukar MOUSSA, Vice-Président du Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Développement Economique et Social (GERDES), Niamey (République du Niger) ;

M. Adama DIAW, Professeur Titulaire de Sciences Economiques, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis (République du Sénégal).





# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2016

**PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,**

Gouverneur de la BCEAO.

## **République du Bénin**

M. Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

## **Burkina Faso**

M. Naby Abraham OUATTARA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

## **République de Côte d'Ivoire**

M. Konan Jacques ASSAHORE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

## **République de Guinée-Bissau**

-

## **République du Mali**

M<sup>me</sup> SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

## **République du Niger**

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

## **République du Sénégal**

M. Adama Racine SOW, Trésorier Général, Agent Comptable Central de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

## **République Togolaise**

M. Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

## **République Française**

M. Cyril Rousseau, Sous-Directeur des Affaires Financières Multilatérales et du Développement à la Direction Générale du Trésor.



## COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2016

### **PRESIDENT : M. Adama Racine SOW,**

Trésorier Général, Agent Comptable Central de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, République du Sénégal.

### **République du Bénin**

M. Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### **République du Niger**

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

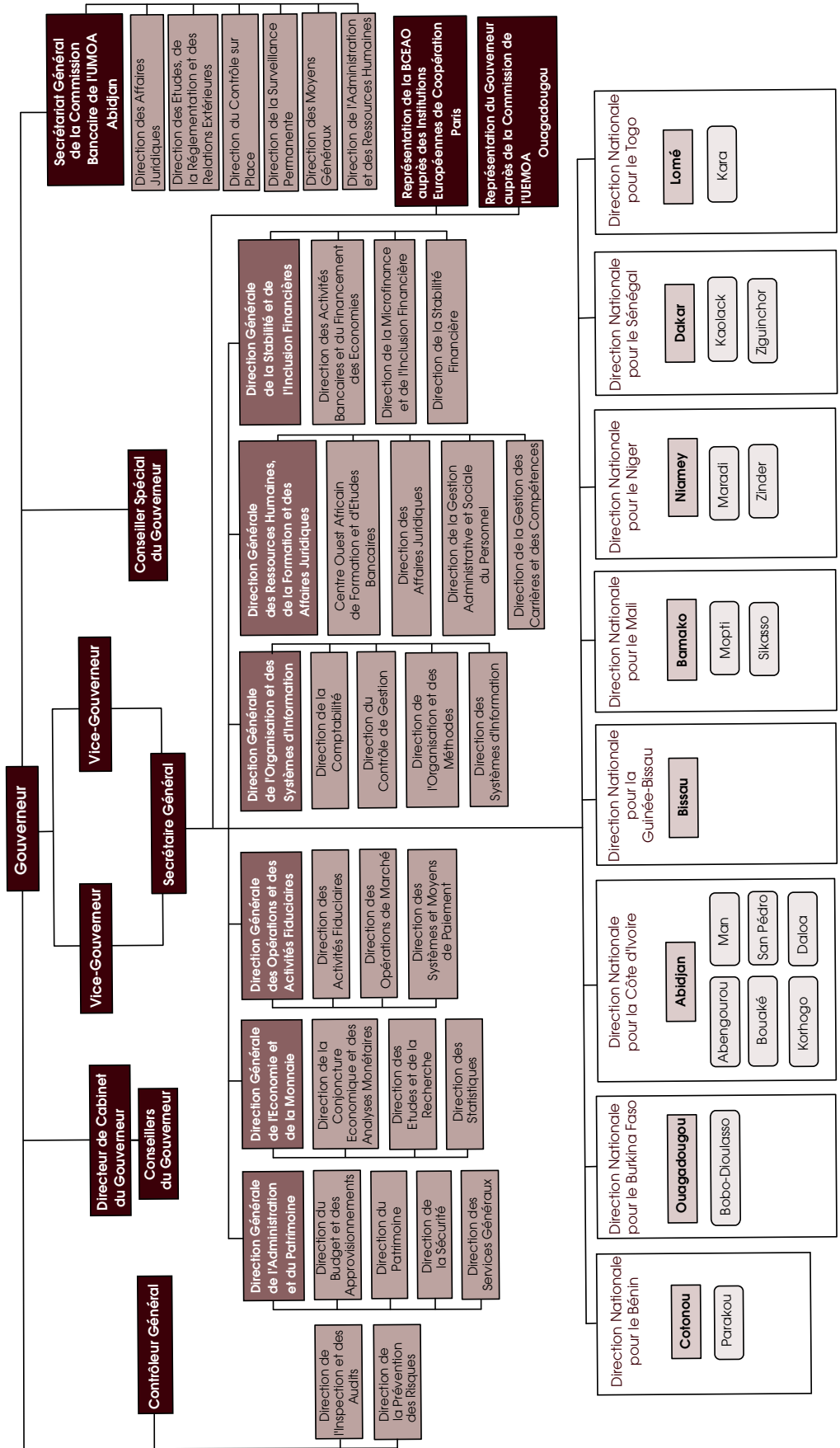
### **République du Sénégal**

M. Adama Racine SOW, Trésorier Général, Agent Comptable Central de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

### **République Togolaise**

M. Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

# ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2016



# BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2016

<b>GOUVERNEUR</b>	: M. Tiémoko Meyliet KONE
<b>VICE-GOUVERNEUR</b>	: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE
<b>VICE-GOUVERNEUR</b>	: M. Mamadou DIOP
<b>Secrétaire Général</b>	: M. Abdoulaye SECK
<b>Directeur de Cabinet</b>	: M. Siriki KONE
<b>Conseiller Spécial du Gouverneur</b>	: M. Oumar Tatam LY
<b>Conseiller du Gouverneur</b>	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN

## CONTROLE GENERAL

<b>Contrôleur Général</b>	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
---------------------------	-------------------------------

## DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Alioune Blondin BEYE
Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Ismaila DEM
Directeur Général des Opérations et des Activités Fiduciaires	: M. Armand BADIEL
Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M <sup>me</sup> Aminata FALL NIANG
Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M <sup>me</sup> Akouélé Sylviane MENSAH
Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU
Conseiller du Contrôleur Général	: M. Kadjémna Guy GO-MARO

## CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Ibrahima SYLLA
Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Bassambié BATIONO
Conseiller du Directeur Général des Opérations et des Activités Fiduciaires	: M. Bwaki KWASSI
Conseiller du Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M. Coulibaly HORO
Conseiller du Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M. Abdoulaye TRAORE
Conseiller du Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: vacant

## DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur du Budget et des Approvisionnements	: M. Fama Adama KEÏTA
Directeur du Patrimoine	: M. Ali SEINI OUMAR

Directeur de la Sécurité	: M <sup>me</sup> Flora Madja ZOHOUN
Directeur des Services Généraux	: M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO
Directeur de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires	: vacant
Directeur des Etudes et de la Recherche	: M. Clément ADOBY
Directeur des Statistiques	: M. Madani TOURE
Directeur des Activités Fiduciaires	: M. Djibril CAMARA
Directeur des Opérations de Marché	: M. Habib THIAM
Directeur des Systèmes et Moyens de Paiement	: M <sup>me</sup> Akuwa DOGBE AZOMA
Directeur de la Comptabilité	: M. Ekoué Djro GLOKPOR
Directeur du Contrôle de Gestion	: M. Kora LILIOU
Directeur de l'Organisation et des Méthodes	: M. Mohamed Almountaka ALFIDJA
Directeur des Systèmes d'Information	: M. Tiéguélé Abdoul F. COULIBALY
Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires	: M <sup>me</sup> Aminata HAIDARA
Directeur des Affaires Juridiques	: vacant
Directeur de la Gestion Administrative et Sociale du Personnel	: M <sup>me</sup> Marie Evelyne SEABE
Directeur de la Gestion des Carrières et des Compétences	: M <sup>me</sup> Helena Maria José NOSOLINI EMBALO
Directeur des Activités Bancaires et du Financement des Economies	: M. Antoine TRAORE
Directeur de la Microfinance et de l'Inclusion Financière	: M. Patrick KODJO
Directeur de la Stabilité Financière	: M. Thierry TOFFA
Directeur de l'Inspection et des Audits	: M. Kadjemna Guy GO-MARO
Directeur de la Prévention des Risques	: M. Diaffra HAROUNA

## REPRESENTATIONS

Représentant Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

: M. Charles Luanga KI-ZERBO

Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération

: vacant

## DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin

: M. Gbégnon Alain Michel KOMACLO

Directeur National pour le Burkina Faso

: M. Charles Luanga KI-ZERBO

Directeur National pour la Côte d'Ivoire

: M. Chalouho COULIBALY

Directeur National pour la Guinée-Bissau

: vacant

Directeur National pour le Mali

: M. Konzo TRAORE

Directeur National pour le Niger

: M. Maman Laouane KARIM

Directeur National pour le Sénégal

: M. Ahmadou Al Aminou LO

Directeur National pour le Togo

: M. Kossi TENOU

## SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)

Secrétaire Général

: M<sup>me</sup> Séna Elda Afiwa KPOTSRA

Secrétaire Général Adjoint

: M. Amadou DIARRA

## ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

### SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar  
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09  
Site internet : <http://www.bceao.int>

### BENIN

#### Cotonou

Avenue Jean-Paul II  
01 Boîte Postale : n° 325 RP  
Téléphone : (229) 21 36 46 00/21 31 24 66/21 31 24 67  
Télécopie : (229) 21 31 24 65  
Courriel : [courrier.BDN@bceao.int](mailto:courrier.BDN@bceao.int)  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Symphorien AGBESSADJI*

#### Parakou

Boîte Postale : n° 201  
Téléphone : (229) 23 61 03 25  
Télécopie : (229) 23 61 10 91  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire DAGBA*

### BURKINA

#### Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER  
Boîte Postale : 01 BP 356  
Téléphone : (226) 25 49 05 00/ 25 30 60 15  
Télécopie : (226) 25 31 01 22  
Courriel : [courrier.CDN@bceao.int](mailto:courrier.CDN@bceao.int)  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Adama SANKARA*

#### Bobo-Dioulasso

Avenue Mamadou KONATE  
Boîte Postale : n° 603  
Téléphone : (226) 20 97 04 44  
Télécopie : (226) 20 97 04 58  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahim DIABY-KASSAMBA*

### COTE D'IVOIRE

#### Abidjan

Av. Abdoulaye FADIGA angle Bd. Roussel  
Boîte Postale : 01 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00  
Télécopie : (225) 20 22 00 40  
Courriel : [courrier.ADN@bceao.int](mailto:courrier.ADN@bceao.int)  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Yao Magloire KONAN*

#### Abengourou

Boîte Postale : n° 905  
Téléphone : (225) 35 91 37 15  
Télécopie : (225) 35 91 31 76  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Georges DIAW*

### Bouaké

Boîte Postale : n° 773  
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14  
Télécopie : (225) 31 63 38 31  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouf OUATTARA*

### Daloa

Boîte Postale : n° 46  
Téléphone : (225) 32 78 38 85  
Télécopie : (225) 32 78 13 10  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Madigbè KABA*

### Korhogo

Boîte Postale : n° 54  
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11  
Télécopie : (225) 36 86 15 30  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ningou Jacques HLYN GNELBIN*

### Man

Boîte Postale : n° 1017  
Téléphone : (225) 33 79 02 67  
Télécopie : (225) 33 79 02 28  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Assémian Noël ACKAH*

### San Pedro

Boîte Postale : n° 387  
Téléphone : (225) 34 71 21 84  
Télécopie : (225) 34 71 24 48  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibanga Mian AMOIKON*

### GUINEE-BISSAU

#### Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria  
Boîte Postale : n° 38  
Téléphone : (245) 44 325 63 25 / 44 321 55 48  
Télécopie : (245) 44 325 63 00  
Courriel : [courrier.SDN@bceao.int](mailto:courrier.SDN@bceao.int)  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Filomeno LOBO DE PINA*

### MALI

#### Bamako

94, Avenue Moussa TRAVELE  
Boîte Postale : n° 206  
Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41/2022 54 06  
Télécopie : (223) 20 22 47 86

Courriel : courrier.DDN@bceao.int  
Directeur de l'Agence Principale : M. Bazoumana  
TRAORE

### **Mopti**

Komoguel II, route de Sévaré  
Boîte Postale : n° 180  
Téléphone : (223) 20 21 01 02  
Télécopie : (223) 21 43 05 07  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSE

### **Sikasso**

Rue Mamadou TRAORE  
Boîte Postale : n° 453  
Téléphone : (223) 21 62 00 77  
Télécopie : (223) 21 62 08 79  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

## **NIGER**

### **Niamey**

Rue de l'Uranium  
Boîte Postale : n° 487  
Téléphone : (227) 20 72 33 30 / 20 72 33 40  
Télécopie : (227) 20 73 47 43  
Courriel : courrier.HDN@bceao.int  
Directeur de l'Agence Principale : M. Achirou DAN  
MAGARIA

### **Maradi**

Boîte Postale : n° 265  
Téléphone : (227) 20 41 00 96  
Télécopie : (227) 20 41 00 45  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Daouda BOUKARI

### **Zinder**

Boîte Postale : n° 133  
Téléphone : (227) 20 51 00 94  
Télécopie : (227) 20 51 07 24  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abibou MOUSSA

## **SENEGAL**

### **Dakar**

Boulevard du Général De Gaulle x Triangle Sud  
Boîte Postale : n° 3159  
Téléphone : (221) 33 889 45 45  
Télécopie : (221) 33 823 57 57  
Courriel : courrier.KDN@bceao.int  
Directeur de l'Agence Principale : M. François Etienne  
Déthié SENE

### **Kaolack**

Boîte Postale : n° 79  
Téléphone : (221) 33 938 40 00

Télécopie : (221) 33 941 33 23  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Babacar SENE

### **Ziguinchor**

Boîte Postale : n° 317  
Téléphone : (221) 33 991 10 39 / 33 938 80 35  
Télécopie : (221) 33 991 16 59  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M<sup>me</sup> Awa BA CAMARA

## **TOGO**

### **Lomé**

Rue Abdoulaye FADIGA  
Boîte Postale : n° 120  
Téléphone : (228) 22 21 53 84  
Télécopie : (228) 22 21 76 02  
Courriel : courrier.TDN@bceao.int  
Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

### **Kara**

Boîte Postale : n° 75  
Téléphone : (228) 26 60 60 79  
Télécopie : (228) 26 60 62 69  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Komi Denyo KOWU

## **REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou,  
Burkina Faso  
Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01  
Téléphone : (226) 50 31 61 01 / 50 30 60 15 / 14  
Télécopie : (226) 50 30 63 76  
Courriel : courrier.Z03@bceao.int

## **REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITU- TIONS EUROPEENNES DE COOPERATION**

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France  
Téléphone : (33) 1 42 25 71 60  
Télécopie : (33) 1 42 56 00 37  
Courriel : bceao@paris-bceao.org

## **SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)**

Boulevard Botreau Roussel (rue privée CRRAE-  
UMOA) 01 BP 7125 Abidjan - Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 20 25 57 57  
Fax : (225) 20 22 45 52  
Site web : www.bceao.int  
Email : courrier.z02sg@bceao.int



**Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest





## MESSAGE DU GOUVERNEUR

En 2016, l'activité économique des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été caractérisée par un regain de dynamisme. Le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union est ainsi ressorti, en termes réels, à 6,8% en 2016, après 6,6% en 2015 et 2014.

La vigueur des investissements publics et privés, la hausse de la production agricole et la bonne tenue des cours des principales matières premières exportées, ont favorisé cette expansion, par ailleurs portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation s'est, pour sa part, établi, en moyenne, à 0,3% contre 1,0% en 2015.

L'année 2016 a également été marquée par la poursuite de l'exécution des chantiers initiés par la Banque Centrale, en vue d'un meilleur financement des économies de l'Union, notamment à travers la promotion du crédit-bail, du capital-investissement et de la finance islamique. L'Institut d'émission a, en outre, œuvré pour le renforcement de la stabilité du système financier, en particulier avec l'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'Union, et ses actions en faveur du renforcement des mécanismes de résolution des crises bancaires et de protection des déposants.

Par ailleurs, afin de stimuler davantage la dynamique de croissance observée sur les quatre dernières années, et permettre un partage durable de ses fruits, les Etats membres de l'Union ont décidé de donner une nouvelle impulsion à leurs actions, en matière d'inclusion financière. Ainsi, au cours de sa session ordinaire des 24 et 25 juin 2016, le Conseil des Ministres de l'Union a adopté le document cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, de même que le plan d'actions et le budget y afférents.

Cette initiative communautaire découle de la nécessité de créer une synergie entre l'ensemble des actions, de plus en plus nombreuses, menées par la Banque Centrale et les Etats membres de l'Union pour la promotion de l'inclusion financière. Elle constitue, à ce titre, un cadre de référence qui offre une vision partagée, en particulier celle d'assurer, sur un horizon de cinq ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers, adaptés et à coûts abordables, à 75% de la population adulte de l'UEMOA.

L'Union entend ainsi améliorer la culture financière des populations, notamment à travers l'utilisation des nouvelles technologies, et faciliter l'accès des personnes non bancarisées aux services financiers formels ainsi que le financement des petites et moyennes entreprises et, au-delà, la création d'activités rémunératrices pour lutter contre la pauvreté de façon efficiente et durable.

C'est dans cet esprit que la Banque Centrale a accueilli le 20 septembre 2016 à son Siège à Dakar, une conférence régionale de haut niveau, sur le thème : « *Finance pour tous : Promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest* ».

Organisée conjointement avec le Fonds Monétaire International (FMI), cette rencontre a permis, au terme des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants, venus de tous les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'établir un certain nombre de consensus.



A cet égard, un système financier inclusif, concurrentiel et de qualité a été identifié comme une condition essentielle pour la réalisation d'une croissance soutenue et durable, à même de réduire la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale. En outre, les discussions ont permis de relever que les politiques menées dans le cadre de l'inclusion financière, ainsi que les différentes stratégies généralement adoptées ou proposées, ne sauraient connaître le succès attendu, sans la stabilité et la sécurité du système financier dans son ensemble.

Dans cette perspective, la Banque Centrale entend jouer pleinement son rôle de supervision et de contrôle dans le cadre de la promotion de la microfinance et de la finance numérique, afin d'assurer un environnement sain pour l'inclusion financière, sans pour autant freiner l'innovation.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,**

**Président du Conseil d'Administration**



## VUE D'ENSEMBLE

En 2016, l'activité économique mondiale a été moins dynamique qu'en 2015. Un ralentissement économique a été perceptible dans les pays industrialisés, contrastant avec le léger regain d'activité observé dans les économies émergentes. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% en 2016, après 3,2% en 2015, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) établies en janvier 2017.

Dans ce contexte global, les économies des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont fait preuve de résilience. Le produit intérieur brut de l'Union est estimé en augmentation de 6,8% en 2016, après une progression de 6,6% en 2015. Cette croissance est tirée par l'ensemble des secteurs, avec une contribution plus forte du tertiaire, suivi du secondaire.

Le taux d'inflation s'est établi, en moyenne dans l'Union, à 0,3% en 2016 contre 1,0% enregistré l'année précédente. Cette décélération de l'inflation reflète une hausse de moindre ampleur des prix des produits alimentaires et un repli des prix des produits pétroliers.

Concernant l'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union, le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 2.341,9 milliards à fin décembre 2016, contre 2.205,4 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit a enregistré une légère amélioration de 0,1 point, pour se situer à 4,0% en 2016, consécutive à la baisse de 0,2 point de pourcentage du PIB des dépenses totales entre 2015 et 2016 atténuée par le repli de 0,1 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons.

L'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2015, est estimé à 13.328,1 milliards de francs CFA contre 11.347,2 milliards de francs CFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 17,5%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.947,0 milliards de francs CFA en 2015, en hausse de 53,7% par rapport à 2014. Rapporté au PIB, l'encours de la dette extérieure est ressorti à 24,9% en 2015 contre 23,0% un an plus tôt.

Le déficit du compte courant s'est établi à 4,8% du PIB, contre 6,0% enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,2 point de pourcentage du PIB. Cette évolution s'explique essentiellement par une baisse des déficits de biens et services (+1,5% du PIB), dont les effets ont été atténués par la détérioration du solde du compte du revenu primaire (-0,2% du PIB). Au total, les échanges extérieurs au titre de l'année 2016 se sont soldés par un déficit global de 951,2 milliards, contre 191,5 milliards enregistré en 2015. Cette situation est essentiellement due au recul des flux nets entrants au titre du compte financier, en raison notamment d'une mobilisation moindre des ressources externes par les Etats et du repli des investissements directs étrangers.

A fin décembre 2016, les actifs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 3.648,9 milliards, en baisse de 1.102,4 milliards ou 23,2% par rapport à décembre 2015. Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a fléchi de 1.032,2 milliards, pour se situer à 6.490,5 milliards. Le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale est ressorti à 68,2% contre 80,2% en décembre 2015.

L'encours des créances intérieures a augmenté de 3.373,6 milliards ou 17,2%, par rapport à son niveau à fin décembre 2015, pour atteindre 22.989,1 milliards. Cette évolution est portée par la hausse de 1.887,6 milliards des créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations Publiques Centrales (APUC), en liaison avec les souscriptions des banques aux titres publics émis sur le marché régional. Les concours des banques aux secteurs autres que l'administration centrale ont progressé de 1.486,0 milliards pour s'établir à 16.795,8 milliards. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 10,2% pour atteindre 22.316,6 milliards en 2016.

Dans un contexte d'inflation modérée et afin de soutenir l'économie, la BCEAO a poursuivi la mise en œuvre d'une politique monétaire accommodante. Elle a maintenu inchangé, son principal taux directeur, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités, à son plus bas niveau historique de 2,50%, depuis le 16 septembre 2013. En revanche, elle a porté le taux d'intérêt de son guichet de prêt marginal, de 3,50% à 4,50%, à compter du 16 décembre 2016, pour tenir compte des imperfections du marché interbancaire ainsi que de la nécessité de renforcer l'efficacité de la politique de gestion de la liquidité. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré à son niveau de 5,0%, fixé depuis le 16 mars 2012.

Au cours de l'année 2016, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé d'une (1) unité par rapport à l'année précédente, pour s'établir à cent trente-huit (138) unités.

L'activité a été globalement bien orientée sur les marchés des capitaux de l'Union. Au niveau du marché monétaire, l'encours cumulé des avances sur les guichets de la Banque Centrale s'est établi à 3.000,0 milliards à fin décembre 2016, contre 2.570,0 milliards à fin décembre 2015, soit une progression de 430,0 milliards (+16,7%) d'une année à l'autre. Sur le marché interbancaire, le volume moyen des prêts s'est situé à 381,5 milliards à fin décembre 2016 contre 310,7 milliards en décembre 2015. Au niveau du marché régional de la dette publique, l'encours global des titres publics est ressorti à 8.621,4 milliards (14,8% du PIB) à fin décembre 2016, contre 6.388,5 milliards (12,2% du PIB) un an plus tôt.

Au plan de la gestion des signes monétaires, les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2016, ont porté sur un total de 4.853,8 millions de billets et pièces de monnaie, contre 4.819,8 millions d'unités sur l'exercice 2015, soit une hausse de 0,7%. Comparée à 2015, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,2%.

Au niveau de la coopération internationale, les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées, en 2016, par des entrées nettes de ressources de 23,6 millions de DTS contre 62,3 millions de DTS un an plus tôt. Les charges supportées par la BCEAO, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à 0,5 million de DTS (401,8 millions de FCFA) contre 0,4 million de DTS (350,7 millions de FCFA) l'année précédente.

Sur le plan du fonctionnement de la Banque Centrale, au cours de l'exercice 2016, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est réunie en sa 19<sup>e</sup> session ordinaire le 8 janvier 2016 à Cotonou, en



République du Bénin. Elle a, par ailleurs, siégé en session extraordinaire le 5 juin 2016, à Dakar, au Sénégal. Le Conseil des Ministres a tenu trois (3) sessions ordinaires et une (1) session extraordinaire, et le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO ainsi que son Conseil d'Administration, quatre (04) et deux (02) réunions ordinaires, respectivement.

Conformément au dispositif mis en place, le suivi des projets du Plan Stratégique 2016-2018 de la Banque a été réalisé. Dans l'ensemble, l'état de mise en œuvre des projets stratégiques des structures de la Banque au cours de l'exercice 2016 a été jugé satisfaisant. En outre, dans le cadre de la mise à jour des plans d'actions détaillés de chaque structure, il a été procédé à une actualisation du diagnostic stratégique afin d'identifier de nouveaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur la vision stratégique de la Banque.

Au cours de l'année 2016, la Banque Centrale a poursuivi l'exécution des chantiers engagés, en vue d'un meilleur financement des économies de l'Union, notamment à travers la promotion du crédit-bail, du capital-investissement et de la finance islamique. Elle a œuvré pour le renforcement de la stabilité du système financier, en particulier avec l'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'Union, et ses actions visant à renforcer la résilience face aux situations de crise. La Banque Centrale a, en outre, consolidé les initiatives en faveur de l'inclusion financière dans l'UEMOA, avec l'élaboration d'un document-cadre de politique et de stratégie régionale. Elle a, par ailleurs, obtenu le renouvellement de la certification de son Système de Management de la Qualité (SMQ), conformément à la norme ISO 9001 version 2008.

L'Institut d'émission a également renforcé son système d'information en l'alignant sur les meilleures pratiques en la matière. Dans ce cadre, la gouvernance et le management du Système d'Information ont été mis en conformité avec le référentiel COBIT (Control Objectives for Information and related Technology). Le Plan de Continuité Informatique et de Télécommunication (PCIT) ainsi que la sécurité et la résilience aux cyberattaques ont été aussi consolidés.

Les travaux visant le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques de la Banque Centrale se sont poursuivis, afin de les aligner sur les standards internationaux en la matière. L'accent a été mis sur la mise à jour de la cartographie des risques et des outils de management de la continuité d'activité ainsi que sur la prise en compte des besoins de sécurité dans la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques. Les différentes activités de contrôle (contrôle des opérations et contrôle externe) ont été par ailleurs régulièrement conduites au niveau des structures opérationnelles de la Banque.

Au 31 décembre 2016, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'est établi à 3.505 agents contre 3.545 agents à fin décembre 2015. Cet effectif est constitué de 3.449 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 56 agents en position de détachement ou de disponibilité.



## 1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2016, l'environnement économique et financier international a été marqué par les difficultés économiques observées dans les grands pays industrialisés, notamment la baisse des investissements, ainsi que par le recul des cours du pétrole et les incertitudes liées à la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union Européenne, le « *Brexit* ». Dans ce contexte, l'économie mondiale a subi un léger ralentissement. Son taux de croissance est ressorti à 3,1% en 2016, après 3,2% en 2015, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) établies en janvier 2017.

### 1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés

Dans les **pays industrialisés**, la croissance économique a ralenti à 1,6% en 2016, après 2,1% en 2015, en dépit des politiques monétaires accommodantes des banques centrales et de la baisse des cours du pétrole. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB réel s'est située à 1,6% en 2016, après 2,6% en 2015, en relation avec une activité plus faible que prévu au premier semestre de l'année. La vigueur du dollar et la faiblesse persistante de l'investissement des entreprises ont affecté l'activité économique notamment dans le secteur manufacturier. Dans la Zone euro, la progression du PIB s'est limitée à 1,7% en 2016, après une réalisation de 2,0% en 2015. La croissance de la consommation privée est restée modeste et l'investissement privé, bien que soutenu par l'assouplissement des conditions de financement, a faibli. Les craintes liées au choc du Brexit ont également exercé un effet modérateur sur l'activité économique.

### 1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement

Dans les **pays émergents et en développement**, le taux de croissance économique est resté stable, en se situant à 4,1% en 2016. En Chine, le taux de croissance de l'activité économique est ressorti à 6,7% en 2016, après 6,9% en 2015. La nouvelle politique des autorités chinoises, consistant à orienter les ressorts de la croissance vers la consommation intérieure et les services, a continué d'avoir un effet modérateur sur l'activité à court terme, tout en contribuant à mettre en place les conditions nécessaires pour une expansion durable à long terme. En Inde, la croissance économique a ralenti pour se situer à 6,6% en 2016, après 7,6% en 2015. Les signes de ce fléchissement sont perceptibles dans quasiment tous les secteurs d'activité. La croissance de l'investissement, déjà négative, s'est davantage détériorée. En outre, le remplacement de 86% des billets en circulation a provoqué une pénurie de liquidité et une baisse de la consommation. Le Brésil est demeuré en récession avec une contraction de 3,5% de l'activité en 2016, sous l'effet des chocs liés aux bas niveaux des cours des produits de base et des tensions socio-politiques. En Russie, l'économie s'est stabilisée avec une baisse limitée à 0,6%, après un repli de 3,7% en 2015, en liaison avec la reprise des prix du pétrole, la levée des sanctions internationales et l'assouplissement des conditions financières.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance s'est établie à 1,6% en 2016 contre 3,4% en 2015, soit son plus bas niveau depuis 1993. La faiblesse des prix des produits de base a largement contribué à la dégradation des performances économiques de la région, notamment au niveau de ses deux plus

grandes économies, à savoir le Nigeria et l'Afrique du Sud, ainsi que dans la Zone CEMAC. Au Nigeria, l'activité s'est contractée de 1,5%. L'économie du pays reste affectée par les pénuries de devises provoquées par la baisse des recettes pétrolières, la faible production d'énergie électrique et la perte de confiance des investisseurs. En Afrique du Sud, la croissance a ralenti à 0,3%, après 1,3% en 2015. L'économie sud-africaine est pénalisée par le bas niveau des prix des produits de base, le déficit énergétique et les tensions socio-politiques. Dans la Zone CEMAC, la croissance s'est établie à 1,6% en 2016 contre 2,8% en 2015.

### 1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières

Sur les **marchés financiers**, les principales places boursières ont enregistré des évolutions contrastées. Les conditions monétaires et financières se sont tendues au début du premier trimestre 2016, en liaison avec les craintes des marchés d'un ralentissement économique mondial plus prononcé et la volatilité des marchés financiers. Les conditions monétaires et financières se sont détendues à partir du deuxième trimestre, malgré l'incertitude qui entourait l'issue du référendum du 23 juin 2016 sur le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union Européenne, en ligne avec l'orientation accommodante des politiques monétaires des principales banques centrales.

En moyenne, les principaux indices de la bourse de New York, le Dow Jones et le Nasdaq, se sont accrus, respectivement de 1,9% et 0,9% par rapport à l'année précédente. Les résultats inattendus des élections aux Etats-Unis et le plan de relance prévu par le nouveau Président élu ont imprimé un trend haussier sur les marchés financiers américains, notamment sur le dernier trimestre 2016. En revanche, au Japon, l'indice Nikkei s'est replié de 11,9% pour ressortir à 16.920,5 points en 2016. Dans la Zone euro, l'indice EuroStoxx 50 a perdu 440,4

points par rapport à son niveau moyen de 2015 pour s'établir à 3.003,7 points en 2016. De même, au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 s'est contracté de 1,8% pour se situer à 6.474,4 points en 2016.

Au niveau des marchés boursiers africains, les indices ont connu des évolutions contrastées suivant l'orientation de l'activité économique dans les principaux secteurs. Ainsi, les indices des bourses de Lagos et d'Accra se sont repliés respectivement de 13,8% et 16,3%. En outre, l'indice phare de l'Afrique du Sud, le FTSE / JSE All Share, a baissé de 0,7%, dans un contexte de morosité de l'activité économique, affectée par la faiblesse de la demande, l'insuffisance de la production d'énergie et les risques socio-politiques.

S'agissant des **produits de base**, les incertitudes entourant la reprise mondiale ainsi que les ajustements lents des offres et demandes de plusieurs produits, y compris les fluctuations des taux de change ont pesé sur les marchés. Les indices calculés par le FMI indiquent, en moyenne annuelle, un repli des prix des produits énergétiques de 16,8% et de ceux des produits industriels de 6,5%. En revanche, ceux des produits alimentaires progressent de 1,9%.

Les cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union ont enregistré des évolutions contrastées sur une base annuelle. Les cours du pétrole (-11,3%), du cacao (-7,7%) et du caoutchouc (-1,1%) se sont repliés, tandis que ceux de la noix de cajou (+13,3%), de l'huile palmiste (+21,7%), de l'huile de palme (+13,8%), de l'or (+8,0%) et du coton (+3,3%) se sont renforcés.

La baisse la plus significative a été ainsi observée au niveau du pétrole. En effet, en 2016, le cours moyen du pétrole NYMEX s'est établi en moyenne à 44,1 dollars le baril, contre 53,0 dollars en 2015 et plus de 100 dollars le baril en 2014. Le repli des prix du pétrole s'explique essentiellement par



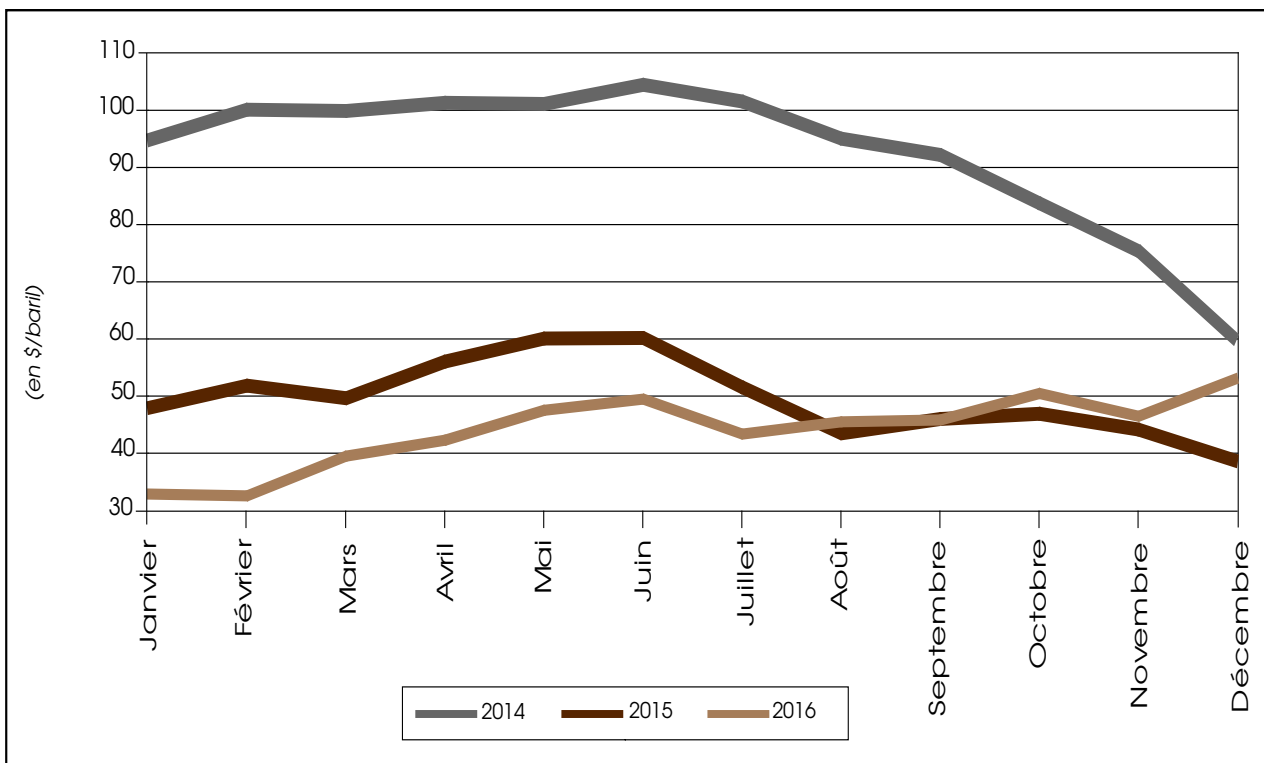
l'accroissement de l'offre de pétrole face à une demande atone. L'accroissement de l'offre a été induit par la hausse des stocks aux Etats-Unis et le retour du pétrole iranien sur les marchés internationaux, à la suite de l'accord conclu sur le programme nucléaire de ce pays. Toutefois, les perturbations rencontrées par de grands producteurs et exportateurs (Iraq et Nigeria), les inquiétudes des marchés sur la croissance mondiale et l'accord conclu entre les pays membres et non membres de l'OPEP vers la fin de l'année sur une réduction de la production de pétrole ont exercé un effet modérateur.

Les prix du cacao, également en baisse, se sont ressentis des perspectives favorables de production au cours de la campagne 2016/2017, notamment en Côte d'Ivoire, tandis que les cours du caoutchouc se sont repliés, sous l'effet de la contraction de la demande chinoise.

En revanche, les prix de la noix de cajou se sont raffermis subséquemment à la hausse de la demande. Le renforcement des cours de l'huile de palme et de l'huile de palme est imputable principalement à la faiblesse des réserves mondiales, la baisse des stocks mondiaux, ainsi que les inquiétudes sur les perspectives de production, suscitées par le phénomène climatique « El niño » qui s'est répercuté négativement sur les rendements. Les cours du métal jaune se sont accrus, tirant profit du statut de valeur refuge de l'or, dans un contexte marqué par la volatilité accrue des marchés financiers et les incertitudes quant à la reprise économique en Zone euro.

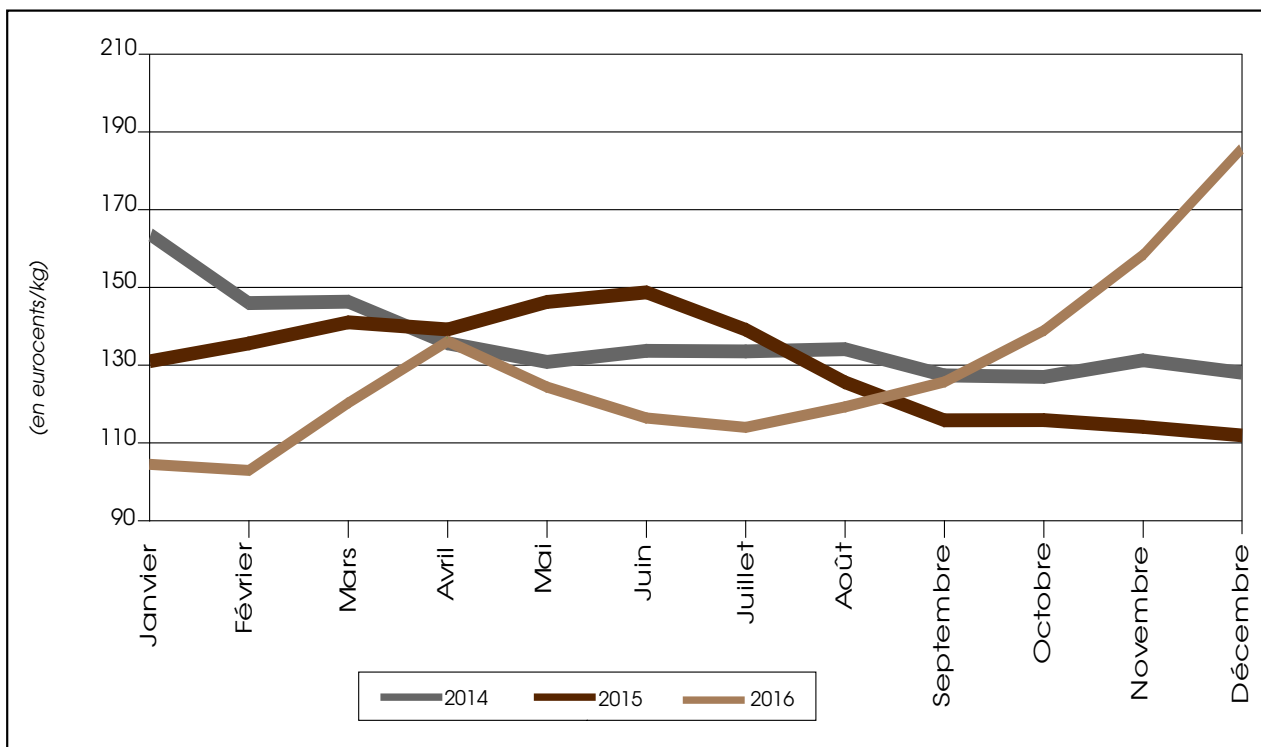
Les cours du coton ont été portés par les anticipations d'une baisse de la production, notamment aux Etats-Unis, premier exportateur mondial, et de la réduction des réserves mondiales en liaison avec la diminution des stocks de la Chine.

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole (NYMEX)



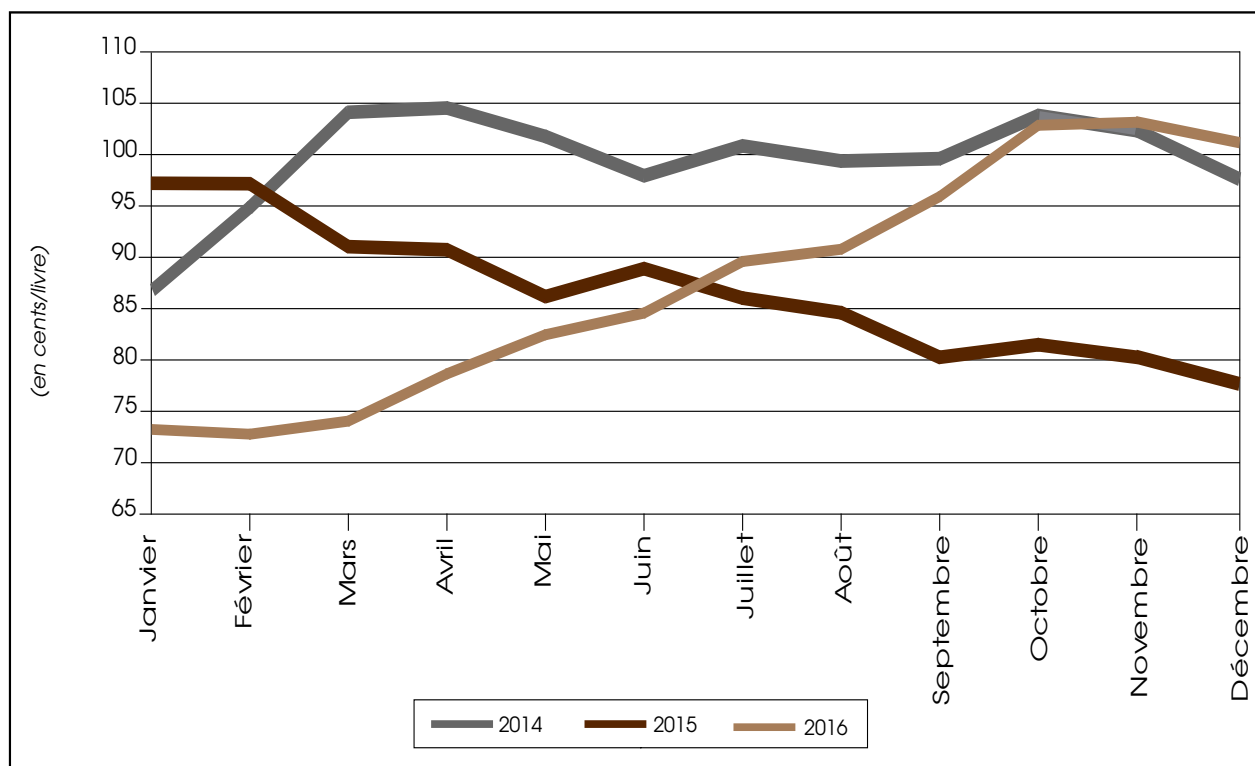
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



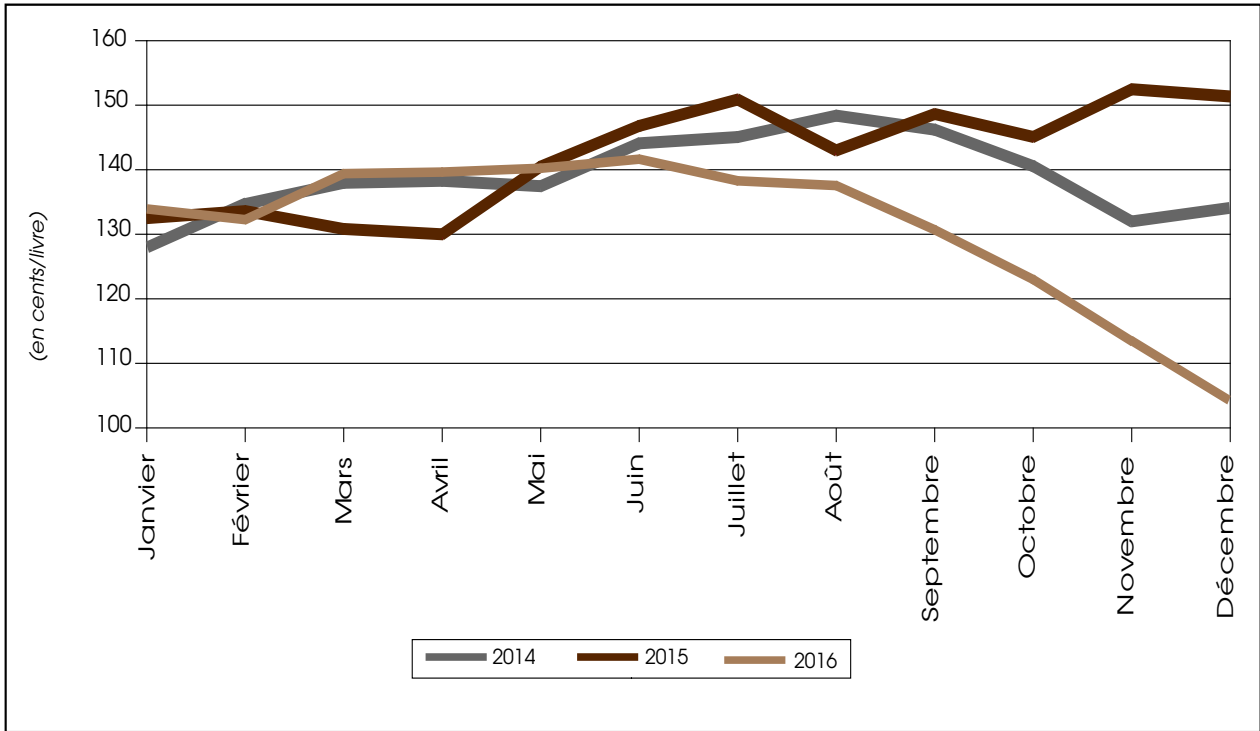
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 3 : évolution des cours du café



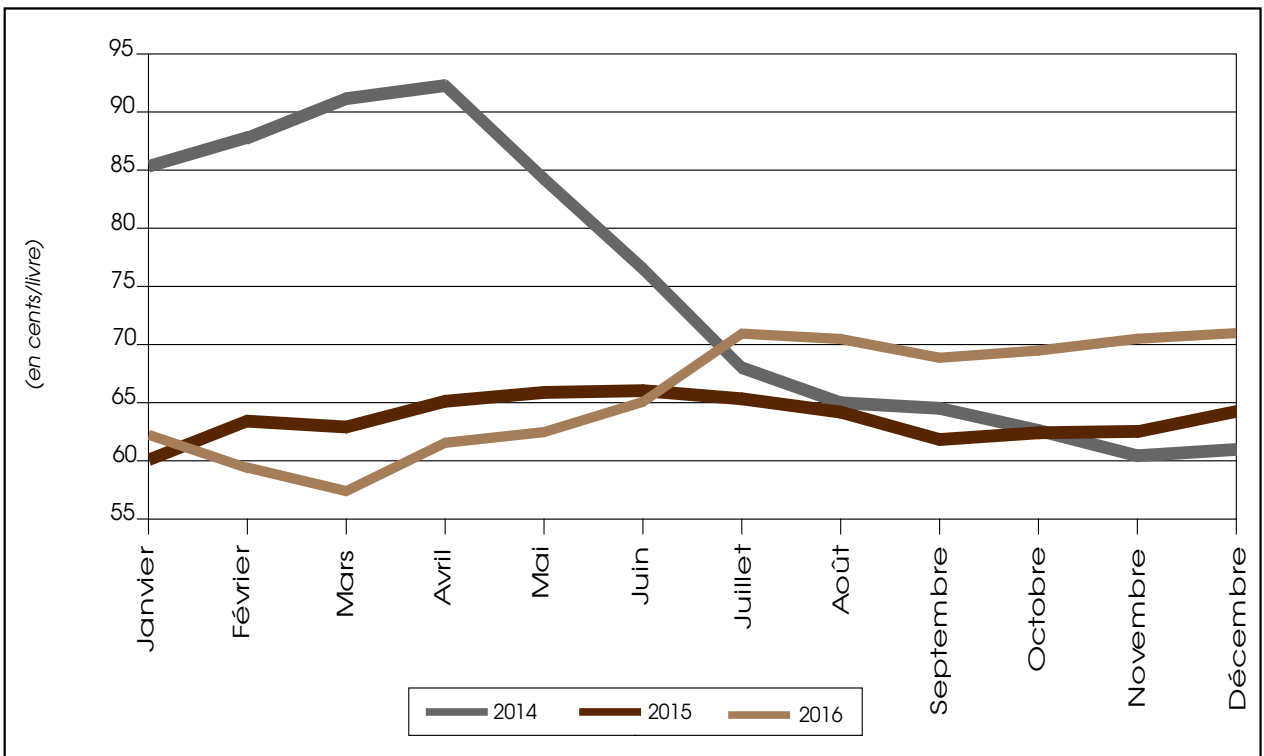
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Source : Reuters, BCEAO.

### 1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes

Au plan de la **politique monétaire**, dans un contexte d'inflation faible, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont maintenu ou renforcé l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires, à l'exception de la FED qui a poursuivi vers la fin de l'année le resserrement progressif de sa politique monétaire entamé en 2015.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a mis en œuvre, en 2016, de nouvelles mesures pour renforcer l'orientation accommodante de sa politique monétaire, en vue de stimuler l'inflation et de renforcer la reprise de l'activité dans la Zone euro. La BCE a, le 10 mars 2016, abaissé ses taux directeurs. Elle a diminué le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et celui de la facilité de prêt marginal, de 5 points de base, en les fixant respectivement à 0,00% et 0,25%. De même, la BCE a procédé à une baisse de 10 points de base du taux de facilité de dépôt à -0,40%. De plus, elle a élargi son programme de rachats de titres de dettes (assouplissement quantitatif) en accroissant le montant des rachats mensuels d'actifs de 20 milliards d'euros à 80 milliards d'euros par mois, à partir d'avril 2016. Dans ce cadre, les obligations de bonne qualité émises par des sociétés non financières établies dans la Zone euro sont désormais incluses dans la liste des titres de dettes éligibles au programme de rachats réguliers d'actifs. Par ailleurs, elle a décidé de lancer quatre nouvelles opérations de refinancement à long terme ciblées (prêts sur 4 ans accordés par la BCE aux banques), à raison d'une par trimestre, à partir de juin 2016. La Banque Centrale Européenne a également lancé, le 22 juin 2016, la nouvelle série d'opérations ciblées de refinancement à

long terme, dite « *Targeted Longer-Term Refinancing Operations (TLTRO-III)* », une des mesures annoncées en mars 2016. Aussi la BCE a-t-elle décidé, lors de la session de son Conseil des Gouverneurs du 20 octobre 2016, de poursuivre son programme d'achats d'actifs jusqu'à fin mars 2017 et, si nécessaire au-delà, jusqu'à ce qu'elle observe un ajustement durable de l'inflation vers l'objectif de 2%.

La Réserve fédérale des Etats-Unis (FED), tablant sur la solidité de l'économie américaine, le dynamisme du marché du travail et l'évolution favorable de l'inflation vers sa cible de 2%, a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire en fin d'année. Le 14 décembre 2016, la FED a relevé de 25 points de base la fourchette objectif de taux des fonds fédéraux pour la situer entre 0,50% et 0,75%.

La Banque du Japon (BoJ) a maintenu inchangés ses taux directeurs et renforcé son dispositif d'assouplissement quantitatif visant à augmenter la base monétaire de 80.000 milliards de yens par an, soit près de 600,0 milliards d'euros, via un important programme de rachat d'actifs. En effet, la BoJ a décidé, le 29 juillet 2016, d'un nouvel assouplissement monétaire portant sur le quasi-doublement de ses rachats d'ETF<sup>2</sup> (Exchange Traded Funds) de 3.300 milliards de yens à 6.000 milliards de yens par an.

Pour faire face aux effets du Brexit sur l'économie du pays, la Banque d'Angleterre (BoE) a, au cours de sa réunion du jeudi 4 août 2016, abaissé son taux directeur de 0,50% à 0,25%, pour la première fois depuis 2009. En outre, elle a renforcé son programme d'assouplissement quantitatif. A cet effet, la BoE a augmenté de 60 milliards à 435 milliards de livres sterling, son programme de rachats d'obligations d'Etat pour la période

1. Dans le cadre du TLTRO-II, quatre opérations sont prévues, une par trimestre, chacune d'une maturité de quatre ans. La première a eu lieu le 22 juin 2016 et la dernière aura lieu le 21 mars 2017. Les financements accordés aux banques sont effectués au taux principal de refinancement de 0%.

2. Les ETF sont des fonds de placement en valeurs mobilières répliquant les variations à la hausse ou à la baisse d'un indice boursier.

de septembre 2016 à février 2017. Elle a débuté en septembre 2016 son programme de rachats d'obligations d'entreprises libellées en livres sterling d'un montant cumulé de 10 milliards de livres et étalé sur 18 mois. Elle a également lancé un nouveau programme, dont le montant atteindrait 100 milliards de livres, visant à fournir des fonds à bon marché aux banques et à les inciter à accroître leur financement à l'économie.

Au niveau des pays émergents, les principales banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire. La Banque Centrale de l'Inde a baissé, à deux reprises au cours de l'année, de 25 points de base son taux directeur pour le ramener à 6,25%. Ces décisions s'inscrivent dans le cadre d'un cycle d'assouplissement monétaire entamé en janvier 2015. L'objectif visé est de faire converger l'inflation sur la trajectoire de 5% d'ici au quatrième trimestre 2017.

La Banque Centrale de Russie a abaissé son taux directeur de 50 points de base, pour le fixer à 10% afin de stimuler la reprise économique dans un contexte de ralentissement de l'inflation.

En Chine, la Banque Centrale a abaissé, le lundi 10 octobre 2016, le cours de référence du yuan, afin de limiter sa volatilité face au dollar. Elle l'a fixé à 6,7008 yuans pour un dollar, soit une baisse de 0,3% par rapport au cours du 30 septembre 2016. Il s'agit du cours pivot autour duquel le yuan est autorisé à fluctuer face au dollar avec une marge de plus ou moins 2%.

Au Brésil, la Banque Centrale a, pour la première fois en quatre ans, baissé son taux directeur de 25 points de base pour le fixer à 14%. Elle a ainsi entamé un cycle d'assouplissement monétaire, destiné à sortir le pays de sa pire récession. La Banque Centrale a précisé qu'elle enclencherait un cycle modéré et progressif de baisses de taux. L'ampleur de l'assouplissement monétaire et la possible accélération de son rythme

dépendront de l'évolution de l'inflation. La Banque Centrale d'Afrique du Sud a augmenté à deux reprises son taux directeur au cours du premier trimestre 2016, le ramenant à 7,0% le 17 mars 2016, pour tenter d'enrayer la chute du rand qui s'est déprécié fortement par rapport au dollar américain.

Dans les pays en développement partenaires commerciaux de l'UEMOA, la politique monétaire des banques centrales n'a pas évolué sur la période, sauf au Nigeria. En effet, la Banque Centrale du Nigeria a, le 22 mars 2016, augmenté, contre toute attente, de 100 points de base son principal taux d'intérêt directeur de 11,0% à 12,0%, afin de contenir l'inflation ressortie à 11,4% à fin février 2016, soit au dessus du niveau du taux directeur. Elle a également rehaussé de 250 points de base le coefficient de réserve obligatoire ou « cash reserve ratio » applicable aux banques commerciales, à 22,5%. Elle a, le 26 juillet 2016, augmenté de nouveau son taux d'intérêt directeur de 200 points de base, de 12% à 14%, en vue de lutter contre l'inflation qui a atteint un niveau record de 16,5% en juin 2016. Auparavant, en mai 2016, la Banque Centrale du Nigeria avait introduit la flexibilité du taux de change de sa monnaie, le naira, sur le marché interbancaire pour compter du 20 juin 2016.

Sur les **marchés des changes**, la monnaie européenne s'est dépréciée face aux principales devises en 2016, à l'exception de la livre sterling, en liaison avec le renforcement des mesures d'assouplissement de politique monétaire prises par la BCE et le resserrement de la politique monétaire de la FED. Le cours de l'euro s'est replié de 3,1% pour s'établir à 1,0543 dollar en décembre 2016. La devise européenne s'est également contractée, par rapport au yen japonais et au franc suisse, de 7,5% et 0,7%. En revanche, l'euro s'est apprécié de 16,3% et 4,0% respectivement face à la livre sterling et au yuan chinois.

Sur le marché ouest-africain, la monnaie des pays de la Zone UEMOA s'est renforcée par rapport aux principales devises de la sous-région. En moyenne sur l'année 2016, 1.000 FCFA se sont échangés contre 6,6 cedis ghanéens, 74,3 dalasis gambiens,

10.572,0 leones sierra-leonais, 159,1 dollars libériens, 14.901,8 francs guinéens et 423,4 nairas nigériens. Sur une base annuelle, l'appréciation du franc CFA a varié entre 2,9% et 23,2% respectivement face au dalasi gambien et au naira nigérian.

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)

	Unité monétaire	2015	2016	Variation (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	820,1188	823,6122	0,43
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	591,1520	592,7635	0,27
Franc suisse	(1 CHF)	614,4077	601,6850	-2,07
Livre sterling	(1 GBP)	903,5117	801,0254	-11,34
Yen japonais	(1 JPY)	4,8848	5,4521	11,61
Dalasi gambien	(1 DALASI)	13,8656	13,4589	-2,93
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	159,3542	151,7136	-4,79
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0792	0,0671	-15,25
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	6,5522	6,2840	-4,09
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,0742	2,3619	-23,17
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1171	0,0946	-19,19

Sources : BdF, AMAO, FMI, BCEAO.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)

ANNEE 2015		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	821,1003	829,2365	827,1184	803,0201
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	582,0554	593,7695	589,9601	599,0840
Franc suisse	(1 CHF)	611,7860	630,2229	611,4819	604,7173
Livre sterling	(1 GBP)	882,0974	909,6196	914,3107	908,7375
Yen japonais	(1 JPY)	4,8883	4,8901	4,8273	4,9346
Dalasi gambien	(1 DALASI)	12,1858	13,9551	14,8767	14,8052
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	171,9493	150,1421	158,8986	157,9289
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0802	0,0804	0,0785	0,0777
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	5,7940	7,0088	6,7563	6,7933
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,2459	3,0230	3,0044	3,0355
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1187	0,1223	0,1177	0,1102
ANNEE 2016		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	827,6036	817,1208	819,7999	829,9244
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	595,3683	580,8527	587,5470	607,9681
Franc suisse	(1 CHF)	598,5191	598,4463	602,4033	607,4613
Livre sterling	(1 GBP)	851,7521	833,6388	772,1532	754,7688
Yen japonais	(1 JPY)	5,1642	5,3774	5,7379	5,5623
Dalasi gambien	(1 DALASI)	14,1074	13,6110	12,9532	13,2198
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	155,0006	151,2717	149,1474	151,5501
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0712	0,0651	0,0656	0,0668
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	6,6074	6,3179	6,1304	6,1053
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,0304	2,8588	1,9508	1,9954
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1033	0,0956	0,0946	0,0863

Sources : BdF, AMAO, FMI, BCEAO.

### 1.1.5 - Emplois et inflation dans les pays industrialisés

Les demandes d'emplois ont diminué dans la plupart des pays industrialisés. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a baissé de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2015, ressortant à 4,7% en décembre 2016. Dans la Zone euro, le taux de chômage, quoique restant à un niveau élevé, est passé de 10,4% en 2015 à 9,3% en 2016. De même, au Japon, le nombre de demandeurs d'emploi s'est replié de 0,2 point de pourcentage s'établissant à 3,1% en 2016.

L'inflation globale a repris au cours de l'année 2016, sous l'effet de l'atténuation de la baisse des prix de l'énergie, notamment le pétrole. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation est ressorti à 0,7% en 2016, contre 0,3% en 2015, demeurant toutefois en deçà des objectifs fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il s'est établi en moyenne à 4,5% en 2016 après 4,7% en 2015, dans un contexte marqué par les fluctuations des taux de change dans la plupart des pays, les effets des dépréciations antérieures s'étant atténués.

## 1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

L'activité économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a évolué dans un environnement sous-régional marqué par la dégradation de la conjoncture économique au Nigeria, important partenaire commercial de certains pays de la Zone. Cependant, les économies de l'Union ont fait preuve de résilience, grâce à la poursuite des investissements dans les infrastructures de base, la bonne tenue de la production agricole et l'amélioration du climat socio-politique et sécuritaire.

### 1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA

Les dernières estimations indiquent une progression du **produit intérieur brut (PIB)** de l'Union, en termes réels, de 6,8% en 2016 contre 6,6% en 2015. L'expansion économique a été portée par le secteur tertiaire, principal moteur de la croissance, avec une contribution de 3,8 points, à la faveur de la bonne tenue des activités commerciales, de transport ainsi que du dynamisme des services financiers et de télécommunications. Le secteur secondaire a été le deuxième pilier de la croissance économique, avec un apport de 2,2 points imputable essentiellement à la vigueur des investissements publics et privés, qui ont progressé respectivement de 13,4% et 3,7% en 2016. La contribution du secteur primaire s'est élevée à 0,8 point, en hausse de 0,1 point par rapport à 2015, en raison de l'augmentation de la production vivrière (+7,5%) et des principales spéculations (coton graine, arachide et caoutchouc).

L'activité économique est restée bien orientée dans l'ensemble des Etats membres de l'Union au cours de l'année 2016, en particulier en Côte d'Ivoire et au Sénégal, où la croissance du PIB en volume est ressortie respectivement à 9,3% et 6,7%.

#### 1.2.1.1 - Production agricole

La campagne agricole 2016/2017 a été globalement satisfaisante. Les pluies ont été abondantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace, induisant dans certaines régions des inondations, dont les effets sont restés limités sur les cultures. La situation phytosanitaire a été dans l'ensemble calme et maîtrisée, sauf au Burkina Faso et au Bénin où des dégâts dus aux infestations de chenilles sur le maïs ont été observés. Fort de ce constat, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le

Sahel (CILSS) avait, lors de sa concertation technique régionale sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue du 19 au 21 septembre 2016 à Lomé au Togo, tablé sur des récoltes bonnes à très bonnes.

Les données disponibles au niveau des Services officiels indiquent une augmentation de 7,5% de la **production vivrière**, qui s'est établie à 58.201.501 tonnes. Cette progression, perceptible dans tous les Etats membres de l'Union, est principalement imputable aux récoltes des tubercules (+10,7%). Les céréales et les autres productions ont enregistré des augmentations respectives de 6,0% et 4,3% d'une campagne à l'autre.

Comparées à la moyenne des cinq précédentes années, les récoltes en cours sont en hausse de 20,2%.

Au titre des **cultures d'exportation**, les résultats sont contrastés. Les récoltes de coton graine, d'arachide et de caoutchouc ont augmenté, alors que celles de cacao, de café et de noix de cajou ont fléchi.

La **production de coton graine** a progressé de 21,3%, en se situant à 2.442.035 tonnes, portée par celles de la Côte d'Ivoire (+30,6%), du Bénin (30,0%), du Burkina (+18,1%) et du Mali (+17,2%). Ces résultats sont imputables à la pluviométrie satisfaisante enregistrée dans les zones de production et au maintien des mesures de soutien aux producteurs, notamment la mise à disposition des intrants et l'encadrement technique.

Les **récoltes d'arachide** se sont établies à 2.870.111 tonnes, soit une augmentation de 5,5%, impulsée principalement par les productions du Bénin (+14,9%), du Mali (+7,4%) et du Niger (+4,2%). La production arachidière du Sénégal, principal producteur de l'Union, estimée à 1.050.042 tonnes en 2016, a fléchi de 6,4%.

La quantité produite du **caoutchouc** au cours de la campagne 2016/2017, a progressé de 10,0% par rapport à la campagne précédente, en ressortant à 396.001 tonnes, sous l'effet de l'augmentation des superficies plantées.

En revanche, le **cacao** et le **café**, cultivés principalement en Côte d'Ivoire, ont enregistré des productions respectives en baisse de 8,5% et 16,3%, du fait essentiellement du repos végétatif. Les récoltes de cacao et de café se sont situées respectivement à 1.681.284 et 122.010 tonnes pour la campagne 2016/2017, contre 1.836.800 et 145.700 tonnes lors de la campagne précédente.

La production de **noix de cajou** s'est élevée à 1.227.834 tonnes durant la campagne 2016/2017, en baisse de 2,5%, en raison du repli des récoltes en Côte d'Ivoire de l'ordre de 6,0%. Cette situation est due à une diminution des superficies plantées.

### 1.2.1.2 - Production minière

La production minière a connu une évolution différenciée dans l'Union au cours de l'année 2016. Les productions d'or et de pétrole brut se sont renforcées contrairement aux autres minerais extraits dans la Zone. L'indice de la production de la branche « activités extractives » a baissé de 1,1%, en variation moyenne sur l'ensemble de l'année 2016, principalement sous l'effet de la chute de la production au Mali, au Niger et au Togo.

L'**extraction d'or** est estimée en hausse de 2,6%, en s'élevant à 110.349,1 kg en 2016, à la faveur principalement de l'accroissement de la production au Burkina Faso (+6,0%), en Côte d'Ivoire (+2,1%) et au Mali (+0,9%). Au Niger, la quantité d'or produite a baissé de 26,9% en 2016.

La production des **phosphates** s'est consolidée au Sénégal, à la faveur du regain



d'activité au niveau des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Elle est évaluée à 1.384.000 tonnes sur l'année 2016, soit 37,6% de plus que la production réalisée en 2015. Au Togo, les données disponibles indiquent un recul de 26,7% de l'extraction de phosphates au cours de l'année 2016, en raison de l'orientation défavorable de la demande extérieure. Globalement dans l'Union, les quantités extraites en 2016 se sont élevées à 2.227.466 tonnes, en progression de 3,3% par rapport à la production de l'année 2015.

Par ailleurs, la **production d'uranium** a pâti de l'atonie de la demande mondiale. Elle s'est chiffrée à 3.495,0 tonnes pour l'année 2016, en diminution de 15,1% par rapport à l'année précédente.

Quant à la **production de pétrole brut**, elle a augmenté globalement de 43,0% dans l'Union. En Côte d'Ivoire, la production est estimée à 16.058,0 milliers de barils, en hausse annuelle de 61,0%. Au Niger, les données disponibles situent la production de pétrole à 6.013,9 milliers de barils en 2016, en hausse de 10,2% comparativement à l'année 2015.

### **1.2.1.3 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail**

La production industrielle dans l'UEMOA est demeurée orientée à la hausse au cours de l'année 2016, quoiqu'en léger ralentissement. Elle a enregistré, en moyenne, un accroissement de 8,8% en 2016, après une progression de 9,5% observée un an auparavant. Cette légère modération du rythme de croissance traduit principalement la diminution des cadences de production dans le secteur manufacturier, qui a enregistré une croissance de 6,5% en 2016 contre 14,0% notée l'année précédente. La décélération observée dans cette branche est en lien essentiellement avec la baisse de la production alimentaire (-3,4%) et celle de pétrole raffiné (-0,4%) en 2016.

En revanche, il a été relevé une accélération du rythme de production dans la sous-branche « Electricité, gaz et eau », dont le taux de croissance est ressorti à 17,1% en 2016 contre 6,0% en 2015.

Par pays, en 2016, une augmentation de la production industrielle a été observée dans tous les Etats, à l'exception du Bénin (-8,3%).

Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est également accru de façon moindre, affichant un taux de croissance de 1,4% en moyenne dans l'UEMOA, contre une hausse de 6,6% l'année précédente. Cette évolution traduit, pour l'essentiel, l'augmentation contenue des ventes de produits pétroliers (+3,3% contre +4,1% un an plus tôt), des produits pharmaceutiques et médicaux (+5,8% contre +15,1% en 2015) ainsi que des matériels de transport (+4,6% contre +9,0% l'année précédente). La progression limitée du chiffre d'affaires du commerce de détail résulte aussi du repli observé au niveau des produits de textile et d'habillement (-10,5% contre +11,8% en 2015) et des denrées alimentaires (-3,4% contre -0,8% l'an passé).

Par pays, le chiffre d'affaires du commerce est ressorti en hausse au Mali (+20,5%) et au Burkina (+17,7%). En revanche, les ventes se sont contractées au Bénin (-26,5%), au Sénégal (-8,5%), au Niger (-6,7%), au Togo (-4,0%), en Guinée-Bissau (-3,0%) et en Côte d'Ivoire (-0,9%).

### **1.2.2 - Evolution des prix**

Au cours de l'année 2016, le taux d'inflation en moyenne dans l'Union s'est établi à 0,3% contre une réalisation de 1,0% enregistrée l'année précédente. L'évolution du niveau général des prix en 2016 reflète essentiellement la décélération des prix des denrées alimentaires, résultant de l'augmentation de l'offre locale de produits céréaliers. Ce ralentissement

du rythme de progression des prix a été accentué par le repli des prix des produits pétroliers, en rapport avec l'orientation baissière des cours mondiaux du pétrole brut, observée depuis 2014.

L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les prix les plus volatils, s'est également inscrite en baisse, passant d'une moyenne annuelle de 0,8% en 2015 à 0,3% en 2016. Cette décélération est principale-

ment imputable aux services dont les tarifs sont ressortis stables en 2016 contre une hausse 0,8% en 2015.

En 2016, le différentiel d'inflation entre l'UEMOA et ses principaux partenaires est ressorti favorable de 3,0 points de pourcentage à l'Union. Vis-à-vis du Ghana et du Nigeria, le différentiel d'inflation a même atteint respectivement 17,2 et 15,3 points de pourcentage.

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2015 et 2016 (en pourcentage)

	2015		2016	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	0,3	2,3	-0,8	-2,8
Burkina Faso	0,9	1,3	-0,2	-1,7
Côte d'Ivoire	1,2	1,4	0,7	-0,2
Guinée-Bissau	1,5	2,4	1,5	1,6
Mali	1,4	1,0	-1,7	-0,8
Niger	1,0	2,2	0,2	-2,2
Sénégal	0,1	0,4	0,8	2,1
Togo	1,8	1,6	0,9	0,4
<b>UEMOA</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,2</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

### 1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure

#### 1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats

En 2016, le profil des finances publiques des Etats membres de l'Union a été marqué par la poursuite des efforts d'investissement dans les infrastructures et les secteurs sociaux, en vue de créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, ainsi que par une hausse des dépenses courantes. Dans ce contexte, les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit budgétaire en

dégradation par rapport à l'année 2015. Le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 2.341,9 milliards à fin décembre 2016, contre 2.205,4 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit a enregistré une légère amélioration de 0,1 point pour se situer à 4,0% en 2016, consécutive à la baisse de 0,2 point de pourcentage du PIB des dépenses totales entre 2015 et 2016 atténuée par le repli de 0,1 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons.

Au titre des recettes budgétaires, les recouvrements se sont élevés à 11.246,8 milliards (19,3% du PIB) à fin décembre 2016, en

hausse de 954,4 milliards ou 9,3% par rapport à l'année précédente. Une progression a été enregistrée dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Niger qui a accusé un recul de 5,3%. Les plus fortes hausses des recettes budgétaires, d'une année à l'autre, ont été notées au Burkina (+16,0%), en Côte d'Ivoire (+13,4%) et au Mali (+9,6%).

En dépit de cette amélioration du recouvrement des recettes, le taux de pression fiscale reste faible. Il est passé de 16,6% en 2014 à 17,1% en 2016, demeurant en deçà de l'objectif communautaire de 20% au minimum visé à l'horizon 2019.

Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 1.004,9 milliards en 2016, contre 1.227,9 milliards un an plus tôt.

Quant aux dons budgétaires, ils se sont élevés à 1.321,7 milliards sur l'année 2016, en légère hausse de 0,8% par rapport à 2015.

S'agissant des dépenses et prêts nets, ils se sont accrus de 8,0%, en passant de

13.808,6 milliards (25,9% du PIB) à fin décembre 2015 à 14.910,4 milliards à fin décembre 2016 (25,6% du PIB). Cette évolution des dépenses publiques reflète le rythme de progression des dépenses courantes et un accroissement significatif des dépenses d'investissement au cours de l'année. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 6,2% en 2015 pour ressortir à 9.041,9 milliards, en liaison avec l'augmentation des traitements et salaires (+7,5%) et des charges d'intérêt (+21,3%).

Quant aux dépenses en capital, elles se sont élevées à 5.550,7 milliards à fin décembre 2016, soit une augmentation de 648,1 milliards ou 13,2%, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans le domaine des infrastructures. En pourcentage du PIB, elles sont ressorties à 9,5% en 2016, contre 9,2% en 2015. Les dépenses en capital financées sur ressources internes ont représenté 62,0% en 2016 contre 60,5% en 2015.

Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2016

	Décembre 2015 (1)	Décembre 2016 (2)	Ecart (2) – (1)	
			(En milliards FCFA)	(En %)
<b>Recettes totales</b>	<b>10 292,5</b>	<b>11 246,8</b>	<b>954,3</b>	<b>9,3</b>
dont Recettes fiscales	8 839,8	9 981,4	1 141,6	12,9
<i>Recettes non fiscales</i>	1 227,9	1 004,9	-223,0	-18,2
<b>Dons</b>	<b>1 310,7</b>	<b>1 321,7</b>	<b>11,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>13 808,6</b>	<b>14 910,4</b>	<b>1 101,8</b>	<b>8,0</b>
dont Dépenses courantes	8 511,0	9 041,9	530,9	6,2
<i>Masse salariale</i>	3 480,7	3 741,5	260,8	7,5
<i>Transferts et subventions</i>	2 069,9	1 927,2	-142,7	-6,9
<i>Intérêts sur la dette</i>	656,4	795,9	139,5	21,3
Dépenses en capital	4 902,6	5 550,7	648,1	13,2
Autres dépenses	355,9	314,9	-41,0	-11,5
Prêts nets	39,1	2,9	-36,2	-92,6
<b>Solde global, base engagements, y compris dons</b>	<b>-2 205,4</b>	<b>-2 341,9</b>	<b>-136,5</b>	<b>6,2</b>
(en % du PIB)	4,1	4,0		
<b>Solde global, base caisse, y compris dons</b>	<b>-2 390,5</b>	<b>-2 421,7</b>	<b>-31,2</b>	<b>1,3</b>
(en % du PIB)	4,4	4,1		

Sources : Services nationaux, BCEAO.

Par pays, les efforts d'investissement public les plus significatifs ont été observés au Burkina (9,5% du PIB en 2016 contre 6,9% en 2015), au Mali (9,3% du PIB en 2016 contre 7,3% en 2015), en Côte d'Ivoire (7,5% du PIB en 2016 contre 6,6% en 2014) et au Sénégal (12,0% du PIB en 2016, contre 11,3% en 2015).

En rapport avec ces évolutions, le déficit global, base engagement, dons compris à fin décembre 2016, s'est aggravé de 136,5 milliards pour s'établir à 2.341,9 milliards, soit 4,0% du PIB contre un déficit de 2.205,4 milliards ou 4,1% du PIB à la même période de l'année précédente. Base caisse, le déficit est ressorti à 2.421,7 milliards et a été financé à hauteur de 1.934,0 milliards, soit 79,9%, par des émissions nettes de titres publics sur le marché régional de la dette publique.

### 1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

En 2016, compte tenu des conditions peu favorables sur les marchés internationaux, aucun Etat membre de l'Union n'est intervenu pour mobiliser des ressources à travers des émissions d'euro-obligations.

Sur la base des dernières données disponibles, l'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2015, est ressorti à 13.328,1 milliards de francs CFA contre 11.347,2 milliards de francs CFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 17,5%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.947,0 milliards de francs CFA en 2015, en hausse de 53,7% par rapport à 2014.

Le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB est ressorti à 24,9% en 2015 contre 23,0% un an plus tôt. Par pays, il s'est établi à 20,8% contre 18,2% en 2014 au Bénin, 24,6% contre 22,8% au Burkina Faso, 20,1% contre 19,6% en Côte d'Ivoire, 32,2% contre

34,5% en Guinée-Bissau, 22,7% contre 20,9% au Mali, 26,6% contre 18,6% au Niger, 39,5% contre 38,0% au Sénégal et 25,5% contre 21,2% au Togo. Aucun pays de l'Union n'a accumulé d'arriérés de paiement sur sa dette extérieure, en 2015.

Ainsi, à la faveur de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration du profil des indicateurs d'endettement. La mise à jour des analyses de viabilité de la dette effectuées dans la plupart des pays indique un risque de surendettement faible ou modéré. Cependant, d'année en année, les ratios de dette ont tendance à augmenter pour certains pays.

En perspective, les Etats doivent poursuivre les réformes structurelles pour accroître leur potentiel de croissance et mettre en œuvre des stratégies d'endettement public compatibles avec la préservation de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

### 1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements

La situation extérieure de l'Union a été caractérisée par un solde courant déficitaire qui n'a pu être entièrement couvert par la mobilisation de l'épargne extérieure pour la deuxième année consécutive. Ainsi, l'équilibre global des paiements extérieurs de l'UEMOA en 2016 s'est traduit par un solde déficitaire de 951,2 milliards.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est établi à 4,8%, contre 6,0% enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,2 point de pourcentage du PIB. Cette évolution s'explique essentiellement par un recul des déficits de biens et services (+1,5% du PIB), dont les effets sont atténués par la détérioration du solde du compte du revenu primaire (-0,2% du PIB).

L'amélioration de la balance des biens résulte d'une baisse des importations, notamment d'une nette réduction de la facture pétrolière (-1,1% du PIB), en ligne avec la baisse des prix internationaux du pétrole. Du côté des exportations, les principales évolutions ont été enregistrées au niveau de l'or et de l'anacarde, dont les ventes se sont accrues respectivement de 9,4% et 12,8%, en ligne avec une bonne tenue des cours internationaux de ces spéculations. Cette évolution est toutefois atténuée par le recul des recettes tirées des exportations de cacao (-5,6%) et d'uranium (-12,5%) ainsi que des réexportations vers le Nigeria (-20,5%).

Le solde déficitaire des services a connu également une amélioration de 0,6 point en pourcentage du PIB, en ligne principalement avec le ralentissement des paiements au titre du règlement de la facture du fret et des services spécialisés.

Le solde déficitaire du revenu primaire, rapporté au PIB, est ressorti à 2,5%, en dégradation de 0,2 point du PIB, sous l'effet essentiellement d'une augmentation des versements de dividendes et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

Hors dons, le déficit du compte courant s'est établi à 5,5% en pourcentage du PIB, contre 6,8% une année plus tôt, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage du PIB.

En tenant compte des transactions en capital, dont les flux nets sont ressortis excédentaires de 1.191,4 milliards contre 1.158,1 milliards une année plus tôt, le besoin de financement s'est établi à 1.630,0 milliards, en repli de 415,7 milliards. Ce besoin a été couvert à hauteur de 41,6% par les entrées nettes de capitaux, contre un taux de couverture de 90,6% en 2015, soit une détérioration de 49,0 points de pourcentage. Cette évolution est essentiellement imputable à un recul des flux nets entrants au titre du compte financier (-48,4%).

Le repli des entrées nettes au titre du compte financier résulte de toutes ses composantes. Les investissements de portefeuille ont connu une baisse de 34,5%, les Etats n'ayant pas sollicité les marchés internationaux de capitaux en 2016. Quant aux investissements directs étrangers, ils ont reculé de 18,8%, singulièrement dans le domaine pétrolier, en raison des incertitudes qui pèsent sur l'évolution des cours de ce produit. L'accumulation des créances commerciales par le secteur privé sur l'extérieur a contribué également à cette évolution défavorable.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde ont été marquées, en 2016, par une aggravation du déficit global, qui est ressorti à 951,2 milliards, par rapport aux réalisations de 2015, où le déficit a été de 191,5 milliards.



## II – MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

### 2.1 – OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle, le 1<sup>er</sup> avril 2010, l'objectif principal assigné à la politique monétaire de la Banque Centrale est la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins un point de pourcentage (1%) autour d'une valeur centrale de 2% à l'horizon de 24 mois. Les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance sont appréhendés, lors de l'exercice de cadrage macroéconomique qui permet de fournir aux membres du Comité de Politique Monétaire des repères sur l'évolution future des économies de l'Union.

### 2.2 – ACTION MONÉTAIRE

L'action monétaire de la Banque Centrale au cours de l'année 2016 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité bancaire notamment le taux directeur, les opérations de refinancement et le dispositif des réserves obligatoires.

#### 2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte marqué par le niveau globalement modéré de l'inflation et l'absence de tensions particulières sur les perspectives d'évolution des prix à moyen terme, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a maintenu inchangé le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités de la Banque Centrale, afin de mieux soutenir les efforts de croissance économique des Etats membres. Ainsi, ce taux est resté fixé à 2,50%, niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013. En revanche, tenant compte des imperfections du marché interbancaire et en vue

de permettre à la BCEAO de renforcer l'efficacité de sa politique de gestion de la liquidité, le Comité de Politique Monétaire a décidé le 6 décembre 2016 d'augmenter de cent (100) points de base le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la Banque Centrale pour le porter de 3,50% à 4,50%, à compter du 16 décembre 2016, consacrant ainsi l'élargissement d'un (1) point de pourcentage du corridor formé par le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux du guichet de prêt marginal.

#### 2.2.2 - Opérations d'open market

Au cours de l'année 2016, les opérations d'injection de liquidités sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois de la BCEAO se sont fortement amplifiées. Sur ces deux guichets, les montants mis en adjudication ont évolué, similairement à une fonction en escalier, suivant le rythme des prévisions des besoins de liquidités des banques de l'Union.

Sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres, le montant mis en adjudication est passé de 1.730,0 milliards en janvier 2016 à 2.150 milliards en décembre 2016, soit une progression de 24,3%, contre 8,1% en 2015. Globalement, la hausse a été observée à partir du deuxième trimestre 2016, avec des montants passant de 1.900,0 milliards en août 2016 à 2.100,0 milliards en novembre 2016 avant de se situer à 2.150,0 milliards à partir du 12 décembre 2016. En moyenne hebdomadaire, les avances accordées par la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire se sont élevées à 1.854,6 milliards au cours de l'année 2016 après 1.479,0 milliards en 2015.

Sur le guichet mensuel des appels d'offres, les montants mis en adjudication sont passés de 840,0 milliards en janvier 2016 à 850,0

milliards à fin décembre 2016, progressant en rythme annuel de 1,2% contre 8,4% un an auparavant. Sur ce compartiment, les demandes satisfaites se sont situées en moyenne à 846,9 milliards en 2016 contre 884,7 milliards en 2015.

L'analyse des évolutions des taux d'intérêt sur les deux guichets des appels d'offres fait apparaître une évolution d'ensemble haussière.

Sur le guichet hebdomadaire, le taux marginal moyen des adjudications hebdomadaires s'est situé à 3,23% sur l'année 2016, et le taux moyen pondéré est ressorti à 3,39% contre respectivement 2,53% et 2,56% observé en 2015.

Sur le guichet mensuel des appels d'offres, le taux moyen pondéré des opérations s'est également accru, passant de 2,62% en 2015 à 3,36% en 2016, tandis que le taux marginal est ressorti à 3,30% après 2,57% en 2015.

Au total, l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 3.000,0 milliards à fin décembre 2016 contre 2.570,0 milliards un an plus tôt, soit une progression de 430,0 milliards (+16,7%).

Les bons et les obligations émis par les Trésors des huit pays de l'Union ont représenté l'essentiel des titres présentés par les établissements de crédit comme supports aux opérations de refinancement.

### 2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

D'un niveau de 648,3 milliards à fin décembre 2015, les concours accordés par l'Institut d'émission sur le guichet de prêt marginal, à l'initiative des banques, sont ressortis à 1.584,5 milliards à fin décembre 2016, en liaison essentiellement avec le report des banques sur ce guichet, à la suite du plafonnement à 1.730,0 milliards des interventions sur le guichet hebdomadaire au cours de la période allant du 26 octobre 2015 au 22 août 2016.

S'agissant du guichet spécial de refinancement<sup>3</sup>, entré en vigueur depuis janvier 2014, le volume des concours octroyés par l'Institut d'émission aux banques est ressorti, à 122,8 milliards à fin décembre 2016 contre 74,7 milliards en décembre 2015.

### 2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012. En 2016, le niveau moyen du montant des réserves à constituer par les banques de l'Union s'est établi à 846,3 milliards contre 771,9 milliards en 2015. Le déficit moyen de constitution des réserves obligatoires est ressorti à 8,9 milliards contre 8,6 milliards en 2015 et a concerné en moyenne dix (10) banques contre sept (7) en 2015 par période de constitution de ces réserves.

3. Le guichet spécial de refinancement a été mis en place par la Décision n° 24/2013/CPM modifiant et complétant la Décision n° 397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. C'est le guichet sur lequel les établissements de crédit admissibles au refinancement peuvent solliciter des avances sur des maturités allant de trois à douze mois. Ces avances sont adossées à des titres publics ou privés ayant une durée de vie résiduelle comprise entre cinq et vingt ans maximum. Ce guichet est entré en vigueur en janvier 2014 et a enregistré ses premières opérations en juillet 2014.



Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu'au 15 nov. 1998	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 2000 au 15 avril 2002	16 avril 2002 au 15 mars 2004	16 mars 2004 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
	<i>(en pourcentage)</i>												
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée- Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

## 2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES<sup>4</sup>

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2016, comparée à fin décembre 2015, a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire consécutif à la progression des créances intérieures. Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires se sont contractés sur la période.

### 2.3.1 - Actifs extérieurs nets

Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont accusé une baisse de 1.102,4 milliards ou -23,2%, en 2016 pour se situer à 3.648,9 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution s'explique par la contraction conjuguée des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale (-952,8 milliards) et de ceux des banques (-149,5 milliards).

Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a fléchi de 1.032,2 milliards en

un an pour se situer à 6.490,5 milliards à fin décembre 2016 contre 7.522,7 milliards à fin décembre 2015. En conséquence, le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale s'est inscrit en baisse en s'établissant à 68,2% contre 80,2% en décembre 2015. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission ont connu une légère baisse de 96,8 milliards, ressortant à 1.969,0 milliards à fin décembre 2016 contre 2.065,8 milliards à fin décembre 2015.

### 2.3.2 - Créances intérieures

L'encours des créances intérieures à fin décembre 2016 s'est établi à 22.989,1 milliards, en accroissement de 3.373,6 milliards ou 17,2%, par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Cette évolution est imputable à la hausse des créances nettes des institutions monétaires sur l'Administration publique centrale des Etats membres, qui ont progressé sur la période plus vite que les créances sur les autres secteurs résidents.

4. En 2016, la BCEAO a réalisé la migration de ses statistiques monétaires vers les normes internationales édictées dans le Manuel des Statistiques Monétaires et Financières du FMI. Cette migration consacre de nouveaux concepts et une nouvelle nomenclature des données. Ainsi, la présentation des agrégats monétaires dans le présent rapport est différente de celle des précédentes éditions.

### 2.3.2.1 - Créances nettes sur l'Administration publique centrale

Les créances nettes des institutions monétaires sur l'Administration publique centrale se sont établies à 6.193,4 milliards à fin décembre 2016, en détérioration de 1.887,6 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des créances nettes des banques sur les Etats (2.015,3 milliards), en liaison avec la hausse des émissions nettes de titres publics qui se sont établies à 2.232,9 en 2016 contre 1.345,3 milliards en 2015.

### 2.3.2.2 - Créances sur les autres secteurs

L'encours des créances sur les autres secteurs résidents (autres que l'Administration publique centrale) a augmenté de 9,7% en un an, pour s'établir à 16.795,8 milliards à fin décembre 2016, après 15.309,8 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des crédits des banques aux autres secteurs résidents qui ont progressé de 1.497,9 milliards pour s'établir à 16.589,1 milliards à fin décembre 2016.

Au **Bénin**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents, au terme de l'année 2016, a progressé de 38,5 milliards ou 3,3%, pour ressortir à 1.210,6 milliards.

Au **Burkina**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents s'est établi à 2.097,3 milliards à fin décembre 2016, enregistrant une hausse de 124,3 milliards ou 6,3% par rapport à décembre 2015.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents s'est inscrit en hausse de 663,2 milliards ou 14,5% par rapport à son niveau atteint à fin décembre 2015 pour se situer à 5.226,1 milliards à fin décembre 2016.

En **Guinée-Bissau**, le volume des créances sur les autres secteurs résidents s'est élevé à 88,3 milliards à fin décembre 2016, en

baisse de 2,0 milliards ou 2,2% par rapport à décembre 2015.

Au **Mali**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents s'est accru de 298,2 milliards ou 15,4%, pour atteindre 2.232,9 milliards à fin décembre 2016.

Au **Niger**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents s'est situé à 684,4 milliards sur la période sous revue, en baisse de 10,0 milliards ou 1,4% par rapport à leur niveau de décembre 2015.

Au **Sénégal**, le montant des créances sur les autres secteurs résidents s'est inscrit en hausse de 292,8 milliards ou 9,8% au terme de l'année 2016 pour s'établir à 3.271,9 milliards.

Au **Togo**, l'encours des créances sur les autres secteurs résidents a progressé de 136,5 milliards ou 14,2% pour ressortir à 1.098,4 milliards à fin décembre 2016.

### 2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques s'est établi à 12.330,1 milliards à fin décembre 2016 contre 10.853,9 milliards au 31 décembre 2015, soit une hausse de 13,6%. Sur cette période, les crédits à court terme ont augmenté de 14,3% et les crédits à moyen et long termes de 12,0%.

L'accroissement de l'encours global des crédits recensés en 2016 à la Centrale des risques provient notamment de la hausse des concours consentis aux branches « Commerce de gros » (34,7%), « Industries manufacturières » (18,1%) et « Services fournis à la collectivité et services sociaux » (14,6%).

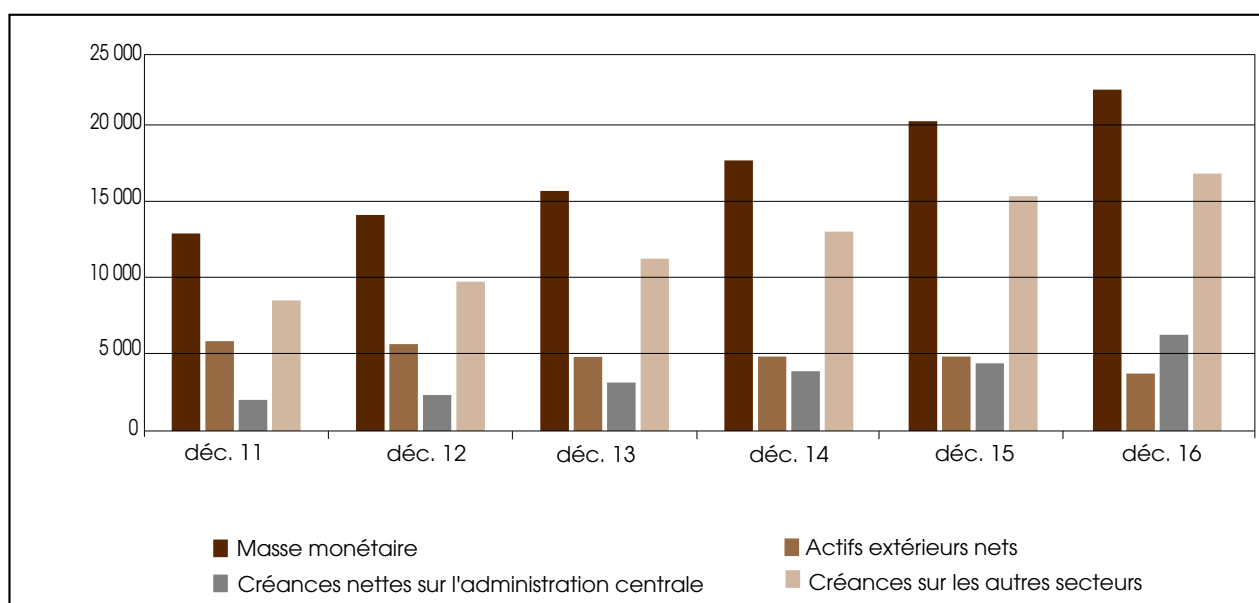
### 2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la **masse monétaire** a progressé de

10,2% pour se situer à 22.316,6 milliards en 2016 contre une progression de 14,7% sur l'année 2015. Cette décélération s'est reflétée à travers le léger ralentissement des dépôts à vue (13,5%) et de la circulation fiduciaire (5,5%) comparativement à la progression enregistrée en 2015 où les dépôts s'étaient consolidés de 18,5% et la circulation fiduciaire de 12,0%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2015, la **base monétaire** s'est renforcée de 1,9%, pour s'établir à 8.128,7 milliards à fin décembre 2016, en raison essentiellement de la hausse simultanée de 1.417,1 milliards des concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit et de 73,3 milliards des dépôts des Etats à la Banque Centrale.

Graphique 6 : UMOA - agrégats de monnaie (en milliards FCFA)



Source : BCEAO.

Tableau 6 : UMOA - agrégats de monnaie

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Milliards de francs CFA		
Circulation fiduciaire	4 666,0	5 227,3	5 515,6
Dépôts à vue	6 816,0	8 075,9	9 162,3
M1	11 482,0	13 303,2	14 677,9
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	6 168,2	6 939,3	7 638,7
<b>MASSE MONÉTAIRE (M2)</b>	<b>17 650,3</b>	<b>20 242,6</b>	<b>22 316,6</b>
Actifs extérieurs nets	4 746,8	4 751,3	3 648,9
<i>Banque Centrale</i>	5 237,9	5 482,2	4 529,4
<i>Banques</i>	-491,1	-730,9	-880,4
Créances intérieures	16 753,3	19 615,6	22 989,1
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	3 775,8	4 305,8	6 193,4
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	12 977,4	15 309,8	16 795,8
Passifs à caractère non monétaire (2)	4 865,1	5 301,1	5 615,2
Autres postes nets (3)	-1 015,3	-1 176,7	-1 293,7
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>17 650,3</b>	<b>20 242,6</b>	<b>22 316,6</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.





## III – EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

### 3.1 – SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Au cours de l'année 2016, le **réseau bancaire** de l'UMOA s'est consolidé d'une (1) unité par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre des établissements de crédit agréés est ressorti à 138 unités au 31 décembre 2016 contre 137 au 31 décembre 2015.

Au titre des activités, entre décembre 2015 et décembre 2016, l'évolution du système bancaire de l'Union a été caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 9,6% et de 16,8% respectivement.

Les ressources des établissements de crédit se sont établies à 24.385,0 milliards à fin décembre 2016 contre 22.242,3 milliards en décembre 2015, enregistrant ainsi une hausse de 2.142,7 milliards. Cette évolution est liée à un accroissement de 1.775,8 milliards (+9,5%) des dépôts et emprunts, de 259,0 milliards (+19,0%) des diverses ressources et de 108,0 milliards (5,2%) des fonds propres nets.

Les emplois se sont accrus de 3.956,7 milliards (+16,8%). Cette évolution est impulsée par la hausse des crédits (+1.874,9 milliards ; +12,6%) et des autres emplois (+2.081,8 milliards ; +24,0%). Les crédits à moyen et long terme ont progressé de 1.315,6 milliards (+20,9%) et, les crédits à court terme de 527,0 milliards (+7,0%). S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières ont augmenté de 1.594,5 milliards (+27,6%) et de 169,0 milliards (+17,2%) pour s'établir respectivement à 7.377,9 milliards et 1.154,2 milliards.

Le déficit de trésorerie des banques et établissements financiers s'est creusé de 1.814,0 milliards, pour se situer à 3.150,8 mil-

liards à fin décembre 2016, en liaison avec un accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources. Cette situation a induit au cours de la période sous revue, un recours plus important des établissements de crédit aux concours monétaires de l'Institut d'émission.

La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers à caractère bancaire de l'Union s'est améliorée au cours de la période sous revue. En effet, les taux brut et net de dégradation du portefeuille sont ressortis respectivement à 13,9% et 5,3% contre 15,6% et 6,5% en décembre 2015.

**Au plan prudentiel**, sur la base des données disponibles au 30 juin 2016, les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA se sont chiffrés à 1.536,0 milliards, dont 1.454,0 milliards pour les banques. Les risques pondérés sont évalués à 15.457,2 milliards, dont 98,4% sont portés par les banques. Il en ressort un ratio moyen « fonds propres effectifs sur risques » pour l'ensemble du système bancaire de 9,94%, pour une norme minimale fixée à 8,0%, en hausse de 0,31 point de pourcentage par rapport à celui enregistré à fin décembre 2015. Environ 79% des établissements de crédit respectent ce ratio.

Par ailleurs, au 30 juin 2016, 81% des banques et établissements financiers à caractère bancaire respectaient la norme de liquidité, contre 76% à fin décembre 2015, soit une hausse de 5,0 points de pourcentage.

Au total, sur le plan prudentiel, la situation du système bancaire de l'Union au regard de la norme de solvabilité a connu une légère amélioration à fin juin 2016, en rapport avec une augmentation des fonds propres plus rapide que celle des risques pondérés.

Au cours de l'année 2016, le secteur de la microfinance a poursuivi son dynamisme en vue d'accroître l'accès des populations aux services financiers. Sur la base des données disponibles, le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) a augmenté de 32 unités pour s'établir à environ sept cent deux (702) à fin décembre 2016 contre six cent soixante-dix (670) à fin décembre 2015. Le nombre de bénéficiaires de ces services s'est situé à près de 12,7 millions sur la période sous revue, soit une hausse de 2,3%.

Au plan de l'intermédiation financière, l'activité des SFD de l'Union s'est également consolidée. En effet, l'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance s'est accru de 15,6%, pour ressortir à 1.079,1 milliards à fin décembre 2016 contre 933,2 milliards à fin décembre 2015. Il correspond à environ 6,4% des dépôts collectés par les établissements de crédit à cette date. Pour sa part, l'encours des crédits octroyés par les SFD s'est établi à 1.072,6 milliards à fin décembre 2016 contre 904,5 milliards à fin décembre 2015, traduisant une augmentation de 18,6%. Il représente 6,4% des crédits accordés par les établissements de crédit de l'Union.

Durant la période sous revue, la qualité du portefeuille de crédits des SFD s'est légèrement détériorée. Le taux brut de dégradation du portefeuille, mesuré par le rapport des créances en souffrance sur l'encours des crédits a connu une progression de 0,1 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2015, pour s'établir à 5,7% en décembre 2016, pour une norme de 3,0% généralement admise dans le secteur.

En 2016, la Banque Centrale a, outre la poursuite des actions en faveur de l'assainissement du secteur de la microfinance et du renforcement de sa supervision, initié d'importants chantiers visant à donner une nouvelle impulsion au secteur de la finance décentralisée. Il s'agit notamment de l'élaboration du guide de conduite d'une administration provisoire des SFD dans les

Etats membres de l'UMOA, du schéma institutionnel de supervision des SFD, de la cartographie des risques des SFD ainsi que de l'étude sur la transformation institutionnelle ou l'encadrement adéquat de la croissance des SFD de grande taille dans l'UMOA.

Aussi, dans le cadre de la modernisation de ce secteur, des réflexions ont-elles été menées à travers les travaux portant sur les aménagements à apporter au cadre juridique régissant ce secteur ainsi que ceux afférents à la prise en compte de la finance islamique dans l'exercice de l'activité de microfinance.

Au titre de l'amélioration de la qualité de l'information financière, la BCEAO a organisé, en juillet 2016, un séminaire de formation sur l'application « *Solution Informatique Centralisée de Suivi des SFD* » à l'attention des utilisateurs pour leur permettre de s'en approprier, afin de faciliter une plus grande célérité dans la production et le traitement des données financières.

L'ensemble de ces initiatives vise à préparer les SFD aux nouveaux enjeux et défis qui les interpellent.

### 3.2 - MARCHÉ INTERBANCAIRE

L'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par une hausse concomitante du volume des échanges de liquidités et du taux d'intérêt moyen pondéré des opérations.

Le volume moyen des transactions s'est élevé à 169 milliards FCFA en 2016 contre 107 milliards FCFA en 2015 (+58%). Les opérations ont couvert des maturités allant d'un (1) jour à douze (12) mois. Les compartiments à une et deux semaines ont été les plus actifs, représentant respectivement 44,7% et 32,5% du volume moyen des transactions contre 39,9% et 31,2% en 2015. Ces guichets ont cumulé en moyenne des prêts de montants respectifs de 76 milliards et 55 milliards en 2016 contre 43 milliards et 33 milliards en 2015.

Rapporté au montant moyen des injections de liquidités, le volume des opérations interbancaires est ressorti en hausse de 6,3% en 2016 contre 4,5% en 2015.

S'agissant des taux d'intérêt, il a été noté sur le compartiment principal à une semaine, une progression du taux d'intérêt moyen pondéré de 3,68% en 2015 à 4,21% en 2016, en liaison avec la hausse des taux

sur les guichets des appels d'offres de la BCEAO. Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. La place de Dakar a été la plus active en terme d'offres de ressources (28,4%), suivie de celles d'Abidjan (24,1%) et de Lomé (14,7%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Dakar (42,3%), Cotonou (15,9%) et Abidjan (13,1%).

Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2016 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Janvier	4,27	3,71	5,03	4,60	4,16	4,92	
Février	4,43	3,80	5,04	4,86	4,86	4,00	4,40
Mars	3,65	4,05	5,26	4,74	4,75	4,97	
Avril	4,04	4,01	5,17	4,98	5,35		
Mai	4,47	4,02	5,08	4,92	5,51		
Juin	4,42	4,20	5,03	4,77	5,46	5,10	5,75
Juillet	4,57	4,60	5,06	5,20	4,78	4,93	
Août	4,29	4,15	5,13	4,86	5,73	5,55	
Septembre	4,51	4,43	5,15	4,68	3,96		
Octobre	4,95	4,40	5,19	4,88	5,15	5,00	
Novembre	4,71	4,26	5,26	4,63	5,89	5,00	2,50
Décembre	4,25	4,80	5,28	5,13	4,19		2,92
<b>Moyenne</b>	<b>4,42</b>	<b>4,21</b>	<b>5,15</b>	<b>4,84</b>	<b>4,68</b>	<b>5,00</b>	<b>3,66</b>

Source : BCEAO.

Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2016 (en millions FCFA)

	Montants moyens		Encours moyens des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	158 060	128 040	359 140	3,20 à 6,10	1 jour à 6 mois
Février	196 245	160 907	363 157	3,60 à 6,00	1 jour à 12 mois
Mars	128 613	96 825	369 438	3,30 à 5,35	1 jour à 6 mois
Avril	133 381	98 407	339 690	3,76 à 5,83	1 jour à 3 mois
Mai	128 676	93 201	282 819	3,78 à 6,00	1 jour à 3 mois
Juin	143 195	99 408	301 694	3,91 à 5,75	1 jour à 12 mois
Juillet	152 309	105 614	348 286	4,08 à 6,10	1 jour à 6 mois
Août	159 070	116 145	381 584	3,92 à 6,00	1 jour à 6 mois
Septembre	187 681	141 141	443 576	4,21 à 5,41	1 jour à 3 mois
Octobre	191 170	132 326	470 789	3,47 à 6,00	1 jour à 6 mois
Novembre	233 370	173 599	485 905	2,50 à 6,25	1 jour à 12 mois
Décembre	220 755	161 465	432 110	2,92 à 5,66	1 jour à 12 mois
<b>Moyenne</b>	<b>169 377</b>	<b>125 611</b>	<b>381 516</b>		

Source : BCEAO.

### 3.3 – MARCHÉ FINANCIER

#### 3.3.1 - Mobilisation des ressources par les Etats

##### 3.3.1.1 - Mobilisation des ressources sur le marché régional

Le marché régional de la dette publique est resté la principale source de financement interne des Etats durant l'année 2016. Les émissions nettes de titres publics se sont situées à 2.232,9 milliards, contre 1.345,3 milliards en 2015. Les émissions brutes se sont élevées à 4.412,1 milliards, dont 1.541,0 milliards de bons du Trésor et 2.871,1 milliards d'obligations<sup>5</sup>.

##### 3.3.1.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations

Sur l'ensemble de l'année, trente-huit (38) émissions de bons du Trésor ont été réalisées pour un montant total de 1.541,0 milliards, contre 1.127,3 milliards un an auparavant. Les maturités de 12 et 24 mois ont été les plus

sollicitées avec vingt-cinq (25) émissions d'une valeur globale de 986,7 milliards, soit 64,0% de la valeur totale des bons émis.

Au cours de l'année 2016, les taux sur le compartiment des bons du Trésor ont été globalement orientés à la baisse. Le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 4,72% au cours de la période sous revue contre 4,93% un an auparavant. Les replis ont été enregistrés au niveau des échéances de 3 mois (-1,17 point de pourcentage) et de 12 mois (-0,16 point de pourcentage).

En 2016, les émissions par adjudication sur le compartiment des obligations du Trésor sont ressorties à 1.789,0 milliards, en augmentation de 161,5 milliards par rapport à l'année 2015. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 5 et 7 ans sur lesquelles des montants respectifs de 680,3 milliards et 577,3 milliards ont été mobilisés, représentant au total 70,3% du volume total des émissions d'obligations par adjudication.

Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics (en milliards FCFA)

	2014	2015				Total 2015	2016				Total 2016
		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
Bons	1 466,7	447,7	259,8	185,9	234,0	1 127,3	481,1	271,3	404,8	383,9	1 541,0
Obligations	1 603,8	221,9	568,8	403,3	983,0	2 177,0	366,7	851,1	988,1	665,2	2 871,1
Par adjudication	1 049,0	221,9	435,5	403,3	575,8	1 636,5	366,7	465,8	472,1	484,4	1 789,0
Par syndication	554,8	-	133,3	-	407,2	540,5	-	385,3	516,0	180,8	1 082,1
<b>Total</b>	<b>3 070,5</b>	<b>669,6</b>	<b>828,6</b>	<b>589,2</b>	<b>1 227,0</b>	<b>3 304,3</b>	<b>847,8</b>	<b>1 122,3</b>	<b>1 392,9</b>	<b>1 049,1</b>	<b>4 412,1</b>

Source : BCEAO.

##### 3.3.1.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional

Les émissions par syndication sur le compartiment des obligations du Trésor se sont élevées à 1.082,1 milliards en 2016, en

hausse de 541,6 milliards par rapport à 2015. La préférence des Etats s'est portée sur la maturité de 10 ans sur laquelle un montant de 656,8 milliards a été mobilisé, soit 60,7% du volume total des émissions d'obligations par syndication. Ces émissions par syndication ont été effectuées par la Côte d'Ivoire (587,3 milliards dont 160,0 milliards au titre des obligations isla-

5. Ce montant inclut les émissions d'obligations islamiques « Sukuk » par les Trésors de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo.



miques ou « *Sukuk* », le Mali (100,0 milliards), le Niger (38,8 milliards), le Sénégal (200,0

milliards de sukuk) et le Togo (156,0 milliards de sukuk).

Tableau 10 : taux d'intérêt moyen des bons du Trésor (en pourcentage)

	2015				Total	2016				Total
	T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
1 mois	-	-	-	-	-	-	-	-	3,52	3,52
3 mois	4,92	-	-	-	4,92	4,03	4,11	3,33	4,66	3,75
6 mois	5,11	4,59	4,32	4,59	4,63	4,67	4,81	-	-	4,75
9 mois	-	-	-	-	-					
12 mois	5,36	5,07	4,30	4,69	5,06	5,14	4,65	5,06	4,54	4,90
24 mois	5,27	5,04	4,65	4,72	5,02	5,10	5,76	5,07	5,62	5,30
<b>Taux moyen</b>	<b>5,27</b>	<b>4,93</b>	<b>4,43</b>	<b>4,67</b>	<b>4,93</b>	<b>4,92</b>	<b>4,72</b>	<b>4,38</b>	<b>4,82</b>	<b>4,72</b>

Source : BCEAO.

### 3.3.1.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional

L'encours global des titres publics est ressorti à 8.621,4 milliards ou 14,8% du PIB à fin décembre 2016, contre 6.388,5 milliards (12,2% du PIB) un an plus tôt. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent 82,8% du total.

La hausse de 2.232,9 milliards, d'une année à l'autre, de l'encours des titres publics est imputable à la forte sollicitation du compartiment long du marché régional par les Etats de l'Union, en vue de financer leurs projets d'investissements, notamment dans le domaine des infrastructures.

Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2016 (en milliards FCFA)\*

	Bons (1)	Obligations (2)			Total (1)+(2)	Part relative par pays (%)
		Adjudication	Syndication	Total		
Bénin	161,5	849,8	-	849,8	1 011,3	11,8
Burkina	225,0	319,4	97,3	416,7	641,7	7,4
Côte d'Ivoire	413,6	1 475,3	1 433,8	2 909,1	3 322,7	38,5
Guinée-Bissau	29,3	11,0	-	11,0	40,3	0,5
Mali	236,3	573,4	100,0	673,4	909,7	10,6
Niger	78,1	344,0	38,8	382,9	461,0	5,3
Sénégal	147,7	744,2	580,6	1 324,8	1 472,5	17,1
Togo	188,5	417,6	156,0	573,6	762,1	8,8
<b>UEMOA</b>	<b>1 480,0</b>	<b>4 734,8</b>	<b>2 406,5</b>	<b>7 141,4</b>	<b>8 621,4</b>	<b>100,0</b>

(\*) : Ces chiffres concernent uniquement les émissions sur le marché financier régional.

Source : BCEAO.

Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics (en milliards FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Encours</b>	<b>2 601,7</b>	<b>3 023,9</b>	<b>3 743,9</b>	<b>5 043,2</b>	<b>6 388,5</b>	<b>8 621,4</b>
(en % du PIB)	7,1	7,5	8,3	10,5	12,2	14,8
<b>Part relative (en %)</b>						
- bons	36,7	39,0	36,3	30,6	20,6	17,2
- obligations	63,3	61,0	63,7	69,4	79,4	82,8

Source : BCEAO.

### 3.3.2 - Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

Au niveau du marché financier régional, la capitalisation boursière s'est élevée à 10.215,5 milliards au 30 décembre 2016 contre 9.078,9 milliards au 31 décembre 2015, soit une hausse de 12,5% imputable à l'introduction de quatre (4) nouveaux titres de capital et de lignes obligataires à la cote de la BRVM. La capitalisation du marché des actions est ainsi passée de 7.499,67 milliards à fin décembre 2015 à 7.706,27 milliards au 30 décembre 2016, tandis que celle des obligations a progressé au cours de la même période de 930,03 milliards, en ressortant à 2.509,26 milliards au 30 décembre 2016.

Le volume des transactions a également enregistré une hausse en un an, en passant de 62.766 opérations au 31 décembre 2015 à 2.315.818 titres échangés à la fin de l'année 2016.

En revanche, les indices de la BRVM se sont orientés à la baisse en 2016. Le BRVM<sub>10</sub>, principal indice boursier et l'indice composite, qui se sont établis respectivement à 261,95 points et 292,17 points au 30 décembre 2016, ont fléchi de 9,8% et 3,9% par rapport à fin décembre 2015.

### 3.4 – ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE

Les actions menées en 2016 par la BCEAO en matière de stabilité financière ont visé essentiellement :

- le renforcement des mécanismes de résolution des crises bancaires et de protection des déposants ;
- le renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire et financière ;
- la promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit ;
- les autres dispositions contribuant à la stabilité financière.

#### 3.4.1 - Renforcement des mécanismes de résolution des crises bancaires et de protection des déposants

Dans le cadre de la préservation de la stabilité du système financier régional, la BCEAO a poursuivi, au cours de l'année 2016, les actions relatives au renforcement du dispositif de résolution des crises bancaires en vigueur dans l'Union. Pour rappel, ces travaux prennent appui sur la Décision adoptée par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 2 juillet 2015 à Bissau, qui institue un mécanisme de résolution des crises bancaires dans l'UMOA articulé autour d'une Autorité qui serait la Commission Bancaire de l'UMOA et d'un fonds de financement des actions de résolution, confié au Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA).

Au titre de l'Autorité de résolution, des propositions de modification de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA ont été formulées,

afin d'y insérer des dispositions permettant à cet organe de jouer pleinement ce rôle. Le projet de texte élaboré devrait être soumis aux Autorités compétentes en 2017.

Concernant les travaux relatifs à l'opérationnalisation du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA, les progrès enregistrés ont principalement porté sur la mise en place de la structure organisationnelle et administrative, la finalisation du processus de recrutement des premiers agents, la désignation d'un commissaire aux comptes ainsi que la soumission au Conseil des Ministres des avant-projets de circulaires relatifs aux modalités d'adhésion, aux contributions et aux modalités d'indemnisation.

Les prochaines étapes concernent notamment l'approbation du taux de contribution, les formalités d'adhésion et la mise en place d'un processus de collecte des cotisations.

Les réflexions relatives à l'extension des attributions du FGD-UMOA au financement des actions de résolution des crises bancaires sont en cours.

### **3.4.2 - Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire et financière**

Les actions menées dans ce cadre ont concerné l'amélioration de la réglementation financière de l'Union ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de supervision bancaire et financière.

Au titre de l'amélioration de la réglementation financière, le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté au cours de sa session ordinaire tenue à Lomé le 24 juin 2016, les textes transposant les règles de Bâle II et Bâle III dans l'Union, à savoir :

- la Décision n° 013/24/06/2016/CM/UMOA portant dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA et son annexe, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

- et la Décision n° 014/24/06/2016/CM/UMOA relative à la supervision sur base consolidée des établissements de crédit maisons-mères et des compagnies financières dans l'UMOA, entrée en vigueur dès son adoption.

Le nouveau dispositif prudentiel vise à promouvoir la préservation d'un système bancaire solide, résilient, qui présente un profil de risque maîtrisé et répond aux besoins de financement des économies des Etats de l'Union.

S'agissant de la décision relative à la supervision sur base consolidée, elle fixe le principe et les modalités d'assujettissement des groupes bancaires opérant dans l'Union ainsi que les règles prudentielles qui leur sont applicables.

Ces textes assurent la convergence de la réglementation prudentielle de l'Union vers les standards internationaux, notamment les règles de Bâle II et Bâle III, tout en prenant en compte les spécificités du système bancaire de la Zone.

Le processus de vulgarisation des nouveaux textes, qui a démarré par une session de sensibilisation des établissements assujettis, tenue le 21 septembre 2016, devrait se poursuivre en 2017 à travers des séminaires prévus, dans chaque Etat membre de l'Union, au profit des agents des établissements assujettis et de ceux de la BCEAO.

La Banque Centrale a également mis en place un dispositif d'accompagnement des établissements assujettis, en vue d'assurer une mise en œuvre ordonnée et harmonieuse de cette réforme dans l'UMOA. Dans ce cadre, les établissements ont été informés des principales diligences leur incombant ainsi que de la disponibilité des Services de la BCEAO à leur apporter un appui technique au cours du processus de migration.

Par ailleurs, les travaux relatifs à la révision du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA

(PCB) ont été achevés. Lors de sa session tenue à Lomé le 24 juin 2016, le Conseil des Ministres a donné son avis favorable pour l'entrée en vigueur du nouveau référentiel comptable bancaire, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans cette perspective, la Décision du Gouverneur instituant le PCB révisé, ses textes d'application ainsi que l'Avis précisant les diligences attendues des établissements assujettis ont été diffusés à la profession bancaire. Une mission itinérante de vulgarisation du nouveau dispositif comptable a été organisée dans les pays de l'Union, à travers des sessions de sensibilisation destinées à toutes les parties prenantes, notamment les professions bancaire et comptable ainsi que les administrations fiscales. Cette réforme permet de doter le secteur bancaire d'un dispositif de reporting rénové, en phase avec les besoins des établissements assujettis ainsi que des Autorités monétaires et de contrôle. L'année 2017 devrait être consacrée à la réalisation de la phase de transition dont l'objectif est d'assurer la mise en œuvre, par les différents acteurs, des mesures visant à faciliter une application ordonnée des nouvelles dispositions.

Concernant le renforcement du dispositif de supervision des établissements de crédit, la BCEAO a poursuivi ses travaux relatifs, d'une part, à la définition et à la mise en place d'un cadre de politique macro-prudentielle au sein de l'Union et, d'autre part, à l'identification des établissements bancaires d'importance systémique. Ce dernier projet répond au besoin d'une sécurisation accrue du système financier. En effet, il s'agit de particulariser les établissements dont la défaillance pourrait avoir un impact négatif significatif sur le système financier dans son ensemble et sur les économies de l'Union. L'objectif, in fine, est de les soumettre à une surveillance renforcée et à des exigences en fonds propres supplémentaires.

Dans le cadre de l'évaluation annuelle de la résilience du système bancaire de

l'UMOA à des chocs sévères mais susceptibles de se produire, la Banque Centrale a procédé, en décembre 2016, à un test de résistance (stress test) sur ledit secteur. Les résultats obtenus à l'issue de cet exercice indiquent globalement que le secteur bancaire est résilient malgré quelques points de vulnérabilité relatifs notamment à la concentration du portefeuille de crédit.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a pris part aux travaux de la 10<sup>e</sup> session ordinaire du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), tenue le 2 juin 2016. Au cours de cette rencontre, le Comité a mis en exergue les principaux risques devant faire l'objet d'une surveillance particulière par les organes et institutions de régulation du système financier et par les Etats membres de l'Union.

Enfin, la BCEAO a participé aux 83<sup>e</sup>, 84<sup>e</sup>, 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> sessions ordinaires de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), tenues respectivement du 25 au 29 avril 2016 à Dakar, du 18 au 22 juillet 2016 à Douala, du 24 au 28 octobre 2016 à Ouagadougou et du 12 au 16 décembre 2016 à Libreville. Elle a également participé à la première session ordinaire de l'année de la Commission de Surveillance de la Prévoyance Sociale (CSPS) de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), tenue en avril à Lomé.

### **3.4.3 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit**

La Banque Centrale a poursuivi le projet relatif à la promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UEMOA, afin de réduire l'asymétrie d'information entre les banques et leur clientèle, le BIC assurant la disponibilité d'informations économiques et financières sur les clients.

Au cours de l'année 2016, des avancées notables ont été enregistrées sur le renfor-

cement de l'encadrement juridique des activités desdits Bureaux. En effet, la loi uniforme portant réglementation des BIC a été adoptée par l'Assemblée nationale dans les trois Etats membres de l'Union qui ne l'avaient pas encore insérée dans leur droit interne (Bénin, Burkina et Togo). Par ailleurs, la BCEAO a édicté cinq (5) nouvelles instructions d'application de cette loi. Ces instructions portent notamment sur les modalités de mise en place d'un dispositif de contrôle interne, d'audit de conformité et d'administration provisoire des BIC. Elles ont également permis de déterminer les sanctions applicables aux BIC et de fixer le montant pour la constitution d'une réserve spéciale pour assurer leur viabilité sur le long terme.

#### **3.4.4 - Autres dispositions contribuant à la stabilité financière**

La BCEAO a poursuivi, en rapport avec les Etats membres de l'UEMOA, les actions visant à mettre le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) de l'Union en conformité avec les nouveaux standards internationaux édictés par le Groupe d'Action Financière (GAFI) et à assurer son efficacité. Pour rappel, le Conseil des Ministres a pris la Décision n° 26 du 02/07/2015/CM/UMOA portant adoption du projet de loi uniforme relative à la LBC/FT, en recommandant aux Etats membres de l'insérer dans leur droit interne au plus tard le 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2016 le projet de texte a été adopté par l'Assemblée Nationale dans quatre Etats (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Niger) et déjà promulgué dans deux (Burkina et Mali). En vue de permettre la mise en œuvre de la nouvelle loi uniforme dès son internalisation effective dans les Etats membres, la BCEAO a élaboré quatre (4) projets d'instructions d'application de ladite loi qui ont été enrichis par les contributions des structures concernées des Etats. Ces projets précisent notamment les moda-

lités d'application de la loi uniforme par les institutions financières ainsi que certains seuils relatifs aux transactions en espèces.

Dans le cadre de l'exécution du projet de refonte du système de reporting des établissements assujettis à la Banque Centrale, le Gouverneur de la BCEAO a édicté l'Instruction n° 022-11-2016 du 15 novembre 2016 relative aux modalités de déclaration des documents de synthèse des établissements de crédit à la Banque Centrale.

L'objectif de ce texte est de favoriser la mise en œuvre des actions entreprises par la BCEAO, en vue de la rationalisation et de l'automatisation de la collecte et du traitement des données nécessaires pour la politique monétaire et la supervision du système bancaire et financier. Il s'agit ainsi de renforcer la fiabilité des données collectées et de réduire les délais de disponibilité des informations requises des assujettis.

#### **3.5 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE**

Dans le cadre de la promotion et du développement de l'inclusion financière au sein de l'Union, la BCEAO a poursuivi l'exécution des actions visant la mise en place de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA.

Elle a, en partenariat avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF), marqué une avancée importante, avec l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UMOA, au cours de sa session tenue le 24 juin 2016 à Lomé, au Togo, du document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière, assorti d'un plan d'actions et d'un budget pour son financement. Ce document vise à fédérer l'ensemble des initiatives en cours au niveau de l'Institut d'émission, avec celles en vigueur dans les Etats. Il constitue un cadre de référence qui offre une vision partagée de l'inclusion financière et définit les priorités pour renforcer l'accès des

populations aux services financiers dans l'UMOA. L'Institut d'émission a également organisé une table ronde des bailleurs de fonds le 17 novembre 2016, à Dakar, dans les locaux de son Siège, pour recueillir les engagements financiers des partenaires techniques et financiers, en vue de la mobilisation de ressources financières pour mettre en œuvre les activités identifiées.

La BCEAO a en outre poursuivi les travaux du Groupe de travail des banques centrales des pays francophones sur l'inclusion financière. Elle a élaboré et soumis à la 23<sup>e</sup> Conférence des Gouverneurs, tenue en Guinée Equatoriale, du 11 au 13 mai 2016, un rapport provisoire faisant l'état des lieux de l'inclusion financière dans les pays membres.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a organisé, le 20 septembre 2016, une conférence régionale de haut niveau sur le thème : « *La finance pour tous : promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest* », en collaboration avec le Fonds Monétaire International. Cette rencontre a servi de plateforme d'échanges sur les enjeux et les défis des banques centrales et des pouvoirs publics en matière d'inclusion financière. Cette Conférence a été l'occasion de s'inspirer des pratiques des autres pays membres de la CEDEAO en matière de promotion de l'inclusion financière. Elle a permis de favoriser les échanges autour des enjeux et défis de l'inclusion financière et de tirer profit des partages d'expériences des meilleures pratiques en cours en Afrique de l'Ouest.

## IV – GESTION DES SIGNES MONÉTAIRES, DES SYSTÈMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE

### 4.1 – GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Au cours de l'année 2016, les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées par des prélèvements de signes monétaires (2.383,8 millions de vignettes) supérieurs aux versements reçus (2.331,5 millions de vignettes). Comparée à 2015, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,2%.

#### 4.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO

Les mouvements aux guichets de la Banque Centrale se sont situés à 4.853,8 millions de billets et pièces de monnaie en 2016 contre 4.819,8 millions d'unités l'année précédente.

Les **prélèvements** de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 2.383,8 millions de vignettes (16.123,1 milliards de FCFA) contre 2.385,8 millions de vignettes en 2015 (15.786,5 milliards FCFA), soit une baisse annuelle de 2 millions de vignettes.

Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (29,0%), au Sénégal (16,6%), au Burkina Faso (15,4%) et au Mali (12,8%).

Les prélèvements de pièces de monnaie ont accusé une baisse de 9,0% passant de 141,8 millions d'unités en 2015 à 129,0 millions en 2016. Les sorties de pièces de monnaie sont restées quasiment stables à 7,6 milliards FCFA d'une année à l'autre.

Les **versements** de billets aux guichets de la Banque Centrale se sont élevés à 2.331,5 millions d'unités (15.855,8 milliards FCFA) en 2016 contre 2.295,3 millions de vignettes en 2015 (15.174,1 milliards FCFA),

soit une hausse annuelle de 36,2 millions de vignettes.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (28,0%), au Burkina Faso (17,0%), au Sénégal (13,6%) et au Mali (13,4%).

Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale ont baissé de 2,9 millions d'unités passant de 12,4 millions d'unités en 2015 à 9,5 millions d'unités en 2016, soit un recul en volume de 30,5% essentiellement dû à la diminution des versements de pièces de 500 FCFA aux guichets. En valeur, les versements de pièces de monnaie se sont chiffrés à 2.348,8 millions FCFA en 2016 contre 4.329,6 millions FCFA l'année précédente.

#### 4.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2016, la circulation fiduciaire s'est établie à 6.135,7 milliards FCFA contre 5.863,0 milliards FCFA un an auparavant, soit une hausse de 4,7%. Les grosses coupures ont constitué 91,2% de la circulation des billets en valeur, soit la même part qu'en 2015.

#### 4.1.3 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO

Au cours de l'exercice 2016, les mouvements de billets externes<sup>6</sup> résultant des opérations de tri se sont chiffrés à 2.130,5 milliards FCFA contre 1.766,0 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 20,6%.

<sup>6</sup>. Il s'agit de billets résultant des opérations de tri dans les Agences d'un Etat donné et qui ne sont pas de son émission.

Les billets déplacés ont été principalement émis par les Agences de la Côte d'Ivoire (36,8%), du Burkina Faso (15,2%), du Bénin (12,6%), du Mali (9,6%) et du Togo (8,2%).

Les Agences du Togo, du Bénin, du Mali et du Burkina ont enregistré à leurs guichets les montants les plus importants de billets externes avec des parts respectives de 30,6%, 19,4%, 15,4% et 11,8%.

Tableau 13 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA)

	Exercice 2015 (1)			Exercice 2016 (2)			Variation (3) = (2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	512,1	280,6	231,5	414,1	269,4	144,8	-97,9	-11,2	-86,7
Burkina Faso	256,6	270,2	-13,6	251,8	324,1	-72,3	-4,8	53,9	-58,7
Côte d'Ivoire	195,8	441,5	-245,6	153,1	784,9	-631,7	-42,7	343,4	-386,1
Guinée-Bissau	25,7	27,0	-1,3	24,9	78,1	-53,2	-0,8	51,1	-51,9
Mali	105,8	113,1	-7,4	329,2	204,2	124,9	223,4	91,1	132,3
Niger	87,8	182,0	-94,2	107,2	149,8	-42,6	19,4	-32,2	51,6
Sénégal	57,8	71,1	-13,3	198,2	145,5	52,7	140,4	74,3	66,1
Togo	524,4	380,4	144,0	651,9	174,6	477,3	127,5	-205,8	333,3
<b>UMOA</b>	<b>1 766,0</b>	<b>1 766,0</b>	<b>-</b>	<b>2 130,5</b>	<b>2 130,5</b>	<b>-</b>	<b>364,5</b>	<b>364,5</b>	<b>-</b>

Source : BCEAO.

## 4.2 – SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT

Au 31 décembre 2016, la situation des systèmes de paiement de l'UEMOA ressort globalement satisfaisante avec une hausse des principaux indicateurs d'activités.

### 4.2.1 – Fonctionnement des systèmes de paiement

Le **Système de Transfert Automatisé et de Règlement de l'UEMOA (STAR-UEMOA)** compte à fin décembre 2016, 118 participants grâce à l'entrée en production de trois (3) nouveaux participants dont le Trésor du Sénégal.

En 2016, le nombre d'opérations réglées dans STAR-UEMOA est ressorti à 758.995, pour une valeur de 457.831 milliards FCFA,

soit une augmentation de 49,25 % en valeur et de 11,14 % en volume par rapport à l'année 2015.

Cette hausse des opérations au cours de l'année 2016 se justifie par celle du nombre de participants, d'une part, et par la progression du volume des opérations de la Banque Centrale, d'autre part.

Les échanges inter-pays au sein de l'UEMOA ont été portés à 316.538 opérations d'une valeur de 26.272 milliards FCFA en 2016, s'établissant ainsi à 41,70% du volume global des opérations traitées dans STAR-UEMOA. L'évolution favorable de 8,92 % en volume et de 14,53 % en valeur des opérations inter-pays met en exergue une amélioration des échanges financiers entre les pays de l'UEMOA.



A fin 2016, le **Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA (SICA-UEMOA)** compte 133 participants parmi lesquels les banques, les Directions Nationales de la BCEAO ainsi que les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. En 2016, l'activité de SICA-UEMOA a été marquée par des augmentations respectives de 2,90% du volume des échanges et de 2,45% de leur valeur par rapport à 2015. Le volume des échanges s'est établi à 12.583.759 opérations pour un montant de 43.609 milliards FCFA.

Cette hausse de la valeur des opérations est imputable aux évolutions de l'activité au Mali (+16,96%), au Sénégal (+11,06%) et au niveau sous-régional (+14,33%). Les échanges inter-pays constituent 1,13% de la valeur globale des transactions de l'Union.

En ce qui concerne la répartition des instruments de paiement traités dans le système de télé-compensation, la part relative des virements est ressortie en hausse de 2,68% au détriment des chèques. Ainsi, en 2016, les virements représentent 34,32% des échanges contre près de 64,51% pour les chèques. Pour rappel, la part respective de ces instruments était de 31,64% et 67,15% en 2015. En valeur, le chèque est ressorti à 84,57% des échanges en 2016.

#### **4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement**

Au titre de la gestion du Fonds de Garantie (FDG) du règlement des soldes de compensation de SICA-UEMOA, l'année 2016 a enregistré cinquante (50) interventions à titre d'avances de trésorerie contre soixante-dix (70) en 2015, soit une baisse de 28,60% en volume par rapport à l'année précédente. Les avances pour l'année sous revue sont évaluées à près de 21 milliards FCFA.

A fin décembre 2016, le montant moyen des avances est ressorti à environ 420 millions FCFA contre 930 millions FCFA en 2015. Au total, les interventions du Fonds de Garantie ont permis de régler en 2016 près de 68 milliards FCFA de soldes débiteurs à la compensation.

Cette contraction observée dans le recours au FDG est imputable aux résultats de la sensibilisation permanente des participants à la nécessité d'une amélioration de la gestion de leur trésorerie.

La BCEAO en sa qualité de gestionnaire a réalisé les actions ci-après au cours de la période sous revue, en vue d'accroître l'efficacité des systèmes SICA-UEMOA et STAR-UEMOA :

- la centralisation technique au Siège de la BCEAO des neuf (9) systèmes de compensation nationaux et régional. La réalisation de ce projet a abouti à la mise en production d'une nouvelle version du Système Interbancaire de Compensation Automatisé (SICA-UEMOA V4) au cours du mois de juillet 2016. Les bénéfices induits par SICA-UEMOA V4 sont liés au renforcement de la capacité du système, en liaison avec les volumes d'activités croissants et à la mise en œuvre d'innovations technologiques à l'origine d'une fluidité et d'une sécurité accrue des échanges ;
- l'élaboration d'un guide pratique de vérification de la plate-forme des participants aux systèmes de paiement visant, d'une part, la maîtrise des risques découlant de la participation aux systèmes de paiement dans l'UEMOA et, d'autre part, l'amélioration des conditions de réalisation des opérations interbancaires de paiement ;
- l'élaboration d'un nouveau guide de fonctionnement du Groupe Utilisateurs

de SICA-UEMOA et STAR-UEMOA permettant une meilleure prise en charge des problématiques issues des systèmes de paiement ;

- l'organisation d'une session de formation à l'intention des participants aux systèmes de paiement, afin de renforcer leurs capacités dans la gestion des opérations au niveau de STAR-UEMOA et SICA-UEMOA ;
- la finalisation des travaux visant la mise en production d'un module d'Avances Intra-Journalières (AIJ) devant permettre la gestion des risques de liquidité des participants à STAR-UEMOA. Ce nouveau dispositif optimise les délais d'exécution des ordres de paiement dans STAR-UEMOA, en permettant à tout participant ayant un besoin temporaire de liquidité d'obtenir auprès de la Banque Centrale une avance de trésorerie, qu'il s'engage à rembourser avant la fin de la journée d'échanges. Le remboursement des fonds est garanti par une provision suffisante de titres au niveau du Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UMOA).

Par ailleurs, la Banque Centrale a poursuivi, au cours de l'année 2016, le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions pour la participation active des Trésors Publics Nationaux (TPN) aux systèmes de paiement. A ce titre, des avancées ont été enregistrées au niveau de tous les pays, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal où le Trésor Public est directement connecté à STAR-UEMOA respectivement depuis novembre 2015 et octobre 2016. Les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal participent également à SICA-UEMOA.

Dans le cadre du renforcement de la supervision des émetteurs de monnaie électro-

nique, la Banque Centrale a élaboré en 2016 un Guide de supervision sur pièces et sur place fondé sur une approche par les risques qui vise à renforcer la sécurité des services financiers adossés à la monnaie électronique et à assurer la protection des fonds des utilisateurs. Ce guide a été éprouvé dans le cadre de la conduite de deux missions de vérification sur place en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2016-2018, il a été lancé en 2016, un projet d'automatisation de la collecte des données relatives aux systèmes et moyens de paiement utilisés dans l'Union. Ce projet dénommé « *Collecte Consolidation Traitement Informatique et Elaboration de Reporting (COCOTIER)* » a pour objectif d'améliorer le dispositif de surveillance des systèmes et moyens de paiement dans l'UEMOA, notamment en facilitant la collecte, la fiabilisation et le traitement des données y relatives.

En vue de favoriser une meilleure appropriation de l'Instruction n° 008-05-2015 du 21 mai 2015 régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les Etats membres de l'UEMOA, la Banque Centrale a initié des actions de sensibilisation dans toutes ses Directions Nationales, au profit des établissements de crédit, des systèmes financiers décentralisés, des Trésors publics nationaux, des opérateurs de téléphonie mobile, des associations de consommateurs et des Autorités de régulation du secteur des télécommunications ainsi que du grand public. Ces actions de communication ont été renforcées par l'élaboration et la mise en ligne d'une Foire aux questions sur le site internet de la Banque Centrale.

Dans le volet relatif à la modernisation des systèmes et moyens de paiement et à la contribution à l'inclusion financière, les actions mises en œuvre ont notamment porté sur :

- l'organisation d'une table ronde des leaders de l'Initiative Africaine sur les politiques des services financiers via la téléphonie mobile (AMPI) ;
- la poursuite des travaux pour le lancement des projets relatifs à la promotion de l'accès des systèmes financiers décentralisés aux systèmes de paiement et à l'interopérabilité des paiements numériques ;
- l'élaboration d'un projet d'Instruction relatif aux conditions d'exercice des activités de compensation et de règlement de transactions électroniques dans l'Union.

En sa qualité de Président de l'Initiative Africaine sur les politiques des services financiers via la téléphonie mobile (AMPI), le Gouverneur de la BCEAO a reçu pour la seconde fois la table ronde des Leaders de l'AMPI, à Dakar, les 4 et 5 février 2016, après la troisième édition organisée à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, les 23 et 24 juillet 2015. Les échanges de la quatrième table ronde se sont articulés autour du thème central : « *Les services financiers digitaux transformationnels* ». La Table ronde a regroupé environ cent cinquante (150) participants, dont des Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de banques centrales africaines membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), des représentants des Administrations publiques d'Etats africains, des secteurs bancaires et de la microfinance, des fournisseurs de services de paiement ainsi que des partenaires au développement.

La Table ronde a permis :

- d'apprécier les expériences réussies d'intégration des services financiers numériques dans le secteur de la finance de proximité ;
- de mesurer l'importance du rôle du régulateur dans la promotion des trans-

ferts des migrants ainsi que les contraintes majeures à lever en vue de la mise en œuvre d'une interopérabilité des services financiers par téléphonie mobile en Afrique, bénéfique pour l'ensemble des acteurs ;

- de dégager les perspectives de l'AMPI, notamment l'institutionnalisation de l'AMPI à travers la mise en place d'un bureau régional de l'AFI en Afrique.

Au titre de la promotion de l'accès des systèmes financiers décentralisés aux systèmes de paiement, la Banque Centrale a poursuivi, au cours de la période sous revue, des travaux avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la mobilisation des ressources financières nécessaires. Ainsi, un accord de don a été signé en décembre 2016. Le projet sera officiellement lancé en janvier 2017 pour une durée de trois (3) ans.

La Banque Centrale a également initié des échanges avec les acteurs du marché des paiements et la BAD pour la mise en œuvre de l'interopérabilité globale des paiements numériques impliquant l'ensemble des acteurs, des moyens et des canaux de paiement. Le projet devrait permettre de prendre en charge les risques induits par le développement des services de paiement numériques ainsi que les vulnérabilités des mécanismes de règlement des compensations bilatérales mis en œuvre dans le cadre de certains partenariats entre les acteurs concernés. La signature de l'accord de financement avec la BAD matérialisera le lancement officiel du projet, en janvier 2017.

Par ailleurs, en application des mesures de la Décision n° 31 du 29/09/2015/CM/UMOA relative à la compensation et au règlement en francs CFA des opérations monétaires réalisées dans l'UMOA, la Banque Centrale a entrepris l'élaboration d'une Instruction qui devra préciser les modalités d'agrément ainsi que les conditions

d'exercice des activités de compensation et de règlement de transactions électroniques dans l'Union. Elle devra entrer en vigueur au cours du premier semestre 2017. De plus, les travaux relatifs à la révision du Règlement n° 15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement ont été lancés.

### **4.3 – GESTION DES RÉSERVES DE CHANGE**

La BCEAO a poursuivi au titre de l'exercice 2016, sa politique de diversification des supports d'investissement des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis pour la gestion des réserves officielles de change, en particulier les Directives du FMI en la matière.

En moyenne, les avoirs en devises se sont établis à 9,20 milliards d'euros au cours de l'année 2016, contre une moyenne de 9,52 milliards d'euros en 2015. Au 31 décembre 2016, les réserves de change de la BCEAO déposées au Compte d'opérations ressortaient à 53,00% des réserves globales contre 55,00% à la fin de l'année 2015.

Pour leur part, les avoirs en devises distraits du Compte d'opérations ont été détenus sous la forme d'actifs monétaires et obligataires répartis dans des portefeuilles en gestion active et passive.

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2016, a été régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement.

## V – CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE

### 5.1 – ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2016, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

#### 5.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMOA

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2016, sa 19<sup>e</sup> session ordinaire le 8 janvier 2016 à Cotonou, en République du Bénin, sous la Présidence de Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin et une session extraordinaire, le 5 juin 2016 à Dakar, en République du Sénégal, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Allassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Au cours de sa 19<sup>e</sup> session ordinaire, la Conférence s'est, sur le plan politique, félicitée de la bonne tenue des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, au Togo et au Burkina Faso. Elle a adressé ses vives félicitations à leurs Excellences Messieurs Alassane OUATTARA et Faure Essozimna GNASSINGBE, pour leur réélection à la présidence respectivement de la République de Côte d'Ivoire et de la République Togolaise. Elle a également exprimé ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Rock Marc Christian KABORE, pour son élection à la présidence du Faso. La Conférence a félicité les acteurs de la transition et l'ensemble du peuple burkinabé pour la maturité dont ils ont fait preuve durant cette période.

Prenant acte des résultats obtenus dans le cadre de la deuxième édition de la revue

annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'UEMOA, la Conférence a encouragé les Organes et Institutions à poursuivre cet exercice, en vue de consolider le socle de l'Union, pour le bien-être des populations.

S'agissant de l'état du processus d'intégration de l'Union, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont penchés sur les questions d'intérêt commun à l'UEMOA et à la CEDEAO. Ils ont apprécié la bonne coordination des actions des deux institutions, à travers la tenue régulière des sessions du Secrétariat Technique Conjoint, en vue d'une exécution efficace des projets et programmes communautaires.

La Conférence s'est en outre réjouie des actions engagées par l'Union à travers les comités de haut niveau en charge des chantiers concernant l'énergie, la paix et la sécurité, le financement des économies et la sécurité alimentaire. Elle a salué les actions réalisées pour l'amélioration du financement des économies de l'Union, à travers la mise en œuvre de la deuxième phase du processus de renforcement des capacités d'intervention des banques et établissements financiers et la promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit. Elle a exhorté les Etats membres, qui n'ont pas encore transposé dans leurs ordres juridiques internes la Loi uniforme portant réglementation des Bureaux d'Information sur le Crédit, à le faire avec diligence pour permettre le démarrage des activités de ces structures dans l'ensemble de l'espace communautaire.

La Conférence a également apprécié les actions initiées par la Banque Centrale pour la mise en place d'un dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'Union. Elle a invité l'ensemble des acteurs

concernés par la promotion des PME/PMI à œuvrer pour l'atteinte des objectifs de ce dispositif.

Par ailleurs, la Conférence a été informée de la révision des textes en vigueur dans les Etats membres de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, pour les mettre en conformité avec les standards internationaux. Elle a invité les Organes et Institutions communautaires à assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ces nouveaux instruments juridiques.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, en outre, pris connaissance des actions engagées par la Banque Centrale au titre du renforcement de la stabilité financière dans l'Union, en particulier celles visant la mise en place d'un dispositif de résolution des crises bancaires. Ils ont encouragé les Organes et Institutions communautaires à mener à terme ce chantier.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également apprécié les actions réalisées pour réguler le secteur de la monnaie électronique, en vue d'un meilleur suivi de ses acteurs et d'un renforcement de la confiance des populations dans l'utilisation de cette monnaie, qui contribue significativement à l'amélioration de l'inclusion financière dans l'Union.

Enfin, la Conférence a exprimé sa satisfaction au Président de la Commission, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

Au cours de sa session extraordinaire du 5 juin 2016 à Dakar, principalement consa-

crée aux dossiers spécifiques inscrits à son ordre du jour, la Conférence s'est félicitée de la bonne tenue des élections au Bénin et au Niger et a exprimé ses vives félicitations au Président Patrice TALON pour son élection à la présidence de la République du Bénin, ainsi qu'au Président Issoufou MAHAMADOU pour sa réélection à la magistrature suprême du Niger.

La Conférence a, par ailleurs, salué les travaux du Comité de haut niveau sur la paix et la sécurité, présidé par Son Excellence Monsieur Macky SALL, pour les diligences accomplies. Elle a engagé les Organes et Institutions de l'Union à rendre opérationnels les instruments afférents à ce chantier. Elle a, en outre, adopté une Déclaration sur la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA, ainsi qu'un plan d'action sur l'opérationnalisation dudit chantier.

La Conférence a également examiné les conclusions des études initiées à sa demande par la Commission, sur la rationalisation des Organes de l'Union et sur le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS). Elle a instruit le Conseil des Ministres d'approfondir la réflexion sur ces études en vue de lui soumettre des propositions concrètes sur les décisions à prendre.

### 5.1.2 - Conseil des Ministres

Au cours de l'exercice 2016, la composition du Conseil des Ministres de l'Union a connu les changements ci-après :

- **Au titre de la République du Bénin**, Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 6 avril 2016, en remplacement de Monsieur Komi KOUTCHE.

Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 18 avril 2016, en remplacement de Monsieur Pocoun Damè KOMBIENOU.

- **Au titre du Burkina Faso**, Madame COULIBALY Hadizatou Rosine SORI, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, a été nommée membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 12 janvier 2016, en remplacement de Monsieur Jean Gustave SANON.

Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des Infrastructures, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 4 février 2016, en remplacement de Monsieur Bédializoun Moussa NEBIE.

- **Au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Adama KONE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 12 janvier 2016, en remplacement de Madame Nialé KABA.

- **Au titre de la République de Guinée-Bissau**, Monsieur Henrique Horta DOS SANTOS, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 20 juin 2016, en remplacement de Monsieur Geraldo João MARTINS.

Monsieur Doménico Oliveira SANCA, Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Intégration Régionale, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 20 juin 2016, en remplacement de Monsieur Degol MENDES.

Monsieur João Alage Mamadu FADIA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 12 décembre 2016, en remplacement de Monsieur Henrique Horta DOS SANTOS.

Monsieur Victor Luis Pinto Fernandes MANDINGA, Ministre du Commerce et de la Promotion de l'Entrepreneuriat, a été nommé membre du Conseil des Ministres

de l'Union, pour compter du 22 décembre 2016, en remplacement de Monsieur Doménico Oliveira SANCA.

- **Au titre de la République du Mali**, Dr Boubou CISSE, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 15 janvier 2016, en remplacement de Monsieur Mamadou Igor DIARRA.

- **Au titre de la République du Niger**, Monsieur Massaoudou HASSOUMI, Ministre des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 19 octobre 2016, en remplacement de Monsieur Saidou SIDIBE.

Madame Aichatou BOULAMA KANE, Ministre du Plan, a été nommée membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 9 mai 2016, en remplacement de Monsieur Mohamed BOUCHA.

- **Au titre de la République Togolaise**, Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 1<sup>er</sup> août 2016, en remplacement de Monsieur Adji Otèth AYASSOR.

**Au cours de l'année 2016**, le Conseil des Ministres a tenu trois (03) sessions ordinaires, respectivement le 24 mars 2016 au Siège de la BCEAO à Dakar, les 24 et 25 juin 2016 à l'Agence Principale de l'Institut d'émission à Lomé et le 26 septembre 2016 à l'Agence Principale de la Banque Centrale à Ouagadougou, sous la présidence de Monsieur Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal, son Président statutaire.

Le Conseil des Ministres a également tenu une session extraordinaire le 3 juin 2016 au Siège de la BCEAO, en prélude à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union tenue le 5 juin 2016 à Dakar.

Lors de ces sessions, les Ministres ont examiné la conjoncture internationale ainsi que l'activité économique dans les Etats membres de l'UEMOA.

**Au cours de sa session ordinaire du 24 mars 2016**, le Conseil a relevé que l'activité économique a maintenu son dynamisme durant le dernier trimestre 2015. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est ressortie à 6,7%, en glissement annuel, après 6,4% au trimestre précédent, en liaison particulièrement avec les bonnes récoltes de la campagne agricole 2015/2016. Sur l'ensemble de l'année 2015, la croissance économique de l'Union est estimée à 6,6%, soit un niveau identique à celui de 2014. Les projections pour l'année 2016 situent le taux de croissance de l'Union à 7,2%.

Les Ministres ont noté que le déficit budgétaire de l'Union s'est creusé en 2015, ressortant à 3,8% du PIB après 3,3% en 2014. Ils ont, à cet égard, encouragé les Etats membres à accroître les efforts d'optimisation de l'efficacité des dépenses et d'amélioration des recettes fiscales, afin de porter le taux de pression fiscale à 20% à l'horizon 2019. Ils ont, en outre, insisté sur la nécessité de préserver la soutenabilité de l'endettement des Etats.

Les membres du Conseil ont, en outre, relevé le maintien du taux d'inflation à un faible niveau traduisant ainsi une absence de tensions inflationnistes. Le taux d'inflation s'est en effet établi, en glissement annuel, à 1,3% à fin décembre 2015 contre 1,1% à fin septembre 2015. Cette évolution a été imprimée essentiellement par la hausse des prix des produits alimentaires locaux. En moyenne, pour l'ensemble de l'année 2015, le taux d'inflation est ressorti à 1,0%.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les propositions formulées par la BCEAO sur la réforme du marché financier de l'UEMOA et a instruit les Organes et Institutions concernés de mettre en œuvre de manière diligente les actions qui leur incombent.

Les membres du Conseil ont également marqué leur accord pour l'ouverture, dans les livres de la BCEAO, de comptes en devises sollicités par la BOAD dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme de couverture de risque de change encouru par cette Institution.

Enfin, le Conseil a exhorté les Etats, qui ne l'ont pas encore fait, à accélérer la procédure d'insertion, dans leur ordre juridique interne, de la loi uniforme portant réglementation des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA.

**Au cours de sa session ordinaire des 24 et 25 juin 2016**, le Conseil des Ministres a relevé la bonne tenue de l'activité économique au premier trimestre 2016 et les perspectives économiques favorables dans les pays de l'UEMOA pour le reste de l'année 2016. En effet, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Union est ressortie à 7,1%, en glissement annuel, après 7,2% le trimestre précédent, sous l'effet des bonnes performances des secteurs secondaire et tertiaire. Sur l'ensemble de l'année 2016, l'activité économique se consoliderait à 7,2%, après 7,0% en 2015. Le Conseil a également noté avec satisfaction la décélération de l'inflation dont le taux est passé de 1,3% en décembre 2015 à 0,8% en mars 2016, en liaison avec la disponibilité des céréales sur les marchés et la répercussion, sur les prix des carburants à la pompe, de la baisse des cours internationaux du pétrole brut dans certains pays de l'Union.

Les Ministres ont cependant souligné l'urgence d'assurer une gestion adéquate des risques liés aux problèmes sécuritaires, à l'évolution défavorable des cours des matières premières exportées et à la détérioration des conditions financières au plan international, pour conforter durablement la croissance dans les pays membres. Ils ont, en outre, encouragé les Etats membres à poursuivre les efforts d'amélioration des recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques, afin d'imprimer au



déficit budgétaire une orientation lui permettant de s'inscrire dans le respect de la norme communautaire de 3,0% du PIB à l'horizon 2019. Enfin, ils ont souligné la nécessité de mettre en œuvre une politique d'endettement interne et externe appropriée, en vue de préserver la soutenabilité macroéconomique des Etats.

Le Conseil a, en outre, adopté deux projets de lois uniformes. Le premier est relatif à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les Etats membres de l'UMOA. Le second porte sur le crédit-bail dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Il a été recommandé, aux Etats membres de l'Union, de procéder à l'insertion de ces textes dans leurs ordres juridiques internes dans un délai de six (6) mois.

Les Ministres ont également adopté le document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, le plan d'actions ainsi que le budget y afférents. Cette stratégie, élaborée dans un contexte marqué par le rôle prépondérant de la microfinance et de la forte expansion des services financiers via la téléphonie mobile, vise à assurer, sur un horizon de cinq (5) ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers, adaptés et à coûts abordables, à 75% de la population adulte de l'UEMOA.

Le Conseil des Ministres a adopté la Décision relative à la supervision, sur une base consolidée, des établissements de crédit maisons-mères et des compagnies financières dans l'UMOA ainsi que celle portant dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'Union, qui entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il a, également, procédé à la nomination des représentants des Etats au sein du Comité de Stabilité Financière dans

l'UMOA (CSF-UMOA) et au renouvellement des mandats arrivés à échéance. Il a donné mandat au Président du Conseil des Ministres, à l'effet de procéder à la nomination des représentants du Bénin, du Burkina et du Niger au sein du CSF-UMOA.

Le Conseil des Ministres a, par ailleurs, émis un avis favorable pour l'entrée en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA révisé et de ses Instructions d'application.

Le Conseil des Ministres a enfin été informé des conclusions de la réunion du Comité de Politique Monétaire du 1<sup>er</sup> juin 2016, de l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales au titre de l'année 2014 ainsi que du démarrage des activités des Bureaux d'Information sur le Crédit dans les pays membres de l'UMOA.

**Au cours de sa session ordinaire du 26 septembre 2016**, le Conseil des Ministres a relevé la bonne tenue de l'activité économique au deuxième trimestre 2016 ainsi que les perspectives favorables dans les pays de l'UEMOA pour le reste de l'année 2016. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union, en glissement annuel, s'est situé à 7,2% contre 7,5% le trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2016, l'activité économique, soutenue par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, devrait se consolider avec une croissance attendue à 7,1%, après une réalisation de 7,0% en 2015. Le Conseil a noté un recul de l'inflation, dont le taux est passé de 0,8% en mars 2016 à 0,5% à fin juin 2016, en liaison avec la baisse des prix à la pompe des carburants et le repli des prix des denrées alimentaires.

Le Conseil des Ministres a, par ailleurs, rappelé la nécessité, pour les Etats, de consolider le dynamisme de l'activité économique et de veiller à maintenir la soutenabilité des finances publiques dans l'Union. A cet effet, il a demandé que des réflexions soient

menées au niveau régional pour renforcer l'efficacité des administrations fiscales, améliorer la qualité des investissements publics et mettre en place des stratégies appropriées d'endettement public. Les réflexions devront également porter sur le respect des dispositions réglementaires en matière de domiciliation des exportations. En outre, le Conseil a exhorté les Etats membres à poursuivre les efforts en faveur de la diversification de la base productive et de la transformation structurelle des économies, afin de consolider durablement la croissance économique.

Le Conseil des Ministres a, enfin, été informé des conclusions de la réunion du Comité de Politique Monétaire du 1<sup>er</sup> septembre 2016, de l'état d'avancement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit dans l'UMOA et de l'état de mise en œuvre de la seconde phase de la mesure de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit.

### 5.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 2 mars 2016, 1<sup>er</sup> juin 2016, 1<sup>er</sup> septembre 2016 et 6 décembre 2016 au Siège de la BCEAO à Dakar.

**Au cours de sa session du 2 mars 2016**, le Comité a passé en revue les principales évolutions intervenues au cours de la période récente et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de stabilité des prix et de croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a relevé que l'activité économique mondiale a été marquée par une croissance modérée dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite d'un ralentissement dans les prin-

cipaux pays émergents, en particulier en Chine. Dans ce contexte, les cours mondiaux de la plupart des matières premières, notamment celles exportées par les pays de l'Union, ont poursuivi au quatrième trimestre 2015 leur tendance baissière à l'exception de ceux du cacao et de l'huile de palme.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a noté que l'activité économique s'est maintenue à un rythme soutenu au quatrième trimestre 2015, sous l'effet d'un regain de dynamisme du secteur primaire. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union s'est situé à 6,7% en glissement annuel, contre 6,4% le trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2015, la progression du produit intérieur brut de l'Union ressortirait à 6,6% comme en 2014.

Analysant la situation des finances publiques des Etats membres de l'Union, le Comité a relevé une détérioration du solde budgétaire, base engagements, dons compris, estimé à 3,8% du PIB en 2015 contre 3,3% un an plus tôt. Cette accentuation du déficit budgétaire est imputable à un accroissement des dépenses publiques plus important que celui des recettes. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, réitéré l'invitation faite aux Etats d'œuvrer à l'amélioration des recettes fiscales et à la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses publiques.

Les membres du Comité de Politique Monétaire ont constaté que l'inflation s'est située à 1,3% en glissement annuel à fin décembre 2015 contre 1,1% à fin septembre 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression des prix des produits alimentaires locaux, notamment les légumes, les tubercules et les céréales. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,9%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, où le taux moyen pondéré a baissé de 34 points de base par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 3,49% au quatrième trimestre 2015. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est, en revanche, accru de 4 points de base, s'établissant à 2,59% contre 2,55% au trimestre précédent.

Au terme de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

**Au cours de sa session du 1<sup>er</sup> juin 2016**, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique intervenues au cours de la période récente ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de stabilité des prix et de croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a noté que l'évolution de l'activité économique mondiale est restée modérée au premier trimestre 2016, avec une croissance faible dans la plupart des pays industrialisés et un ralentissement dans les pays émergents. Dans ce contexte, les cours mondiaux des principales matières premières, notamment celles exportées par les pays de l'UEMOA, se sont repliés à l'exception de ceux de l'huile de palme, de l'huile de palmitiste, de la noix de cajou et de l'or.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé que l'évolution de l'activité économique s'est maintenue à un rythme soutenu, tiré par le regain de dynamisme

dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union, en glissement annuel, s'est situé à 7,1% contre 7,2% le trimestre précédent. La croissance économique de l'Union pour l'année 2016 est attendue à 7,2% contre un niveau révisé de 7,0% en 2015. Cette évolution serait principalement imputable à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire ainsi qu'à la bonne tenue du secteur tertiaire.

Les membres du Comité de Politique Monétaire ont noté que l'exécution des budgets des Etats membres de l'UEMOA, au cours des trois premiers mois de l'année 2016, s'est soldée par un déficit global, base engagements, dons compris, de 251,7 milliards contre 355,1 milliards un an plus tôt. Cette atténuation du déficit budgétaire est imputable à l'accroissement des recettes plus important que celui des dépenses. Le Comité a encouragé les Etats à poursuivre les efforts de mobilisation des recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques.

Analysant l'évolution des prix dans l'Union, le Comité a constaté que l'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, a décéléré pour se situer à 0,8% à fin mars 2016 contre 1,3% enregistré à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution des prix des produits alimentaires, notamment les légumes et les céréales. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,9%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

Le Comité a observé que les conditions monétaires se sont tendues dans l'Union au cours du premier trimestre 2016. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux moyen pondéré s'est établi à 3,82% contre 3,49% le trimestre précédent et le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est situé à 3,13% contre 2,59% un trimestre plus tôt.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé le maintien, à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013, du taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et du taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, soit respectivement 2,50% et 3,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré à 5,0%, taux en vigueur depuis le 16 mars 2012.

**Au cours de sa session ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2016**, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique, au cours du trimestre écoulé, ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et la croissance économique de l'Union à moyen terme.

Sur le plan international, le Comité a noté que la reprise de l'activité économique mondiale s'est poursuivie à un rythme modéré au cours du deuxième trimestre 2016, avec une croissance moins forte que prévu dans la plupart des pays industrialisés et une légère amélioration dans certains pays émergents. Les cours mondiaux des principales matières premières, notamment celles exportées par les pays de l'UEMOA, se sont raffermis. Les hausses trimestrielles les plus importantes ont concerné les prix du baril de pétrole brut, du caoutchouc, de l'huile de palme, du café et de la noix de cajou.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé que l'évolution de l'activité économique s'est maintenue à un rythme soutenu. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union, en glissement annuel, s'est situé à 7,2% contre 7,5% le trimestre précédent. La croissance économique de l'Union pour l'année 2016 est attendue à 7,1%, après 7,0% en 2015.

Le Comité de Politique Monétaire a noté que l'exécution des budgets des Etats membres de l'UEMOA, au cours des six pre-

miers mois de l'année 2016, s'est soldée par un déficit global, base engagements, dons compris, de 678,1 milliards soit 2,3% du PIB, contre 879,8 milliards ou 3,4% du PIB, un an plus tôt. Cette atténuation du déficit budgétaire résulte d'un accroissement des recettes plus important que celui des dépenses. Cependant, les efforts de mobilisation des recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques devraient être poursuivis, afin d'imprimer au déficit budgétaire une orientation lui permettant de s'inscrire dans le respect de la norme communautaire de 3,0% du PIB à l'horizon 2019.

Analysant l'évolution des prix dans l'Union, le Comité a constaté que l'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, a décéléré pour se situer à 0,5% à fin juin 2016 contre 0,8% à fin mars 2016, en liaison avec la baisse des prix à la pompe des carburants et le repli des prix des denrées alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,6%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, elles se sont légèrement resserrées dans l'Union au cours du deuxième trimestre 2016. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux moyen pondéré s'est établi à 4,08% contre 3,82% le trimestre précédent. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités est ressorti à 3,46% contre 3,13% un trimestre plus tôt.

Au terme de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré à 5,0% depuis le 16 mars 2012.

**Au cours de sa session du 6 décembre 2016**, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique au cours de la période récente ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et la croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a relevé que l'activité économique à l'échelle mondiale s'est améliorée au troisième trimestre 2016, avec une reprise de la croissance dans certains pays industrialisés ainsi que dans les pays émergents. Les cours mondiaux des principales matières premières se sont globalement orientés à la hausse sur le trimestre sous revue. Pour leur part, les indices de prix des principaux produits de base exportés par les pays de l'UEMOA ont évolué de manière contrastée. Les hausses trimestrielles les plus importantes ont concerné le café robusta, le coton et l'huile de palme, tandis que les cours de la noix de cajou, du caoutchouc, du cacao et du pétrole brut ont enregistré les baisses les plus significatives.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé le rythme soutenu de l'activité économique. Ainsi, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union, en glissement annuel, est ressorti à 7,1% contre 6,8% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2016, la croissance économique de l'Union est attendue à 6,9%, après 6,6% en 2015.

Le Comité de Politique Monétaire a noté que l'exécution des budgets des Etats membres de l'UEMOA, au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, s'est soldée par une détérioration du déficit global, base engagements, dons compris, qui ressort à 4,1% du PIB à fin septembre 2016 contre 3,2% un an auparavant. Cette aggravation du déficit budgétaire résulte d'un accroissement plus important des dépenses que des recettes. Dans ces conditions, les efforts de mobilisation des

recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques devraient être poursuivis afin que le déficit budgétaire respecte la norme communautaire de 3,0% du PIB à l'horizon 2019.

Analysant l'évolution des prix dans l'Union, le Comité a constaté que le taux d'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, est ressorti à -0,1% au troisième trimestre 2016 contre un niveau de 1,2% le trimestre précédent. Ce repli du niveau général des prix s'explique par l'amélioration de l'offre de produits alimentaires sur la période sous revue. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,6%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux des conditions de refinancement sur les guichets des appels d'offres à une semaine. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est établi à 3,37% contre 3,46% le trimestre précédent et 2,55% un an plus tôt. En revanche, sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré s'est accru pour s'établir à 4,39% contre 4,07% le trimestre précédent.

Au regard de ces évolutions, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités à 2,50%, niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013, confirmant ainsi l'orientation accommodante de la politique monétaire de la BCEAO.

En revanche, dans le but de dynamiser le marché interbancaire et, de manière générale, améliorer le fonctionnement du marché monétaire de l'Union, le Comité a décidé d'élargir le corridor formé par le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux du guichet de prêt marginal d'un (1)

point de pourcentage. Ainsi, le taux du guichet de prêt marginal a été porté de 3,50% à 4,50% à compter du 16 décembre 2016.

Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est resté à 5,0% depuis le 16 mars 2012.

#### 5.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2016, la composition du Conseil d'Administration de la BCEAO a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 31 octobre 2016, en remplacement de Monsieur Job OLOU.
- **au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Konan Jacques ASSAHORE, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 22 septembre 2016, en remplacement de Monsieur Adama KONE.
- **au titre de la République française**, Monsieur Samuel GOLDSTEIN, Chef du Bureau chargé de l'Afrique subsaharienne et de l'Agence Française de Développement à la Direction Générale du Trésor, a été désigné Administrateur pour la France, pour la session du 15 décembre 2016, en remplacement de Monsieur Cyril ROUSSEAU, empêché.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil a tenu deux sessions ordinaires, respectivement le 23 mars 2016 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 15 décembre 2016 à l'Agence Principale de Bamako, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

**Au cours de sa session ordinaire du 23 mars 2016**, le Conseil a examiné les comptes de la BCEAO établis au 31 décembre 2015, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et aux règles comptables spécifiques de la BCEAO. Il a, en outre, pris connaissance des rapports du Commissaire Contrôleur de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil a été également informé des conclusions des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le 21 mars 2016, dans les locaux du Siège, à l'effet notamment d'examiner les états financiers et d'apprécier la qualité du dispositif de contrôle interne.

Au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2015. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus dans un environnement économique et financier contraignant. Il a décidé de soumettre les états financiers ainsi arrêtés, à l'approbation du Conseil des Ministres de l'Union.

**Au cours de sa session ordinaire du 15 décembre 2016**, le Conseil a examiné et approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2017. Il a, en outre, pris connaissance du Plan stratégique 2016-2018 de la Banque Centrale.

#### 5.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Comité a connu le changement ci-après.

**Au titre de la République du Bénin**, Monsieur Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommé membre du Comité d'Audit de la BCEAO, pour compter du 31 octobre 2016, en remplacement de Monsieur Job OLOU.

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu, sous la présidence de Monsieur Adama Racine SOW, son Président statutaire, deux (02) réunions ordinaires, respectivement le 21 mars 2016, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar et le 13 décembre 2016, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

**Au cours de sa session du 21 mars 2016**, le Comité a relevé, avec satisfaction, la progression de 58% du résultat net de la Banque Centrale et l'appréciation positive du Commissaire Contrôleur sur la qualité du système de contrôle interne de la Banque. Il s'est également félicité de l'opinion favorable du Commissaire Contrôleur sur la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice 2015.

Le Comité d'Audit a adressé ses félicitations à la Banque Centrale, au Commissaire Contrôleur et aux Contrôleurs Nationaux pour la qualité des documents présentés.

Au terme de l'examen des états financiers, établis suivant les normes internationales d'information financière IFRS et les règles comptables spécifiques à la BCEAO, le Comité d'Audit a recommandé au Conseil d'Administration d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui sont soumis.

Le Comité a pris bonne note de l'état de mise en œuvre de ses recommandations et préconisé de nouvelles actions d'amélioration du dispositif de contrôle interne de la Banque et de son système d'information.

Le Comité a également pris acte des résultats satisfaisants ressortis du rapport sur les activités de contrôle de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2015 et a exhorté l'Institut d'émission à préserver la solidité de son dispositif de contrôle, par la mise en œuvre des actions d'amélioration program-

mées ainsi que par le maintien d'un effectif adéquat au sein des structures internes de contrôle.

Le Comité a, par ailleurs, salué la réalisation en novembre 2015 d'une enquête sur la qualité des missions de contrôle dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'audit interne de la Banque Centrale.

En outre, le Comité d'Audit a pris connaissance de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de contrôle des opérations de la Direction du Budget et des Approvisionnements, ainsi que de la politique d'achat de la Banque Centrale et des mesures de maîtrise des risques inhérents.

Enfin, les membres du Comité d'Audit se sont félicités du bon déroulement de la seconde session de formation, organisée à leur intention les 17 et 18 mars 2016 à Dakar.

**Au cours de sa session ordinaire du 13 décembre 2016**, le Comité a approuvé le programme des missions d'audit interne de 2017 de la BCEAO et son programme de travail au titre de l'année 2017.

Le Comité a également examiné les conclusions de l'évaluation externe de l'audit interne de la Banque et l'état de mise en œuvre des recommandations du Commissaire Contrôleur, de l'audit interne et du Comité d'Audit. Il a, en outre, pris connaissance de la lettre de mission du Commissaire Contrôleur au titre de l'exercice 2016 ainsi que du dispositif de maîtrise des risques opérationnels de la BCEAO.

Le Comité a salué les performances de la Banque dans la réalisation de son programme d'audit interne de l'année en cours. Il a approuvé le programme d'audit interne au titre de l'année 2017, qui couvre les principaux domaines d'activités sensibles de la

Banque, et l'a encouragée à prendre les dispositions nécessaires pour maintenir le rythme d'exécution des missions.

Le Comité d'Audit a également adopté son programme de travail au titre de l'année 2017. Celui-ci comporte principalement deux sessions en mars et décembre, dédiées respectivement à l'examen des états financiers de la BCEAO au titre de l'exercice 2016 et à l'approbation du programme annuel des audits pour 2018.

Le Comité a relevé le taux satisfaisant de mise en œuvre des recommandations du Commissaire Contrôleur au 30 septembre 2016 ainsi que celles de l'audit interne. Par ailleurs, il a noté l'exécution des recommandations issues de sa précédente session, en particulier le renforcement de l'effectif des auditeurs internes, passé de 32 à 34 agents.

Les membres du Comité ont également pris acte des résultats satisfaisants de l'évaluation externe de l'audit interne de la BCEAO effectuée au cours de l'exercice par une banque centrale de référence, conformément aux normes internationales en la matière.

Enfin, dans le cadre de l'information du Comité, la Direction Nationale pour le Mali a présenté l'organisation et le fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. Le Comité a apprécié la qualité du dispositif de contrôle mis en œuvre.

## 5.2 – ADMINISTRATION DE LA BCEAO

### 5.2.1 - Gestion des ressources humaines

#### 5.2.1.1 - Effectif

Au 31 décembre 2016, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'établit à 3.505 agents contre 3.545 agents à fin décembre 2015. Cet effectif est constitué de 3.449 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de

56 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les huit Directions Nationales (Agences Principales et Agences Auxiliaires), les Représentations et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en baisse de 48 personnes, soit une diminution de 1,39% par rapport à son niveau de 3.497 agents au 31 décembre 2015.

Avec un effectif de 1.091 agents, dont 87 membres du Haut Management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 31,63% du personnel en activité. Cet effectif a connu une baisse de 49 agents depuis le 31 décembre 2015.

Le Personnel Administratif et Technique représente 68,37% de l'effectif en activité au 31 décembre 2016. L'effectif de ce corps a connu une hausse d'une unité par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

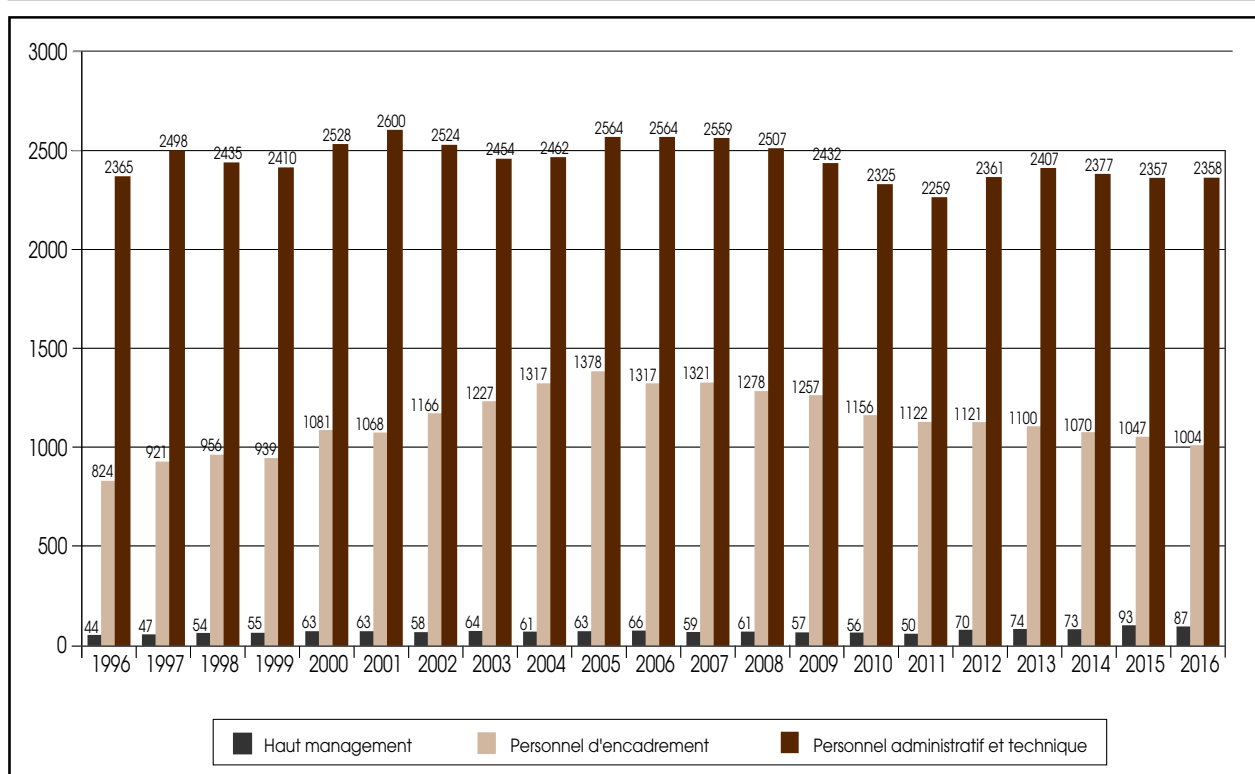
Par site, l'effectif du personnel en activité au 31 décembre 2016 est réparti comme suit :

- Siège : 686 agents ;
- Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.630 agents ;
- Représentation de la Banque Centrale auprès des Institutions Européennes de Coopération : 4 agents ;
- Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 9 agents ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 120 agents.

Concernant l'effectif total par genre au 31 décembre 2016, le personnel masculin se chiffre à 2.049 agents et représente 58,46%, tandis que le personnel féminin comprend 1.456 agents, soit un pourcentage de 41,54%.



Graphique 7 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1996 à 2016 (\*)



(\*) : Effectifs ne tenant pas compte des agents en position de détachement et de disponibilité.

Source : BCEAO.

### 5.2.1.2 - Formation

Au cours de l'exercice 2016, la mise en œuvre du programme d'activités du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO s'est traduite par la réalisation d'actions de formation destinées au renforcement des capacités des agents de la Banque Centrale, des fonctionnaires des administrations économiques et financières ainsi que des établissements de crédit des Etats membres de l'UEMOA et des banques centrales partenaires.

Au titre des **activités spécifiques**, il convient de souligner la validation par les Autorités de la BCEAO, le 23 septembre 2015, d'un programme de formation professionnelle qualifiante au profit du personnel.

Cette formation, sanctionnée par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), vise à renforcer sensiblement le niveau de qualification des agents et à leur donner les aptitudes nécessaires en vue de favoriser leur accès à des postes d'encadrement, sur la base d'une réforme de la politique d'emploi privilégiant désormais le recours au recrutement interne pour combler les besoins en personnel d'encadrement. Dans cette perspective, un test de sélection a été organisé le 18 octobre 2016.

Au cours de la période sous revue, 1.413 participants ont pris part aux quatre-vingt-une (81) actions de formation mises en œuvre par le Centre par visioconférence, en présentiel et sous forme de stage en interne, en vue du renforcement des

capacités du personnel de la BCEAO. Ces actions de formation organisées par le COFEB ont porté sur les connaissances informatiques, les opérations financières, la monétique, les textes de base de la BCEAO et de l'UMOA, la culture d'entreprise, les nouvelles dispositions de la lutte contre le blanchiment des capitaux, l'audit du processus de la politique monétaire, les normes IFRS, les métiers de la formation, les systèmes financiers décentralisés, etc. S'agissant des stages et formations organisés par d'autres institutions ou organismes de formation, les thématiques traitées ont porté essentiellement sur l'audit, la gestion des risques de crédit, le management des risques, la programmation et les politiques financières, la comptabilisation des instruments financiers en lien avec les normes IFRS. Elles ont également concerné la balance des paiements, le « *mobile money* » et l'inclusion financière, la gestion des réserves de change, la création de module de formation en ligne et les systèmes d'information. Ces formations externes se sont tenues auprès des partenaires traditionnels de la Banque, notamment la Banque Mondiale, la Banque des Règlements Internationaux (BRI), l'Institut de Développement des Capacités (IDC) du Fonds Monétaire International (FMI), le Partenariat Multilatéral pour l'Afrique (PMA), AFRITAC de l'Ouest, l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ainsi que d'autres structures de formation privées telles que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), le groupe CEGOS, Futuris Formations.

**Au titre de la formation diplômante**, le Centre a procédé à l'administration de la 38<sup>e</sup> promotion ainsi qu'au recueil et au traitement des dossiers de candidatures pour la 39<sup>e</sup> promotion. Les enseignements théoriques ont débuté le 3 novembre 2015, à l'intention de quarante-cinq (45) auditeurs,

dont trente-sept (37) ressortissants des Etats membres de l'Union, cinq (5) en provenance de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), deux (2) de la Banque Centrale du Congo (BCC) et un (1) de la Banque de la République du Burundi (BRB).

Concernant les formations de courte durée, huit (8) actions de formation ont été organisées au cours de la période sous revue. Elles ont recueilli, au total, cent quatre-vingt-dix-sept (197) participations. Ces actions ont été réalisées dans un contexte de large ouverture, en relation avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, l'Université Paris-Dauphine, l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France et HEC-Paris. Les thèmes ci-après ont été couverts : « *Les principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires* », « *Gestion de la trésorerie* », « *Audit et Contrôle internes, Financement des PME : du plan d'affaires au crédit bancaire* ». Les formations ont également concerné deux (2) modules complémentaires du Parcours de Management Général "PMG+" et sept (7) modules du Parcours du Cycle d'Etudes Supérieures des Affaires en Management des Activités Bancaires (CESA-MAB).

Par ailleurs, le COFEB a, dans le cadre de la coopération avec les autres banques centrales, organisé conjointement avec l'IBFI, une session de formation sur le thème « *Comptabilité de banque centrale et gestion budgétaire* », les 6 et 7 avril 2016 à Dakar. Cette formation a enregistré la participation de quatorze (14) agents des banques centrales partenaires et trois (3) de la BCEAO, chargés des questions de comptabilité et de budget. L'animation a été assurée par des Experts de la Banque de France et des Responsables de la Direction des Opérations de Marché (DOM) et de la Direction du Budget et des Approvisionnements (DBA) de la BCEAO.

En outre, cent dix-neuf (119) agents issus des Administrations ont pris part aux trois (3) sessions de formation organisées dans le cadre du Programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités et du partenariat avec AFRITAC de l'Ouest et l'Institut du FMI. Les thèmes abordés se rapportent aux points ci-après : « *Une meilleure maîtrise des risques, pour une finance responsable* », « *Intégration des statistiques de la balance des paiements aux comptes nationaux annuels et trimestriels* » et « *Le cadre et les différents instruments juridiques du FMI dans ses relations de coopération avec les pays membres* ».

Il convient de signaler qu'une délégation de HEC-Montréal, conduite par Monsieur Michel PATRY, son Directeur, a effectué une visite de travail dans les locaux du Siège de la BCEAO le 15 février 2016, à Dakar. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la BCEAO et HEC-Montréal, visant à organiser des actions de formation en management intermédiaire à l'intention des cadres et dirigeants de la BCEAO.

### 5.2.2 - Patrimoine immobilier

Au titre de la consolidation du patrimoine immobilier, les travaux de reconstruction des immeubles des Agences Auxiliaires de Bouaké, Korhogo et Man en Côte d'Ivoire ont été achevés et réceptionnés.

Les études entreprises dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension des immeubles des Agences Auxiliaires de Bobo Dioulasso au Burkina, de Maradi et Zinder au Niger se sont poursuivies.

Par ailleurs, les études préliminaires relatives à la conception des immeubles des nouvelles Agences Auxiliaires de Kayes au Mali, Tahoua au Niger et Saint-Louis au Sénégal ainsi que du Centre de Traitement Fiduciaire de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire ont été entamées.

### 5.2.3 - Système d'information et de communication

Au cours de l'année 2016, la Banque Centrale a poursuivi les chantiers engagés depuis plusieurs années en vue de renforcer son système d'information en l'alignant sur les meilleures pratiques en la matière. Ces chantiers ont porté sur le renforcement de la gouvernance et du management du Système d'Information conformément au référentiel COBIT (*Control Objectives for Information and related Technology*), du Plan de Continuité Informatique et de Télécommunication (PCIT) ainsi que de la sécurité et de la résilience aux cyberattaques.

Au titre de la gouvernance et du management du Système d'Information, la BCEAO a enregistré des avancées significatives dans la mise en conformité avec le référentiel COBIT. A cet égard, un état des lieux a été réalisé, à l'issue duquel un nouveau référentiel des activités du Système d'Information de la BCEAO a été défini. Cinq (5) activités pilotes en rapport avec la gouvernance des systèmes d'information et l'alignement avec la stratégie de l'entreprise, la gestion des risques et de la sécurité des systèmes informatiques ainsi que le pilotage et l'exécution des projets, ont été identifiées, formalisées et font actuellement l'objet d'un déploiement. Par ailleurs, la formalisation de onze (11) autres activités jugées critiques a été engagée.

En ce qui concerne la continuité d'activité, la Banque a poursuivi les travaux visant à mettre en condition opérationnelle son Plan de Secours Informatique. A cet effet, elle a procédé de manière satisfaisante à des tests de basculement de son système d'information sur son site de haute disponibilité et sur son site de secours.

Afin de renforcer la sécurité et sa résilience aux cyberattaques, la Banque a procédé

à une évaluation de son système d'information par rapport à la norme PCI DSS (*Payment Card Industry Data Security Standard*) et a planifié une certification de la conformité à cette norme pour l'année 2017.

Par ailleurs, au titre du renforcement de l'automatisation du reporting des assujettis, il convient de souligner le démarrage de la télé-collecte des données sur les situations comptables des établissements de crédits et des institutions de microfinance de l'Union à la BCEAO, ainsi que la réalisation d'un projet pour la gestion des avoirs dormants transférés dans les livres de la BCEAO, conformément à la réglementation en vigueur dans l'UEMOA.

Enfin, la BCEAO a procédé à la mise en service d'une nouvelle version de son Système d'Information Bancaire, au cours du mois d'août 2016.

#### 5.2.4 – Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle

Les actions menées au cours de l'année 2016 au titre du dispositif de gestion des risques et des activités de contrôle s'inscrivent dans le prolongement de leur alignement sur les standards internationaux. Ces actions ont en particulier porté sur la mise à jour de la cartographie des risques et des outils de management de la continuité d'activité ainsi que sur la prise en compte des besoins de sécurité dans la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques. Les différentes activités de contrôle (contrôle des opérations et contrôle externe) ont été régulièrement conduites au niveau des structures opérationnelles de la Banque.

Les travaux relatifs à la mise à jour annuelle de la **cartographie des risques** opérationnels ont été réalisés en 2016. Des séances d'accompagnement des structures du Siège et des sites distants ont été organi-

sées à cet effet. Par ailleurs, la Démarche de Maîtrise des Risques (DMAR) a été déployée à la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) à Paris et le Comité des Risques Opérationnels (CRO) a examiné les résultats de la cartographie des risques de 2015.

Au titre du **management de la continuité d'activité**, les diligences mises en œuvre dans le cadre du maintien en contition opérationnelle du Plan de Continuité d'Activité (PCA) ont permis d'actualiser les outils de gestion de crise et de continuité d'activité de chaque structure de la Banque. Le Comité Opérationnel de Crise et de Sécurité a tenu ses deux réunions semestrielles et un programme de sensibilisation destiné aux différentes cellules de crise a été initié au cours du mois de décembre 2016.

Au niveau de la **sécurité des systèmes d'information**, la BCEAO s'est investie dans le renforcement et l'amélioration continue de la sécurité de ses opérations. Les travaux effectués au cours de l'année 2016 ont permis d'instaurer un processus d'intégration systématique de la sécurité dans les projets informatiques, en vue de garantir la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité de l'information. Par ailleurs, le périmètre des diligences de la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques a été élargi pour une meilleure prise en charge des besoins des corps de contrôle dans les applications de la Banque Centrale.

En effet, au-delà des besoins de sécurité inhérents aux technologies mises en œuvre, il est apparu nécessaire d'automatiser les contrôles spécifiques aux métiers dont la réalisation est indispensable pour la maîtrise des risques liés aux activités. Au cours de l'exercice, des sessions de sensibilisation à la sécurité de l'information destinées au personnel informatique ont été organisées pour tous les sites de la Banque Centrale.

Les diligences relatives aux **activités de contrôle des opérations** ont porté sur la vérification de la conformité des opérations et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents corps de contrôle.

Le renforcement des compétences des acteurs du contrôle s'est traduit par l'organisation d'un séminaire portant sur le contrôle interne et la détection des fraudes, animé en novembre 2016 par un consultant de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) à l'intention des Contrôleurs des Opérations et des Assistants aux Chefs d'Agences Auxiliaires.

Enfin, les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO ont été régulièrement effectuées à l'attention du Comité d'Orientations et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC).

**Au titre de l'audit interne**, les activités menées en 2016 ont concerné l'exécution du programme annuel des contrôles et le renforcement de l'efficacité de l'audit interne de la Banque.

Les contrôles réalisés ont visé à donner une assurance sur la sauvegarde du patrimoine de la Banque, l'efficacité et l'efficience des opérations, la fiabilité des informations et la conformité aux dispositions en vigueur. Au total, l'exécution du programme annuel 2016 s'est traduite par la réalisation de cinquante deux (52) missions dont seize (16) audits de structure, vingt et un (21) audits de processus, sept (7) audits thématiques, quatre (4) audits des systèmes d'information et quatre (4) missions spécifiques ou à la demande.

Les audits de structure ont concerné treize (13) Agences des Directions Nationales du Bénin, de la Côte d'Ivoire du Niger et du Sénégal ainsi que trois (3) Directions des

Services Centraux. Ces audits ont notamment porté sur les aspects liés à la gouvernance, en l'occurrence la gestion de l'éthique, le pilotage des activités, le contrôle des opérations et la maîtrise des risques, la communication et le management de la qualité.

Les audits de processus réalisés ont porté essentiellement sur les activités fiduciaires. Ils se sont déroulés dans les Agences des Directions Nationales et ont eu pour objectif l'évaluation de la conduite des activités et des conditions de traitement des opérations de Caisse. Ces missions ont également procédé à la vérification des encaisses et à la destruction des billets annulés.

En ce qui concerne les audits thématiques, quatre (4) missions trimestrielles d'audit de conformité des transferts émis ont été conduites à la Direction des Opérations de Marché (DOM). Trois (3) autres audits portant sur des thèmes relatifs à la gestion des activités de marché, au suivi du rapatriement des recettes d'exportation et au plan de continuité d'activité (non compris le volet informatique) sont en cours de réalisation.

Les audits des systèmes d'information ont porté sur le plan de continuité informatique et télécommunication, l'applicatif SAGETIL-UEMOA, les bases de données Oracle et MYSQL et les systèmes LINUX.

Les missions spécifiques ou à la demande ont concerné des enquêtes sur des incidents et la mise en œuvre des recommandations à la Direction des Systèmes d'Information.

Par ailleurs, la mise en conformité de l'audit interne avec les normes internationales a été poursuivie en 2016 avec la mise en œuvre du programme d'assurance et d'amélioration qualité (PAAQ). Ce programme vise à garantir que les activités d'audit interne sont menées en conformité

avec les normes internationales. Il inclut une surveillance continue ainsi que des évaluations périodiques internes et externes de ces activités. Conformément à ce programme, les activités de l'audit interne ont fait l'objet d'une mission d'évaluation externe par un pair, sur la base des normes internationales.

Sur le plan du renforcement des capacités, diverses actions de formation ont été réalisées au cours de la période sous revue au profit des auditeurs internes. Ainsi, en collaboration avec le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) a organisé, pour l'ensemble des auditeurs, un (1) séminaire de préparation des auditeurs à la partie 3 de l'examen du CIA (Certified Internal Auditors). De même, des séjours d'information ont été organisés au sein de Directions d'audit interne de banques centrales partenaires ainsi que des stages de formation auprès d'Instituts de formation français.

Les membres du Comité d'Audit ont également bénéficié d'une nouvelle session de formation dans le cadre du renforcement de leur mission de surveillance. Cette session a été animée par un cabinet spécialisé en mars 2016.

Le suivi des travaux du **contrôle externe** a porté sur l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2016 par le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux ainsi que sur la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au Compte d'opérations. Il a également porté sur la mise en œuvre des recommandations de la mission du FMI d'évaluation des sauvegardes de la BCEAO.

### 5.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion

Au cours de l'exercice 2016, les principales actions menées ont porté sur le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2016-

2018 de la BCEAO et du pilotage de structure ainsi que sur la poursuite de l'implémentation de la comptabilité analytique sur certains processus du Système de Management de la Qualité (SMQ).

En vue d'assurer un pilotage adéquat du Plan Stratégique de la Banque, il a été implémenté au cours de l'exercice sous revue, un nouveau cadre de reporting, s'appuyant notamment sur des tableaux de bord stratégiques permettant d'évaluer l'état de réalisation des actions et des projets du Plan.

Conformément au dispositif mis en place, le suivi des projets du Plan Stratégique 2016-2018 de la Banque a été réalisé périodiquement à travers la tenue du Comité de Pilotage du Plan Stratégique qui fait trimestriellement le point sur l'état d'avancement desdits projets. Dans l'ensemble, l'état de mise en œuvre des projets stratégiques des structures de la Banque au cours de l'exercice 2016 a été jugé satisfaisant. En outre, dans le cadre de la mise à jour des plans d'action détaillés de chaque structure, il a été procédé à une actualisation du diagnostic stratégique, afin d'identifier des nouveaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur la vision stratégique de la Banque.

S'agissant de la mise en œuvre du dispositif de pilotage, la tenue mensuelle des réunions de pilotage avec des outils conformes à la méthodologie de pilotage d'une structure a fait l'objet d'un suivi régulier et d'un bilan jugé satisfaisant. Globalement, la méthodologie est respectée au Siège, sur l'ensemble des sites distants ainsi qu'au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Sur le volet de la comptabilité analytique, les travaux entamés sur trois processus pilotes ont été poursuivis. De nouveaux processus ont fait l'objet d'un accompagnement pour la détermination et l'affinement de leurs besoins en comptabilité analytique.

## 5.2.6 – Système de Management de la Qualité de la BCEAO

Au terme de la validité de la certification de son Système de Management de la Qualité (SMQ) conformément à la norme ISO 9001 version 2008 sur l'ensemble de ses activités et de ses sites, la BCEAO a fait l'objet d'un audit de renouvellement, du 25 au 29 juillet 2016. Cet audit a conclu au maintien de la certification du SMQ de la Banque sur la version 2008.

Ce nouveau cycle de certification a coïncidé avec l'entrée en vigueur, en septembre 2015, de la version 2015 de la norme ISO 9001, qui met notamment un accent particulier sur la maîtrise des risques et la gestion des connaissances. A cet égard, les organismes certifiés à la version antérieure disposent de trois ans pour faire évoluer leur SMQ à la nouvelle version, chaque organisme devant définir sa stratégie propre pour assurer cette transition au plus tard en septembre 2018.

Par ailleurs, en conformité avec les exigences de la norme ISO 9001, la BCEAO a élaboré une nouvelle Politique Qualité visant la consolidation des performances en la matière et articulée autour des trois (3) axes ci-après : (i) le renforcement de l'approche satisfaction « clients internes et externes » et « parties prenantes », (ii) le renforcement de l'efficacité opérationnelle, (iii) le renforcement du capital humain.

## 5.3 – COOPERATION INTERNATIONALE

### 5.3.1 – Coopération monétaire et financière

#### 5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 2016, six (6) Etats membres de l'UEMOA, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI). Le Bénin et le Togo ont poursuivi, pour leur

part, les négociations avec le Fonds pour la conclusion d'un nouveau programme.

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2016, par des entrées nettes de ressources de 23,6 millions de DTS contre 62,3 millions de DTS un an plus tôt. Ce repli résulte notamment de l'effet conjugué d'un accroissement des remboursements et d'une diminution des tirages effectués. En effet, les remboursements se sont chiffrés à 124,4 millions de DTS en 2016, contre 108,1 millions de DTS l'année précédente, soit une hausse de 16,3 millions de DTS. S'agissant des tirages, ils sont en baisse de 22,2 millions de DTS en passant de 170,4 millions de DTS en 2015 à 148,2 millions de DTS en 2016. Par ailleurs, aucune remise de dettes n'a été accordée aux Etats membres de l'Union au titre de l'année 2016, à l'instar de l'année précédente.

Les charges supportées par la BCEAO en 2016, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à 0,5 million de DTS (401,8 millions de FCFA) contre 0,4 million de DTS (350,7 millions de FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI, en réaction à la crise financière mondiale, portant sur la suspension exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2016, le montant versé par le FMI aux Etats membres de l'UEMOA a légèrement augmenté de 36.484 DTS, en ressortant à 438.766 DTS (360,5 millions de FCFA) contre 402.282 DTS (332,6 millions de FCFA) l'année précédente.

Au 31 décembre 2016, le stock des acquisitions de DTS se chiffre à 357,9 millions de

DTS (294,7 milliards de FCFA) en baisse de 48,9% par rapport à fin décembre 2015.

### 5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions

La BCEAO a participé aux deux réunions des Ministres des Finances des pays de la Zone franc au titre de l'année 2016, tenues respectivement en avril à Yaoundé, au Cameroun et en septembre 2016 à Paris, en France. Les travaux de ces rencontres se sont déroulés autour de plusieurs thèmes, en plus de l'examen de l'état de convergence dans la Zone. Il s'agit notamment du renforcement du suivi des recommandations issues de ces réunions des Ministres de la Zone franc, des mesures d'amélioration de l'efficacité des investissements publics, du développement du crédit en Zone franc, des politiques publiques face à la baisse des cours des matières premières extractives et de l'intégration commerciale en Zone franc.

La Banque Centrale a également pris part à la 9<sup>e</sup> réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine (CAMEF) et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CM-CEA), tenue les 4 et 5 avril 2016 au Siège de la CEA à Addis-Abeba, en Ethiopie. La rencontre a porté sur le thème central "Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable". Au terme de cette rencontre, il est apparu notamment que les progrès réalisés par les pays africains pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont appréciables, mais demeurent insuffisants pour parvenir à un développement équitable et inclusif en Afrique. En outre, les pays africains ont été invités à explorer la coopération Sud-Sud,

afin de tirer parti des opportunités offertes par les puissances économiques émergentes.

### 5.3.2 - Intégration économique et monétaire

Au plan de l'intégration monétaire au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la BCEAO a pris part, du 8 au 15 janvier 2016 à Accra, au Ghana, aux réunions statutaires annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au titre de l'année 2015. Elle a également participé aux réunions statutaires mi-annuelles de ladite Agence, du 29 juillet au 4 août 2016 à Conakry, en République de Guinée. Les principaux points examinés lors de ces rencontres ont porté sur les activités de l'Agence, la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC) et les questions administratives. Il est notamment ressorti de ces rencontres que les performances des Etats membres de la Communauté, en matière de convergence, se sont détériorées en 2015, en liaison avec la baisse des cours des matières premières, les problèmes de sécurité et l'épidémie à virus Ebola. Concernant les questions administratives, un Sous-comité, composé de la Banque de Sierra Leone, de la BCEAO et de la Banque Centrale du Liberia a été mis en place pour superviser la réalisation du projet de construction du nouveau siège de l'AMAO. La Banque de Sierra Leone a été chargée de présider les activités du Sous-comité, de proposer l'architecture des locaux et de définir les modalités de financement des travaux. Un autre point important des questions administratives, a été la désignation de Monsieur Momodou Bamba SAHO, en qualité de nouveau Directeur Général de l'AMAO. Le nouveau Directeur Général a pris fonction le 8 août 2016.

En outre, les nouveaux critères de convergence de la CEDEAO, au nombre de six



(6), sont entrés en vigueur depuis le 16 décembre 2015. Les quatre (4) critères de premier rang à respecter obligatoirement pour le passage à la monnaie unique sont : (i) Ratio du déficit budgétaire global, dons compris (base engagements), rapporté au PIB  $\leq 3\%$ , (ii) Taux d'inflation moyen  $< 10\%$  avec un objectif de 5% maximum en décembre 2019, (iii) Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale  $\leq 10\%$  des recettes fiscales de l'année antérieure et (iv) Réserves de change brutes  $\geq 3$  mois d'importations. Au titre des critères de second rang, ont été retenus le ratio de l'encours de la dette publique sur PIB  $\leq 70\%$  et la stabilité du taux de change nominal, dont la variation doit être limitée à  $\pm 10\%$ .

Comparativement aux critères de convergence de l'UEMOA adoptés en janvier 2015, au nombre de cinq (5), il est noté l'existence de trois (3) indicateurs communs aux deux cadres de surveillance multilatérale, à savoir (i) le déficit budgétaire, identique dans les deux cas, (ii) l'inflation, avec un plafond de 3% pour l'Union et moins de 10%, puis 5% pour la CEDEAO, et (iii) le ratio de l'encours de la dette publique au PIB, critère de premier rang dans l'UEMOA et indicateur de second rang au sein de la CEDEAO. En revanche, le taux de pression fiscale et la masse salariale en pourcentage des recettes fiscales,

qui sont des indicateurs de second rang dans le Pacte de l'UEMOA, ne sont pas pris en compte dans celui de la CEDEAO. A l'inverse, le plafonnement du financement monétaire du déficit budgétaire, les réserves en mois d'importation (critères de premier rang) et la stabilité du taux de change sont prévus dans le Pacte de convergence de la CEDEAO, mais pas dans celui de l'Union.

La BCEAO a également pris part à la 9<sup>e</sup> réunion du Conseil de Convergence de la CEDEAO, tenue les 8 et 9 décembre 2016 à Abuja, au Nigeria. Cette rencontre a permis d'examiner le rapport de convergence 2015 de la CEDEAO et l'état d'avancement des activités de la feuille de route pour la création de la monnaie unique de l'Afrique de l'Ouest en 2020. Il est notamment ressorti de cette réunion que l'état de la convergence macroéconomique s'est dégradé en 2015. Par ailleurs, relativement au Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, il est noté qu'à fin octobre 2016, dix (10) Etats membres de la Communauté, dont les huit (8) de l'UEMOA, l'appliquent effectivement. Toutefois, sa mise en œuvre serait confrontée à quelques défis, au nombre desquels figurent le manque de formation de certains officiels en la matière et l'absence d'harmonisation des exonérations douanières.



# ANNEXES



## SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A3 à A5
Tableaux ressources-emplois du produit intérieur brut (PIB)	A6 à A10
Production des principales cultures d'exportation	A11
Production des principales cultures vivrières	A12
Elevage et pêche	A13
Mines et pétrole	A14
Prix à la production des cultures d'exportation	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation	A16
Tableaux des opérations financières des Etats	A17 à A21
Balance des paiements	A22 à A26
Agrégats de monnaie	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale	A32 à A36
Situation des banques	A37 à A41
Créances nettes sur l'administration centrale	A42 à A46
Utilisations déclarées aux Centrales des risques	A47 à A55
Mouvements de billets entre Agences	A56
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	A57
Liste des principales publications de la BCEAO	A58 à A59

## UMOA – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2014	2015	2012				2016	2014				2015				2016			
			1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim		1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim	1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim	1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim
Prix moyen de la période en FCFA / kg																			
CACAO	1 513	1 853	1 170	1 168	1 307	1 245	1 712	1 409	1 476	1 599	1 568	1 699	1 819	1 918	1 977	1 773	1 799	1 756	1 519
Prix indicatif O.I.C.C.																			
CAFE	1 084	1 130	1 088	1 166	1 214	1 099	1 144	1 005	1 069	1 090	1 172	1 221	1 160	1 087	1 054	962	1 049	1 193	1 372
Prix indicatif robusta O.I.C.																			
COTON	812	830	1 029	894	849	818	860	930	889	718	710	798	860	830	833	783	807	908	943
Indice A Liverpool																			
HUILE DE PALM	402	365	552	555	518	407	417	433	424	379	371	391	390	342	337	371	410	424	462

## INDICES DES COURS MONDIAUX EN FCFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2014	2015	2012				2016	2014				2015				2016			
			1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim		1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim	1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim	1 <sup>er</sup> trim	2 <sup>e</sup> trim	3 <sup>e</sup> trim	4 <sup>e</sup> trim
Indices moyens – Base 100 janvier 2000																			
CACAO	155	190	120	120	134	128	176	145	151	164	161	174	187	197	203	182	185	180	156
CAFE	131	136	131	140	146	132	138	121	129	131	141	147	140	131	127	116	126	144	165
COTON	104	106	131	114	108	104	110	119	113	92	91	102	110	106	106	100	103	116	120
HUILE DE PALM	164	149	225	227	211	166	170	177	173	155	151	159	159	140	137	152	167	173	188

**POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)**

		2014	2015	2016
		31 décembre		
<b>U.M.O.A. - Position globale</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	700,1	598,3	357,9
Département général	-Quote-part	855,8	855,8	1711,6
	-Positions de réserve	-19,9	32,6	246,8
	-Encours des tirages	0,0	0,0	
	dont : .Tranches de crédits	0,0	0,0	
	. AUPC <sup>1</sup>	0,0	0,0	
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	1113,3	1196,7	1198,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	113,3	92,2	68,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	106,8	106,8	106,8
Mécanisme Elargi de Crédit	-Encours des prêts	0,0	0,0	46,5
<b>Bénin</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	49,7	43,8	21,4
Département général	-Quote-part	61,9	61,9	123,8
	-Positions de réserve	2,3	2,4	17,9
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	92,9	86,9	79,9
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Burkina</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	48,1	37,1	12,0
Département général	-Quote-part	60,2	60,2	120,4
	-Positions de réserve	7,6	7,7	22,8
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	137,7	146,6	155,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

<sup>1</sup> AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflic

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)

		2014	2015	2016
		31 décembre		
<b>Côte d'Ivoire</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	272,8	233,7	175,7
Département général	-Quote-part	325,2	325,2	650,4
	-Positions de réserve	1,0	1,1	82,4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	637,7	696,3	673,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	81,3	81,3
Mécanisme Elargi de Crédit	-Encours des prêts	0,0	0,0	46,5
<b>Guinée-Bissau</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	12,4	12,4	13,2
Département général	-Quote-part	14,2	14,2	28,4
	-Positions de réserve	5,7	0,3	4,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	7,2	10,1	14,5
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	3,6	3,6	3,6
<b>Mali</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	73,5	68,5	56,0
Département général	-Quote-part	93,3	93,3	186,6
	-Positions de réserve	-47,6	10,0	33,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	71,0	73,4	103,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	22,0	22,0	22,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).



**POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)**

		2014	2015	2016
		31 décembre		
<b>Niger</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	54,3	47,5	26,0
Département général	-Quote-part	65,8	65,8	131,6
	-Positions de réserve	8,6	8,6	25,1
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	76,2	107,8	115,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	
<b>Sénégal</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	130,1	107,7	41,6
Département général	-Quote-part	161,8	161,8	323,6
	-Position de réserve	1,9	1,9	42,3
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	4,5	1,4	0,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	113,3	92,2	68,0
<b>Togo</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	59,3	47,7	12,0
Département général	-Quote-part	73,4	73,4	146,8
	-Positions de réserve	0,5	0,6	18,9
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	86,0	74,4	57,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

## UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014	2015 (*)	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>49 320,0</b>	<b>53 455,3</b>	<b>58 101,2</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>43 577,3</b>	<b>47 056,2</b>	<b>51 271,9</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>12 529,4</b>	<b>13 369,2</b>	<b>14 319,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	12 529,4	13 369,2	14 319,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>10 526,5</b>	<b>11 520,6</b>	<b>12 765,5</b>
Industries extractives	2 410,9	2 733,1	3 082,4
Industries manufacturières	5 549,9	5 869,4	6 294,8
Electricité, Gaz, Eau	528,2	548,2	605,9
Bâtiment, Travaux Publics	2 037,6	2 370,0	2 782,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>20 521,3</b>	<b>22 166,4</b>	<b>24 187,2</b>
Commerce de gros et de détail	5 667,1	6 067,9	6 635,1
Transports, Entrepôts et Communications	3 980,4	4 222,2	4 585,7
Autres services marchands	5 811,4	6 270,8	6 882,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	5 062,4	5 605,5	6 084,2
Services non marchands	5 742,7	6 399,0	6 829,3
Importation de biens et services	19 529,9	20 197,6	20 702,8
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>68 849,9</b>	<b>73 652,9</b>	<b>78 804,0</b>
Consommation publique	7 415,1	8 341,8	8 917,7
Consommation privée	34 569,3	36 235,0	39 139,4
Formation brute du capital fixe	11 218,0	12 662,9	13 854,1
Variation des stocks	115,7	228,5	22,8
Exportation de biens et services	15 531,8	16 184,6	16 870,1
Déflateur du PIB	0,3%	1,7%	1,8%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,8%	8,4%	8,7%
Taux de croissance réel (%)	6,5%	6,6%	6,8%
Population (millions)	112,3	116,4	120,4
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	439,4	459,1	482,7

Source : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

(\*) : Estimation

## BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>4 734,0</b>	<b>5 002,2</b>	<b>5 274,3</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>4 351,0</b>	<b>4 592,7</b>	<b>4 840,8</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>982,9</b>	<b>1 023,8</b>	<b>1 093,0</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	982,9	1 023,8	1 093,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>970,7</b>	<b>1 104,6</b>	<b>1 147,1</b>
Industries extractives	21,0	23,7	25,1
Industries manufacturières	603,2	694,0	708,2
Electricité, Gaz, Eau	35,3	38,6	40,8
Bâtiment, Travaux Publics	311,2	348,2	373,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 397,4</b>	<b>2 464,2</b>	<b>2 600,7</b>
Commerce de gros et de détail	690,0	686,6	710,9
Transports, Entrepôts et Communications	506,5	509,8	524,9
Autres services marchands	657,6	692,9	749,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	543,3	575,0	615,5
Services non marchands	383,0	409,6	433,5
Importation de biens et services	2 056,3	1 524,6	1 464,3
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>6 790,3</b>	<b>6 526,9</b>	<b>6 738,6</b>
Consommation publique	488,7	559,5	692,1
Consommation privée	3 583,0	3 316,1	3 634,5
Formation brute du capital fixe	1 185,4	1 489,9	1 344,0
Variation des stocks	29,2	29,2	29,2
Exportation de biens et services	1 503,9	1 132,1	1 038,8
Déflateur du PIB	-1,3%	0,7%	1,4%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,2%	5,7%	5,4%
Taux de croissance réel (%)	6,5%	5,0%	4,0%
Population (millions)	10,3	10,6	11,0
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	459,4	470,2	480,1

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) : Estimation

## BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>6 086,1</b>	<b>6 498,6</b>	<b>6 867,6</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>4 866,8</b>	<b>5 048,2</b>	<b>5 349,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 925,1</b>	<b>2 024,7</b>	<b>2 113,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 925,1	2 024,7	2 113,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 194,7</b>	<b>1 316,6</b>	<b>1 451,5</b>
Industries extractives	502,5	560,3	629,0
Industries manufacturières	353,0	376,3	413,2
Electricité, Gaz, Eau	49,9	53,5	57,6
Bâtiment, Travaux Publics	289,3	326,5	351,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 747,0</b>	<b>1 706,9</b>	<b>1 784,8</b>
Commerce de gros et de détail	612,4	623,1	648,6
Transports, Entrepôts et Communications	263,1	284,7	296,3
Autres services marchands	260,0	286,1	309,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	611,5	513,0	530,3
Services non marchands	1 219,3	1 450,4	1 518,1
Importation de biens et services	2 122,3	2 377,3	2 653,0
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>8 208,4</b>	<b>8 875,9</b>	<b>9 520,6</b>
Consommation publique	1 365,9	1 456,6	1 516,5
Consommation privée	3 679,3	3 862,2	3 988,5
Formation brute du capital fixe	1 545,1	1 642,6	1 780,1
Variation des stocks	29,9	31,7	64,4
Exportation de biens et services	1 588,2	1 882,8	2 171,1
Déflateur du PIB	-0,9%	2,7%	-0,2%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	3,2%	6,8%	5,7%
Taux de croissance réel (%)	4,2%	4,0%	5,9%
Population (millions)	17,9	18,5	19,0
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	340,4	352,2	360,8

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

(\*) : Estimation

## COTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>16 890,9</b>	<b>18 774,5</b>	<b>21 058,5</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>14 773,0</b>	<b>16 455,6</b>	<b>18 605,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>3 584,1</b>	<b>3 793,8</b>	<b>4 008,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 584,1	3 793,8	4 008,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>4 189,6</b>	<b>4 783,5</b>	<b>5 627,8</b>
Industries extractives	837,0	1 048,6	1 253,7
Industries manufacturières	2 702,8	2 866,3	3 165,7
Electricité, Gaz, Eau	91,8	114,8	166,8
Bâtiment, Travaux Publics	558,0	753,8	1 041,6
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6 999,4</b>	<b>7 878,3</b>	<b>8 969,0</b>
Commerce de gros et de détail	1 612,5	1 801,8	2 075,6
Transports, Entrepôts et Communications	1 513,8	1 663,0	1 829,5
Autres services marchands	2 087,7	2 365,4	2 763,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	1 785,3	2 048,1	2 300,3
Services non marchands	2 117,9	2 318,9	2 453,5
Importation de biens et services	6 010,8	6 578,2	6 717,6
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>22 901,7</b>	<b>25 352,7</b>	<b>27 776,1</b>
Consommation publique	2 122,4	2 577,5	2 720,4
Consommation privée	10 719,0	11 542,6	12 825,7
Formation brute du capital fixe	3 163,2	3 777,8	4 913,9
Variation des stocks	39,4	125,1	-126,2
Exportation de biens et services	6 857,7	7 329,7	7 442,3
Déflateur du PIB	0,8%	1,8%	2,7%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,4%	11,2%	12,2%
Taux de croissance réel (%)	8,5%	9,2%	9,3%
Population (millions)	25,6	26,3	27,0
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	660,7	714,4	779,5

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) : Estimation

## GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>517,5</b>	<b>600,3</b>	<b>654,6</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>459,7</b>	<b>552,9</b>	<b>608,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>218,1</b>	<b>262,4</b>	<b>297,3</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	218,1	262,4	297,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>75,7</b>	<b>81,3</b>	<b>85,0</b>
Industries extractives	0,2	0,2	0,2
Industries manufacturières	64,4	69,7	73,5
Electricité, Gaz, Eau	3,9	3,9	4,0
Bâtiment, Travaux Publics	7,2	7,5	7,2
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>165,9</b>	<b>209,2</b>	<b>225,7</b>
Commerce de gros et de détail	92,8	122,3	134,5
Transports, Entrepôts et Communications	15,8	14,8	16,0
Autres services marchands	22,5	23,8	24,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	34,9	48,3	50,5
Services non marchands	57,8	47,3	46,6
Importation de biens et services	163,5	199,6	183,4
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>681,0</b>	<b>799,9</b>	<b>838,1</b>
Consommation publique	92,1	84,5	79,5
Consommation privée	445,0	504,7	538,8
Formation brute du capital fixe	33,3	34,6	34,2
Variation des stocks	5,3	5,3	5,3
Exportation de biens et services	105,3	170,7	180,3
Déflateur du PIB	-1,4%	10,3%	3,3%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	-0,4%	16,0%	9,1%
Taux de croissance réel (%)	1,0%	5,1%	5,6%
Population (millions)	1,6	1,6	1,7
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	326,1	369,3	393,3

Source : Institut National de la Statistique.

(\*) : Estimation

## MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>7 113,8</b>	<b>7 711,2</b>	<b>8 302,2</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>6 367,8</b>	<b>6 876,6</b>	<b>7 404,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>2 654,2</b>	<b>2 842,5</b>	<b>3 058,4</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	2 654,2	2 842,5	3 058,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 346,8</b>	<b>1 394,2</b>	<b>1 471,6</b>
Industries extractives	465,7	518,6	512,1
Industries manufacturières	534,4	504,4	544,2
Electricité, Gaz, Eau	26,0	28,7	32,4
Bâtiment, Travaux Publics	320,6	342,5	382,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 366,8</b>	<b>2 639,9</b>	<b>2 874,0</b>
Commerce de gros et de détail	774,2	823,9	916,2
Transports, Entrepôts et Communications	385,5	423,1	469,1
Autres services marchands	675,1	715,2	769,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	532,0	677,7	719,0
Services non marchands	746,1	834,6	898,2
Importation de biens et services	2 701,2	2 670,5	3 038,2
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>9 815,0</b>	<b>10 381,7</b>	<b>11 340,4</b>
Consommation publique	1 157,2	1 254,5	1 371,3
Consommation privée	5 803,8	6 133,2	6 787,9
Formation brute du capital fixe	1 199,2	1 292,6	1 428,3
Variation des stocks	55,0	19,3	18,6
Exportation de biens et services	1 599,8	1 682,0	1 734,3
Déflateur du PIB	1,6%	2,3%	2,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	8,7%	8,4%	7,7%
Taux de croissance réel (%)	7,0%	6,0%	5,4%
Population (millions)	18,2	19,2	20,2
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	390,3	401,1	410,5

Source : Institut National de la Statistique.

(\*) : Estimation

## NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>4 076,6</b>	<b>4 241,5</b>	<b>4 474,2</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>3 661,4</b>	<b>3 780,3</b>	<b>3 931,3</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 489,2</b>	<b>1 533,7</b>	<b>1 663,3</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 489,2	1 533,7	1 663,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>810,3</b>	<b>770,1</b>	<b>812,0</b>
Industries extractives	378,9	327,0	346,7
Industries manufacturières	256,3	259,5	264,4
Electricité, Gaz, Eau	51,2	49,2	53,3
Bâtiment, Travaux Publics	123,9	134,4	147,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 361,9</b>	<b>1 476,5</b>	<b>1 456,1</b>
Commerce de gros et de détail	472,5	503,4	535,8
Transports, Entrepôts et Communications	258,0	272,1	291,7
Autres services marchands	346,6	364,6	325,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	284,8	336,4	302,9
Services non marchands	415,3	461,2	542,8
Importation de biens et services	1 598,1	1 706,7	1 407,7
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>5 674,8</b>	<b>5 948,2</b>	<b>5 881,9</b>
Consommation publique	610,3	704,6	774,6
Consommation privée	2 668,2	2 867,1	2 913,8
Formation brute du capital fixe	1 538,3	1 625,7	1 426,8
Variation des stocks	2,6	3,0	0,0
Exportation de biens et services	855,3	747,8	766,7
Déflateur du PIB	0,5%	0,5%	0,8%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,6%	4,0%	5,5%
Taux de croissance réel (%)	7,0%	3,5%	4,6%
Population (millions)	18,5	19,2	20,0
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	220,3	220,7	224,0

Source : Institut National de la Statistique.

(\*) : Estimation

## SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>7 554,7</b>	<b>8 067,8</b>	<b>8 707,6</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>7 040,0</b>	<b>7 523,2</b>	<b>8 129,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 017,0</b>	<b>1 191,8</b>	<b>1 323,0</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 017,0	1 191,8	1 323,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 576,5</b>	<b>1 677,6</b>	<b>1 764,6</b>
Industries extractives	154,6	182,7	247,9
Industries manufacturières	872,4	944,5	966,5
Electricité, Gaz, Eau	215,9	202,3	191,5
Bâtiment, Travaux Publics	333,7	348,1	358,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4 446,4</b>	<b>4 653,8</b>	<b>5 041,4</b>
Commerce de gros et de détail	1 201,2	1 281,6	1 370,4
Transports, Entrepôts et Communications	797,6	806,8	891,6
Autres services marchands	1 486,6	1 541,0	1 648,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	961,2	1 024,4	1 130,6
Services non marchands	514,7	544,6	578,6
Importation de biens et services	3 573,3	3 711,6	3 825,7
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>11 127,9</b>	<b>11 779,4</b>	<b>12 533,2</b>
Consommation publique	1 254,2	1 308,9	1 379,2
Consommation privée	5 905,4	6 092,0	6 460,3
Formation brute du capital fixe	1 931,3	2 070,2	2 218,9
Variation des stocks	-87,4	-45,1	-36,1
Exportation de biens et services	2 124,4	2 353,3	2 510,9
Déflateur du PIB	-1,0%	0,3%	1,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	3,0%	6,8%	7,9%
Taux de croissance réel (%)	4,1%	6,5%	6,7%
Population (millions)	13,4	13,7	14,0
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	562,3	587,8	621,1

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

(\*) : Estimation

## TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2014 (*)	2015 (*)	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>2 346,3</b>	<b>2 559,2</b>	<b>2 762,2</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>2 057,6</b>	<b>2 226,8</b>	<b>2 404,2</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>658,9</b>	<b>696,4</b>	<b>762,9</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	658,9	696,4	762,9
<b>Secteur secondaire</b>	<b>362,3</b>	<b>392,7</b>	<b>405,9</b>
Industries extractives	51,0	71,9	67,6
Industries manufacturières	163,4	154,8	159,0
Electricité, Gaz, Eau	54,2	57,1	59,5
Bâtiment, Travaux Publics	93,7	109,0	119,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 036,4</b>	<b>1 137,7</b>	<b>1 235,4</b>
Commerce de gros et de détail	211,4	225,3	243,1
Transports, Entrepôts et Communications	240,2	248,0	266,7
Autres services marchands	275,4	281,8	290,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	309,4	382,6	435,1
Services non marchands	288,7	332,4	358,0
Importation de biens et services	1 304,5	1 429,0	1 412,9
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>3 650,8</b>	<b>3 988,2</b>	<b>4 175,1</b>
Consommation publique	324,4	395,8	384,1
Consommation privée	1 765,6	1 917,0	1 989,9
Formation brute du capital fixe	622,1	729,5	707,9
Variation des stocks	41,5	59,9	67,5
Exportation de biens et services	897,2	886,0	1 025,7
Déflateur du PIB	3,8%	3,6%	2,7%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,9%	9,1%	7,9%
Taux de croissance réel (%)	5,9%	5,3%	5,0%
Population (millions)	6,8	6,9	7,1
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	347,5	369,8	389,5

Source : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques.

(\*) : Estimation

## UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	2 014	2 015	2 016
	Tonnes		
<b>BENIN</b>			
Arachides	144 731	134 323	154 337
Coton graine	393 325	269 219	349 984
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	29 193	32 943	37 852
Noix de cajou	201 818	225 230	238 744
Ananas	315 795	244 207	244 207
<b>Burkina</b>			
Arachides	335 223	365 887	497 122
Coton graine	707 759	768 930	908 073
Karité	216 134	500 000	675 000
Sésame	321 837	235 079	158 901
Noix de cajou	74 345	109 101	94 035
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Café	105 900	126 700	105 000
Cacao	1 678 700	1 825 600	1 670 900
Coton graine	405 226	310 177	405 000
Régimes de palme			
Palmistes			
Caoutchouc	317 346	360 000	396 001
Canne à sucre	191 304	198 694	214 788
Tabac			
Bananes(2)	362 362	359 947	377 944
Ananas(2)	56 413	49 776	49 776
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Noix de cajou	564 780	702 500	660 000
Arachides	168 132	125 138	133 055
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Arachides	50 698	83 443	94 700
Noix de cajou	210 000	222 600	235 055
Palmistes	2 000	2 100	2 000
Coton	3 412	3 548	3 683
<b>MALI</b>			
Arachides	414 144	421 924	453 102
Coton graine	548 696	550 370	645 000
Karité			
Tabac			
<b>NIGER</b>			
Arachides	403 365	427 030	444 965
Coton graine			
Haricot et niébé	1 586 423	1 668 023	1 738 080
<b>SENEGAL</b>			
Arachides	669 329	1 121 474	1 050 042
Coton graine	26 565	31 000	20 295
Tomate industrielle			
<b>TOGO</b>			
Café	12 000	19 000	17 010
Cacao	7 500	11 200	10 384
Coton graine	114 000	80 000	110 000
Arachides	40 663	40 903	42 788
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	51 866	55 000	58 323
<b>U.M.O.A.</b>			
Cacao	1 686 200	1 836 800	1 681 284
Café	117 900	145 700	122 010
Coton graine	2 198 983	2 013 244	2 442 035
Régimes de palme			
Palmistes	83 059	90 043	98 175
Karité	216 134	500 000	675 000
Sésame	321 837	235 079	158 901
Arachides	2 226 285	2 720 122	2 870 111
Caoutchouc	317 346	360 000	396 001
Tabac			
Bananes(2)	362 362	359 947	377 944
Ananas	372 208	293 983	293 983
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Canne à sucre	191 304	198 694	214 788
Tomate industrielle			
Noix de cajou	1 050 943	1 259 431	1 227 834
Haricot et niébé	1 586 423	1 668 023	1 738 080

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

## UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2 014,0	2 015,0	2 016,0
		Milliers de tonnes	
		Estimations	Projection
<b>BENIN</b>			
Maïs	1 354,3	1 286,1	1 477,7
Mil et sorgho	123,9	151,3	173,9
Riz paddy	234,1	204,3	234,8
Igname	3 220,7	3 088,4	3 548,6
Manioc	4 066,7	3 420,7	3 930,3
Haricot et niébé	95,8	99,1	113,9
Autres	858,9	852,5	979,5
	<b>9 954,5</b>	<b>9 102,3</b>	<b>10 458,6</b>
<b>BURKINA</b>			
Maïs	1 433,1	1 469,6	1 553,7
Mil et sorgho	2 680,2	2 381,8	2 505,1
Riz paddy	347,5	325,1	381,0
Fonio	8,6	13,1	9,8
Autres	707,7	707,1	711,6
	<b>5 177,0</b>	<b>4 896,8</b>	<b>5 161,3</b>
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Maïs	960,8	906,0	1 077,0
Riz paddy	2 053,5	2 152,9	2 045,3
Mil et sorgho	103,6	110,3	115,3
Igname	7 039,2	6 649,9	6 894,5
Manioc	4 239,3	4 390,9	5 269,1
Banane plantain	1 671,7	1 739,1	1 809,3
Autres	415,7	429,0	442,7
	<b>16 483,9</b>	<b>16 378,1</b>	<b>17 653,2</b>
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Riz paddy	134,2	170,3	186,3
Maïs	4,0	5,6	5,9
Mil et sorgho	24,2	36,4	37,5
Patate douce	16,5	26,6	28,2
Manioc	25,5	40,3	43,7
Autres	15,4	16,3	17,2
	<b>219,9</b>	<b>295,5</b>	<b>318,9</b>
<b>MALI</b>			
Maïs	1 744,0	2 276,2	2 811,4
Mil et sorgho	2 986,9	3 391,8	3 200,4
Riz paddy	2 166,8	2 331,1	2 780,9
Autres	83,0	56,1	56,9
	<b>6 980,7</b>	<b>8 055,1</b>	<b>8 849,6</b>
<b>NIGER</b>			
Maïs	8,6	5,7	5,9
Mil et sorgho	4 747,7	5 321,4	5 544,9
Riz paddy	14,0	10,7	11,2
Haricot et niébé	1 586,4	1 668,0	1 738,1
Autres	245,8	338,6	352,9
	<b>6 602,6</b>	<b>7 344,5</b>	<b>7 652,9</b>
<b>SENEGAL</b>			
Maïs	178,7	387,8	304,3
Maïs	511,3	962,7	938,4
Mil et sorgho	559,0	917,4	906,3
Riz paddy	255,0	431,7	439,6
Manioc	64,1	143,9	82,9
Haricot et niébé	230,8	250,2	270,7
Pastèques	12,3	15,6	13,6
Autres	<b>1 811,3</b>	<b>3 109,2</b>	<b>2 955,8</b>
<b>TOGO</b>			
Maïs	833,0	794,7	826,9
Maïs	332,3	297,8	299,6
Mil et sorgho	147,9	97,5	137,1
Riz paddy	786,4	781,4	814,0
Igname	1 153,1	1 039,1	1 027,5
Manioc	167,5	177,4	194,9
Haricot et niébé	1 895,9	1 779,9	1 851,5
Autres	<b>5 316,2</b>	<b>4 967,9</b>	<b>5 151,3</b>
<b>U.M.O.A</b>			
	6 516,7	7 131,6	8 062,8
Maïs	11 510,2	12 653,5	12 815,0
Mil et sorgho	5 657,1	6 209,3	6 682,9
Riz paddy	8,6	13,1	9,8
Fonio	11 046,3	10 519,7	11 257,1
Igname	9 739,6	9 322,7	10 710,2
Manioc	16,5	26,6	28,2
Patate douce	1 671,7	1 739,1	1 809,3
Banane plantain	1 913,8	2 088,4	2 129,7
Haricot et niébé	230,8	250,2	270,7
Pastèques	4 234,8	4 195,0	4 425,8
Autres	<b>52 546,0</b>	<b>54 149,3</b>	<b>58 201,5</b>
	1 354,3	1 286,1	1 477,7

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.



## UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2014	2015	2016
<b>ELEVAGE</b>	<i>Milliers de têtes</i>		
<b>BENIN</b>			
Bovins	2 223	2 280	
Ovins et caprins	2 581	2 637	
Porcins	442	461	
Volailles	18 100	18 680	
<b>BURKINA</b>			
Bovins	9 091	9 273	9 458
Ovins et caprins	24 727	25 624	26 553
Porcins	2 912	3 029	3 030
Volailles	40 024	40 825	42 050
Asins	1 137	1 160	1 183
Equins	45	46	47
Camelins	19	19	19
<b>COTE d'IVOIRE(1)</b>			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Volailles			
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Bovins	1 741	1 785	
Ovins et caprins	1 180	1 210	
Volailles	2 034	2 126	
<b>MALI</b>			
Asins			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Equins			
Volailles			
Camelins			
<b>NIGER</b>			
Bovins			
Ovins et caprins			
Camelins			
Asins			
Equins			
<b>SENEGAL</b>			
Bovins	5 498	5 498	
Ovins et caprins	11 675	11 675	
Porcins	400	400	
Equins	545	545	
Volailles	54 587	54 587	
<b>TOGO</b>			
Bovins	51	53	54
Ovins et caprins	2 191	2 553	2 974
Porcins	459	459	459
Volailles	26 226	31 208	37 138
<b>UMOA</b>			
Asins			
Camelins			
Bovins	18 603	18 888	19 075
Ovins et caprins	42 354	43 699	45 050
Porcins	4 213	4 349	4 350
Equins	590		
Volailles	140 971	147 426	154 580
<b>PECHE</b>			
<b>BENIN</b>	42 604		
<b>BURKINA</b>			
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
<b>GUINEE-BISSAU</b>	43 259		
<b>MALI</b>			
<b>NIGER (*)</b>			
<b>SENEGAL</b>	430 978		
<b>TOGO</b>	23 621	24 329	25 059
<b>UMOA</b>	540 462	24 329	25 059

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.



## UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
<b>BENIN</b>				
Arachide en coque				
Café				
Coton graine	265	250	260	
Régimes de palme				
Palmistes				
<b>BURKINA</b>				
Arachide décortiquée	195	196	198	200
Coton graine	235	225	235	235
<b>COTE D'IVOIRE</b>				
Cacao	750	850	1000	1100
Café	620	650	670	750
Coton graine	250	250	250	
Régimes de palme				
<b>GUINEE-BISSAU</b>				
Arachide				
Noix de cajou	180	250		
Palmistes				
Coton				
<b>MALI</b>				
Arachide en coque				
Coton graine	250			
<b>NIGER</b>				
Arachide en coque				
Coton graine				
<b>SENEGAL</b>				
Arachide en coque	217	222	220	
Coton graine	180	253	211	
<b>TOGO</b>				
Arachide décortiquée				
Cacao	1130	1027	1109	1263
Café	980	665	825	750
Coton graine	230	230	230	230
Palmistes	98	99	100	101

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

## UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2008

	2014	2015	2016
<b>COTONOU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	112,8	111,9	111,9
2 <sup>e</sup> trimestre	113,8	113,6	114,8
3 <sup>e</sup> trimestre	111,7	111,9	110,4
4 <sup>e</sup> trimestre	111,2	113,2	109,9
Année	112,4	112,7	111,7
<b>OUAGADOUGOU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	106,3	106,2	106,2
2 <sup>e</sup> trimestre	107,1	108,2	109,2
3 <sup>e</sup> trimestre	108,3	109,3	108,7
4 <sup>e</sup> trimestre	107,4	109,4	107,8
Année	107,3	108,3	108,0
<b>ABIDJAN</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	111,4	113,1	113,8
2 <sup>e</sup> trimestre	112,2	113,8	115,8
3 <sup>e</sup> trimestre	112,2	113,4	113,7
4 <sup>e</sup> trimestre	112,2	113,2	113,5
Année	112,0	113,4	114,2
<b>GUINEE BISSAU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	105,2	105,7	108,3
2 <sup>e</sup> trimestre	105,3	106,3	108,9
3 <sup>e</sup> trimestre	107,5	109,8	110,2
4 <sup>e</sup> trimestre	107,4	109,7	110,7
Année	106,3	107,9	109,5
<b>BAMAKO</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	111,1	111,9	110,2
2 <sup>e</sup> trimestre	112,1	113,5	111,9
3 <sup>e</sup> trimestre	114,0	116,9	113,5
4 <sup>e</sup> trimestre	113,5	114,7	113,3
Année	112,7	114,3	112,2
<b>NIAMEY</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	104,9	104,9	105,2
2 <sup>e</sup> trimestre	105,5	105,5	106,1
3 <sup>e</sup> trimestre	107,5	107,5	108,7
4 <sup>e</sup> trimestre	107,2	107,2	109,3
Année	106,3	106,3	107,3
<b>DAKAR</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	103,7	102,0	113,4
2 <sup>e</sup> trimestre	101,6	101,9	115,1
3 <sup>e</sup> trimestre	103,5	104,2	113,8
4 <sup>e</sup> trimestre	104,7	106,0	113,9
Année	103,4	103,5	114,0
<b>LOME</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	113,4	115,3	116,9
2 <sup>e</sup> trimestre	115,1	116,1	118,8
3 <sup>e</sup> trimestre	113,8	116,8	116,7
4 <sup>e</sup> trimestre	113,9	116,1	115,8
Année	114,0	116,1	117,0
<b>UEMOA (*)</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	109,2	109,7	110,5
2 <sup>e</sup> trimestre	109,5	110,6	111,9
3 <sup>e</sup> trimestre	110,0	111,4	111,2
4 <sup>e</sup> trimestre	110,1	111,6	111,2
Année	109,7	110,8	111,2

(\*) : Y compris la Guinée-Bissau à partir de 2004.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	UMOA		
	2014	2015	2016
	Milliards de francs CFA		
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>10 388,1</b>	<b>11 603,2</b>	<b>12 568,5</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>9 050,2</b>	<b>10 292,5</b>	<b>11 246,8</b>
Recettes fiscales	7 912,1	8 839,8	9 981,4
Directs	4 784,2	5 183,2	6 063,5
Taxes sur les transactions internationales	2 955,1	3 409,8	3 618,4
Recettes non fiscales	922,5	1 227,9	1 004,9
Autres	215,6	224,8	260,5
<b>1.2 DONNS</b>	<b>1 338,0</b>	<b>1 310,7</b>	<b>1 321,7</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>11 979,0</b>	<b>13 808,6</b>	<b>14 910,4</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>12 001,8</b>	<b>13 769,5</b>	<b>14 907,5</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>7 510,2</b>	<b>8 511,0</b>	<b>9 041,9</b>
Traitements et salaires	3 126,1	3 480,7	3 741,5
Autres dépenses de fonctionnement	3 880,5	4 365,4	4 499,8
Intérêts sur la dette publique	497,3	656,4	795,9
Intérieure	282,0	294,3	434,0
Extérieure	212,6	362,1	361,9
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>4 254,5</b>	<b>4 902,6</b>	<b>5 550,7</b>
Sur financement interne	2 506,0	2 966,6	3 440,0
Sur financement externe	1 748,5	1 936,1	2 110,7
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>	<b>237,1</b>	<b>355,9</b>	<b>314,9</b>
<b>2.2 PRETS NETS</b>	<b>-22,8</b>	<b>39,1</b>	<b>2,9</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-2 928,8</b>	<b>-3 516,1</b>	<b>-3 663,6</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-1 590,8</b>	<b>-2 205,4</b>	<b>-2 341,9</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-468,7</b>	<b>-528,7</b>	<b>-439,2</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>108,4</b>	<b>-185,1</b>	<b>-79,8</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-52,5	-133,7	-99,1
Sur dette intérieure	-52,1	-133,7	-99,1
Intérêts	-24,7	-125,2	-89,1
Dépenses engagées non payées	21,5	-7,2	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	-0,5	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	57,5	25,3	19,3
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-2 820,5</b>	<b>-3 701,3</b>	<b>-3 743,4</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-1 482,5</b>	<b>-2 390,5</b>	<b>-2 421,7</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>1 491,9</b>	<b>2 384,0</b>	<b>2 421,1</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>-59,7</b>	<b>480,3</b>	<b>656,9</b>
Bancaire	190,7	86,8	486,0
Non-bancaire	-250,4	393,4	170,9
Recettes de privatisation	15,6	22,7	16,8
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	-189,7	-21,1	-25,0
Autres	-86,1	-78,1	-53,7
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>1 551,6</b>	<b>1 903,8</b>	<b>1 764,2</b>
Tirages sur emprunts	1 268,6	1 462,5	1 439,2
Amortissement dû	-426,5	-502,9	-552,1
Allègement/Rééchelonnement obtenu	-11,9	17,4	17,7
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	13,8	0,0	0,0
Autres	707,5	926,8	859,3
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>-9,5</b>	<b>7,6</b>	<b>0,0</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	-9,5	7,6	0,0
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,6</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	BENIN			BURKINA		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>824,9</b>	<b>848,3</b>	<b>901,1</b>	<b>1 321,1</b>	<b>1 277,7</b>	<b>1 481,7</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>780,8</b>	<b>819,5</b>	<b>845,9</b>	<b>1 064,7</b>	<b>1 047,6</b>	<b>1 215,3</b>
Recettes fiscales	701,2	713,1	742,0	940,7	929,0	1 092,5
Directs	339,1	367,4	394,7	772,2	763,2	897,6
Taxes sur les transactions internationales	362,1	345,7	347,3	143,7	142,9	168,0
Recettes non fiscales	79,5	106,4	103,9	124,0	118,7	122,8
Autres				0,0	0,0	0,0
<b>1.2 DONNS</b>	<b>44,1</b>	<b>28,8</b>	<b>55,1</b>	<b>256,4</b>	<b>230,0</b>	<b>266,4</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>916,5</b>	<b>1 242,3</b>	<b>1 105,9</b>	<b>1 434,6</b>	<b>1 411,6</b>	<b>1 698,3</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>933,0</b>	<b>1 222,2</b>	<b>1 105,9</b>	<b>1 440,8</b>	<b>1 424,2</b>	<b>1 701,2</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>683,4</b>	<b>845,3</b>	<b>774,1</b>	<b>886,7</b>	<b>923,2</b>	<b>1 028,8</b>
Traitements et salaires	317,4	343,4	340,7	437,3	468,5	507,9
Autres dépenses de fonctionnement	347,6	465,6	351,4	405,4	410,9	471,3
Intérêts sur la dette publique	18,4	36,3	82,0	44,0	43,8	49,5
Intérieure	8,1	20,3	58,9	29,3	27,9	27,8
Extérieure	10,3	16,0	23,1	14,7	15,9	21,7
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>249,6</b>	<b>376,9</b>	<b>331,9</b>	<b>547,0</b>	<b>454,0</b>	<b>672,4</b>
Sur financement interne	114,6	216,6	177,0	331,3	302,5	383,8
Sur financement externe	135,1	160,3	154,9	215,7	151,6	288,6
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>				<b>7,1</b>	<b>46,9</b>	<b>0,0</b>
<b>2.2 PRETS NETS</b>	<b>-16,5</b>	<b>20,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-6,2</b>	<b>-12,6</b>	<b>-2,9</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-135,8</b>	<b>-422,9</b>	<b>-260,0</b>	<b>-369,9</b>	<b>-364,0</b>	<b>-483,0</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-91,7</b>	<b>-394,0</b>	<b>-204,9</b>	<b>-113,5</b>	<b>-133,9</b>	<b>-216,6</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>1,2</b>	<b>-206,1</b>	<b>-23,1</b>	<b>-109,3</b>	<b>-134,3</b>	<b>-147,7</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-30,5</b>	<b>0,1</b>	<b>-10,0</b>	<b>75,9</b>	<b>-89,2</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-30,5	-10,3	-10,0	0,0	-95,1	0,0
Sur dette intérieure	-30,5	-10,3	-10,0	0,0	-95,1	0,0
Intérêts				0,0	-95,1	0,0
Dépenses engagées non payées				18,4	-9,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)				0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire		10,4	0,0	57,5	14,9	0,0
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-166,3</b>	<b>-422,8</b>	<b>-270,0</b>	<b>-294,0</b>	<b>-453,2</b>	<b>-483,0</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-122,2</b>	<b>-393,9</b>	<b>-214,9</b>	<b>-37,6</b>	<b>-223,1</b>	<b>-216,6</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>122,2</b>	<b>393,9</b>	<b>214,9</b>	<b>41,0</b>	<b>220,9</b>	<b>216,6</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>39,8</b>	<b>291,4</b>	<b>138,1</b>	<b>-10,4</b>	<b>131,7</b>	<b>117,3</b>
Bancaire	33,6	127,9	91,2	-22,2	16,5	117,2
Non-bancaire	6,1	163,5	46,8	11,8	115,2	0,1
Recettes de privatisation	6,1	0,0				
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)						
Autres		177,4		-35,6	-25,2	0,1
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>82,4</b>	<b>102,5</b>	<b>76,9</b>	<b>51,4</b>	<b>89,2</b>	<b>99,3</b>
Tirages sur emprunts	109,0	131,4	123,0	82,2	122,1	126,8
Amortissement dû	-26,6	-28,9	-46,1	-30,8	-32,9	-27,5
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	-3,4	2,3	0,0
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
<b>1- RECETTES ET DON</b>	<b>3 293,3</b>	<b>3 916,8</b>	<b>4 375,8</b>	<b>115,4</b>	<b>124,9</b>	<b>117,6</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>2 989,4</b>	<b>3 634,6</b>	<b>4 122,6</b>	<b>65,6</b>	<b>84,8</b>	<b>84,9</b>
Recettes fiscales	2 573,3	2 954,9	3 518,0	44,2	61,9	68,4
Directs	1 407,8	1 556,5	1 970,9	29,9	40,8	43,6
Taxes sur les transactions internationales	1 165,5	1 398,3	1 547,1	12,7	19,1	22,8
Recettes non fiscales	416,1	679,8	504,6	21,4	22,9	16,5
Autres	75,4	296,2	52,3	0,0	0,0	0,0
<b>1.2 DON</b>	<b>304,0</b>	<b>282,2</b>	<b>253,2</b>	<b>49,8</b>	<b>40,1</b>	<b>32,7</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>3 669,6</b>	<b>4 469,8</b>	<b>5 215,3</b>	<b>130,8</b>	<b>172,2</b>	<b>143,9</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>3 672,0</b>	<b>4 470,0</b>	<b>5 215,3</b>	<b>130,8</b>	<b>137,0</b>	<b>134,0</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>2 583,2</b>	<b>3 074,7</b>	<b>3 441,9</b>	<b>86,6</b>	<b>91,3</b>	<b>89,0</b>
Traitements et salaires	1 183,3	1 331,6	1 434,0	31,4	31,0	30,2
Autres dépenses de fonctionnement	1 179,9	1 437,2	1 652,7	52,5	58,8	55,6
Intérêts sur la dette publique	213,6	297,5	350,6	2,7	1,5	3,2
Intérieure	119,5	145,3	180,8	0,0	0,0	1,3
Extérieure	94,2	152,2	169,8	0,0	1,5	1,9
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>994,2</b>	<b>1 247,3</b>	<b>1 572,1</b>	<b>40,0</b>	<b>45,7</b>	<b>45,0</b>
Sur financement interne	608,1	790,9	1 082,4	0,8	4,7	5,1
Sur financement externe	386,1	456,3	489,6	39,2	41,0	39,9
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>	<b>94,6</b>	<b>147,9</b>	<b>201,2</b>	<b>4,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>2.2 PRETS NETS</b>	<b>-2,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>35,2</b>	<b>9,9</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-680,2</b>	<b>-835,2</b>	<b>-1 092,7</b>	<b>-65,2</b>	<b>-87,4</b>	<b>-59,0</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-376,2</b>	<b>-553,0</b>	<b>-839,5</b>	<b>-15,4</b>	<b>-47,3</b>	<b>-26,3</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>11,8</b>	<b>66,4</b>	<b>-51,2</b>	<b>-18,3</b>	<b>-5,0</b>	<b>-0,9</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,0</b>	<b>-8,1</b>	<b>-4,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-2,0	-8,1	-4,0
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-2,0	-8,1	-4,0
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-2,0	-8,1	-4,0
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0			
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	0,0	0,0	0,0			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-680,2</b>	<b>-835,2</b>	<b>-1 092,7</b>	<b>-67,2</b>	<b>-95,5</b>	<b>-63,0</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-376,2</b>	<b>-553,0</b>	<b>-839,5</b>	<b>-17,4</b>	<b>-55,4</b>	<b>-30,3</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>23,6</b>	<b>51,9</b>	<b>30,3</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>-144,0</b>	<b>-405,3</b>	<b>6,8</b>	<b>0,2</b>	<b>37,3</b>	<b>17,6</b>
Bancaire	225,2	39,4	137,2	0,2	37,3	17,6
Non-bancaire	-274,2	-88,7	-68,6	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	-94,0	-101,7	-77,9			
Autres	0,0	0,0	0,0			
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>520,3</b>	<b>958,3</b>	<b>832,7</b>	<b>23,4</b>	<b>14,6</b>	<b>12,7</b>
Tirages sur emprunts	306,8	422,5	387,8	23,7	26,8	27,7
Amortissement dû	-226,0	-230,8	-275,9	-0,3	-12,2	-15,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>439,5</b>	<b>766,6</b>	<b>720,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>5,3</b>	<b>0,0</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	-6,1	5,3	0,0
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>				<b>0,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	MALI			NIGER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>1 215,1</b>	<b>1 481,1</b>	<b>1 562,3</b>	<b>1 124,8</b>	<b>1 300,7</b>	<b>1 225,6</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 057,4</b>	<b>1 273,4</b>	<b>1 395,4</b>	<b>902,6</b>	<b>1 068,1</b>	<b>1 011,8</b>
Recettes fiscales	890,4	1 082,5	1 231,1	821,6	985,7	975,4
Directs	625,1	751,2	863,2	493,8	492,1	534,6
Taxes sur les transactions internationales	115,5	141,8	155,1	266,8	411,6	382,9
Recettes non fiscales	50,2	51,7	48,8	81,0	82,4	36,5
Autres	116,8	139,2	115,5	0,0	0,0	0,0
<b>1.2 DONNS</b>	<b>157,6</b>	<b>207,7</b>	<b>166,9</b>	<b>222,2</b>	<b>232,6</b>	<b>213,8</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>1 419,8</b>	<b>1 622,3</b>	<b>1 919,3</b>	<b>1 452,2</b>	<b>1 692,1</b>	<b>1 496,2</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 425,2</b>	<b>1 627,2</b>	<b>1 923,4</b>	<b>1 452,2</b>	<b>1 692,1</b>	<b>1 496,2</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>848,1</b>	<b>922,0</b>	<b>1 045,9</b>	<b>580,9</b>	<b>642,4</b>	<b>658,9</b>
Traitements et salaires	313,4	358,2	411,0	214,5	250,2	261,3
Autres dépenses de fonctionnement	493,0	517,9	578,8	350,3	365,9	357,5
Intérêts sur la dette publique	41,7	45,9	56,1	16,1	26,3	40,1
Intérieure	24,5	22,9	30,0	6,1	13,2	23,9
Extérieure	17,2	23,0	26,1	10,0	13,1	16,2
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>460,3</b>	<b>566,0</b>	<b>772,5</b>	<b>857,0</b>	<b>1 027,9</b>	<b>828,6</b>
Sur financement interne	269,8	284,9	492,3	569,2	725,6	546,0
Sur financement externe	190,5	281,1	280,2	287,8	302,3	282,6
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>	<b>116,8</b>	<b>139,2</b>	<b>105,0</b>	<b>14,3</b>	<b>21,8</b>	<b>8,6</b>
<b>2.2 PRETS NETS</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-362,4</b>	<b>-348,9</b>	<b>-523,9</b>	<b>-549,6</b>	<b>-624,0</b>	<b>-484,3</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-204,7</b>	<b>-141,2</b>	<b>-357,0</b>	<b>-327,4</b>	<b>-391,4</b>	<b>-270,6</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-18,8</b>	<b>112,4</b>	<b>-86,7</b>	<b>-231,4</b>	<b>-273,6</b>	<b>-153,0</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>29,1</b>	<b>-104,9</b>	<b>-2,2</b>	<b>57,7</b>	<b>-13,1</b>	<b>-58,4</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-55,9	-37,2	-21,5	57,7	-13,1	-58,4
Sur dette intérieure	-55,9	-37,2	-21,5	57,7	-13,1	-58,4
Intérêts	-55,9	-37,2	-21,5	57,7	-13,1	-58,4
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0			
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0			
Paiement période complémentaire	0,0	0,0	19,3			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-333,2</b>	<b>-453,8</b>	<b>-526,1</b>	<b>-491,9</b>	<b>-637,1</b>	<b>-542,7</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-175,6</b>	<b>-246,1</b>	<b>-359,2</b>	<b>-269,7</b>	<b>-404,5</b>	<b>-329,0</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>175,6</b>	<b>246,1</b>	<b>358,6</b>	<b>269,7</b>	<b>404,5</b>	<b>329,0</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>105,1</b>	<b>101,0</b>	<b>199,3</b>	<b>149,5</b>	<b>219,6</b>	<b>169,9</b>
Bancaire	61,6	56,2	192,7	28,0	127,8	106,4
Non-bancaire	-47,1	-25,3	0,0	121,5	91,8	63,5
Recettes de privatisation	43,5	44,8	6,6			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autres	43,5	56,2	34,3			
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>70,5</b>	<b>145,1</b>	<b>159,3</b>	<b>120,2</b>	<b>184,9</b>	<b>159,1</b>
Tirages sur emprunts	119,5	225,2	200,0	140,8	209,8	194,2
Amortissement dû	-52,0	-97,5	-58,4	-20,6	-24,9	-35,1
Allègement/Rééchelonnement obtenu	-11,9	17,4	17,7	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	14,9	0,0	0,0			
Autres	0,0	0,0	0,0			
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>			
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0			
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>			

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.



TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	SENEGAL			TOGO		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	Milliards de francs CFA					
<b>1- RECETTES ET DONS</b>	<b>1 931,6</b>	<b>2 026,3</b>	<b>2 176,0</b>	<b>562,0</b>	<b>627,4</b>	<b>728,5</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 673,5</b>	<b>1 794,3</b>	<b>1 937,0</b>	<b>516,3</b>	<b>570,1</b>	<b>633,9</b>
Recettes fiscales	1 482,5	1 597,0	1 779,0	458,2	515,8	575,0
Directs	921,4	990,1	1 103,0	212,0	221,7	256,0
Taxes sur les transactions internationales	642,6	656,4	676,0	246,2	294,0	319,0
Recettes non fiscales	92,2	111,7	113,0	58,0	54,4	58,9
Autres	98,8	85,6	45,0	0,0	0,0	0,0
<b>1.2 DONS</b>	<b>258,1</b>	<b>232,0</b>	<b>239,0</b>	<b>45,8</b>	<b>57,2</b>	<b>94,6</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>2 318,7</b>	<b>2 411,5</b>	<b>2 548,4</b>	<b>636,7</b>	<b>786,8</b>	<b>783,1</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 311,4</b>	<b>2 411,5</b>	<b>2 548,4</b>	<b>636,4</b>	<b>785,4</b>	<b>783,1</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>1 412,3</b>	<b>1 504,4</b>	<b>1 503,4</b>	<b>429,0</b>	<b>507,7</b>	<b>499,9</b>
Traitements et salaires	485,4	526,1	572,6	143,4	171,7	183,8
Autres dépenses de fonctionnement	795,9	818,5	766,8	255,9	290,6	265,8
Intérêts sur la dette publique	131,0	159,8	164,0	29,7	45,4	50,3
Intérieure	73,6	33,6	78,5	20,9	31,2	32,8
Extérieure	57,4	126,1	85,5	8,8	14,2	17,6
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>899,1</b>	<b>907,2</b>	<b>1 045,0</b>	<b>207,3</b>	<b>277,7</b>	<b>283,2</b>
Sur financement interne	508,3	502,2	611,0	104,1	139,2	142,3
Sur financement externe	390,9	405,0	434,0	103,2	138,5	140,9
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>2.2 PRETS NETS</b>	<b>7,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-645,2</b>	<b>-617,2</b>	<b>-611,4</b>	<b>-120,5</b>	<b>-216,6</b>	<b>-149,2</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-387,1</b>	<b>-385,2</b>	<b>-372,4</b>	<b>-74,7</b>	<b>-159,4</b>	<b>-54,6</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-116,1</b>	<b>-52,4</b>	<b>-13,4</b>	<b>12,9</b>	<b>-31,4</b>	<b>42,0</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>3,1</b>	<b>1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-25,0</b>	<b>28,3</b>	<b>-5,2</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	3,1	1,8	0,0	-25,0	28,3	-5,2
Sur dette intérieure	3,1	1,8	0,0	-24,5	28,3	-5,2
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-24,5	28,3	-5,2
Dépenses engagées non payées	3,1	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-642,1</b>	<b>-615,4</b>	<b>-611,4</b>	<b>-145,4</b>	<b>-188,3</b>	<b>-154,4</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-384,0</b>	<b>-383,4</b>	<b>-372,4</b>	<b>-99,7</b>	<b>-131,1</b>	<b>-59,8</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>384,0</b>	<b>382,6</b>	<b>372,4</b>	<b>99,7</b>	<b>131,1</b>	<b>59,8</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>-248,8</b>	<b>41,1</b>	<b>20,7</b>	<b>49,0</b>	<b>63,5</b>	<b>-12,7</b>
Bancaire	-81,3	41,1	20,7	40,6	-3,4	-135,3
Non-bancaire	-167,6	0,0	0,0	8,4	66,8	122,6
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autres	0,0	0,0	0,0			
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>632,8</b>	<b>341,5</b>	<b>351,7</b>	<b>50,7</b>	<b>67,6</b>	<b>72,5</b>
Tirages sur emprunts	422,1	233,8	287,0	64,6	91,0	92,8
Amortissement dû	-56,1	-61,7	-73,8	-14,1	-14,0	-20,2
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	-1,1	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)						
Autres	266,8	169,4	138,5	1,3	-9,3	0,0
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0			
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA<sup>(1)</sup> - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-2 547,2</b>	<b>-3 203,9</b>	<b>-2 821,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-4 015,8</b>	<b>-4 491,4</b>	<b>-4 045,6</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 029,7</b>	<b>-1 232,3</b>	<b>-861,3</b>
Exportations	13 340,5	13 996,8	14 161,8
dont coton	743,8	734,7	734,7
cacao	2 302,9	3 045,4	2 874,2
Or	2 290,5	2 535,9	2 774,5
Pétrole	1 679,8	1 421,2	1 386,5
Importations	-14 370,2	-15 229,1	-15 023,1
Dont Pétrole	-3 851,9	-3 347,4	-3 027,7
<b>Balance des services</b>	<b>-2 986,1</b>	<b>-3 259,1</b>	<b>-3 184,3</b>
Dont fret et assurances	-2 457,8	-2 454,4	-2 630,6
<b>Revenu primaire</b>	<b>-1 067,4</b>	<b>-1 237,3</b>	<b>-1 467,5</b>
Dont intérêts sur la dette	-234,2	-338,8	-376,0
<b>Revenu secondaire</b>	<b>2 535,9</b>	<b>2 524,8</b>	<b>2 691,7</b>
- Administrations publiques	1 093,1	1 002,8	1 118,4
- Autres secteurs	1 442,8	1 522,1	1 573,2
<b>Compte de capital</b>	<b>1 168,7</b>	<b>1 158,1</b>	<b>1 191,4</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-1 378,5</b>	<b>-2 045,7</b>	<b>-1 630,0</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-1 987,3</b>	<b>-2 825,3</b>	<b>-1 458,7</b>
Investissement direct	-1 023,6	-1 068,1	-867,0
Investissements de portefeuille	-749,4	-1 111,1	-727,9
Dérivés financiers	0,0	0,3	0,0
Autres investissements	-214,3	-646,4	136,1
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>31,5</b>	<b>59,9</b>	<b>17,7</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-40,8</b>	<b>-71,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>-493,5</b>	<b>-899,3</b>	<b>-779,9</b>
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>74,5</b>	<b>-191,5</b>	<b>-951,2</b>
<b>Réévaluations et autres flux non transactionnels</b>	<b>-58,0</b>	<b>195,9</b>	<b>-151,2</b>
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>-16,5</b>	<b>-4,5</b>	<b>1 102,4</b>

(\*) : estimations.

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux.

Source : BCEAO.

## BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-437,5</b>	<b>-440,5</b>	<b>-364,6</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-552,4</b>	<b>-486,3</b>	<b>-425,5</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-351,3</b>	<b>-298,5</b>	<b>-339,5</b>
Exportations	1 267,3	995,1	803,0
Dont Coton	150,4	161,6	112,9
Importations	-1 618,5	-1 293,6	-1 142,5
Dont Pétrole	-258,4	-258,1	-221,6
<b>Balance des services</b>	<b>-201,1</b>	<b>-187,8</b>	<b>-86,1</b>
Dont fret et assurances	-259,7	-207,6	-174,7
<b>Revenu primaire</b>	<b>-30,2</b>	<b>-38,8</b>	<b>-43,0</b>
Dont intérêts sur la dette	-10,3	-16,0	-23,1
<b>Revenu secondaire</b>	<b>145,1</b>	<b>84,7</b>	<b>104,0</b>
- Administrations publiques	44,0	18,2	24,0
- Autres secteurs	101,1	66,5	80,0
<b>Compte de capital</b>	<b>125,2</b>	<b>74,2</b>	<b>95,1</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-312,3</b>	<b>-366,3</b>	<b>-269,5</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-480,1</b>	<b>-447,6</b>	<b>-101,5</b>
Investissement direct	-191,8	-69,2	-85,0
Investissements de portefeuille	-23,9	-117,5	-42,5
Dérivés financiers	0,0	0,3	0,0
Autres investissements	-264,4	-261,2	26,0
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>4,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>7,2</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>175,1</b>	<b>83,5</b>	<b>-168,0</b>

(\*) : estimations.

## BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-493,2</b>	<b>-529,4</b>	<b>-478,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-551,8</b>	<b>-601,5</b>	<b>-538,3</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-128,6</b>	<b>-142,7</b>	<b>-62,1</b>
Exportations	1 362,3	1 397,7	1 527,2
Dont Coton	237,0	213,4	198,1
Or	800,0	875,8	1 020,5
Importations	-1 490,9	-1 540,4	-1 589,4
Dont Pétrole	-451,4	-323,2	-283,3
<b>Balance des services</b>	<b>-423,2</b>	<b>-458,7</b>	<b>-476,2</b>
Dont fret et assurances	-297,4	-257,8	-315,9
<b>Revenu primaire</b>	<b>-177,5</b>	<b>-199,5</b>	<b>-156,7</b>
Dont intérêts sur la dette	-14,7	-15,9	-21,7
<b>Revenu secondaire</b>	<b>236,1</b>	<b>271,6</b>	<b>216,5</b>
- Administrations publiques	114,3	145,9	83,4
- Autres secteurs	121,8	125,7	133,2
<b>Compte de capital</b>	<b>200,2</b>	<b>153,8</b>	<b>253,4</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-293,0</b>	<b>-375,6</b>	<b>-225,1</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-163,5</b>	<b>-654,9</b>	<b>-463,4</b>
Investissement direct	-141,6	-128,8	-179,7
Investissements de portefeuille	86,2	-3,0	85,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-108,1	-523,2	-368,7
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-3,4</b>	<b>4,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-132,9</b>	<b>283,6</b>	<b>238,3</b>

(\*) : estimations.

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>252,1</b>	<b>-119,1</b>	<b>-125,4</b>
<b>Biens et services</b>	<b>846,9</b>	<b>680,2</b>	<b>724,7</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 914,8</b>	<b>1 874,0</b>	<b>1 923,1</b>
Exportations	<b>6 411,3</b>	<b>6 938,0</b>	<b>6 977,9</b>
Dont Cacao	2288,43	3030,88	2854,49
Pétrole	1 303,2	1 120,5	1 145,7
Or	347,6	447,0	481,7
Importations	-4 496,5	-5 064,0	-5 054,7
Dont Pétrole	-1 432,1	-1 253,8	-1 099,3
<b>Balance des services</b>	<b>-1 067,9</b>	<b>-1 193,9</b>	<b>-1 198,4</b>
Dont fret et assurances	-793,5	-839,7	-892,0
<b>Revenu primaire</b>	<b>-449,3</b>	<b>-595,5</b>	<b>-607,1</b>
Dont intérêts sur la dette	-94,2	-152,2	-169,8
<b>Revenu secondaire</b>	<b>-145,5</b>	<b>-203,7</b>	<b>-243,0</b>
- Administrations publiques	124,1	98,1	95,0
- Autres secteurs	-269,6	-301,8	-338,0
<b>Compte de capital</b>	<b>138,6</b>	<b>156,4</b>	<b>105,6</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>390,7</b>	<b>37,4</b>	<b>-19,8</b>
<b>Compte financier</b>	<b>100,9</b>	<b>-250,3</b>	<b>34,8</b>
Investissement direct	-208,9	-283,8	-279,9
Investissements de portefeuille	-462,8	-574,2	-510,5
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	772,6	607,7	825,1
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-27,0</b>	<b>-39,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>262,8</b>	<b>248,5</b>	<b>-54,5</b>

(\*) : estimations.

## GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>3,1</b>	<b>12,4</b>	<b>0,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-58,2</b>	<b>-29,1</b>	<b>-33,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-23,8</b>	<b>26,8</b>	<b>8,2</b>
Exportations	82,1	149,2	156,0
Dont noix de cajou	69,2	129,1	149,5
Importations	-105,9	-122,4	-147,8
Dont Pétrole	-23,2	-31,0	-26,5
<b>Balance des services</b>	<b>-34,4</b>	<b>-55,9</b>	<b>-42,1</b>
Dont fret et assurances	-18,7	-24,4	-16,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>18,5</b>	<b>15,1</b>	<b>8,1</b>
Dont intérêts sur la dette	-1,3	-1,1	-1,2
<b>Revenu secondaire</b>	<b>42,9</b>	<b>26,4</b>	<b>26,3</b>
- Administrations publiques	23,6	6,5	7,0
- Autres secteurs	19,3	19,9	19,3
<b>Compte de capital</b>	<b>27,4</b>	<b>35,4</b>	<b>27,9</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>30,5</b>	<b>47,8</b>	<b>28,4</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-36,7</b>	<b>4,1</b>	<b>-13,5</b>
Investissement direct	-12,9	-9,6	-10,7
Investissements de portefeuille	-9,5	-5,0	-2,5
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-14,3	18,7	-0,3
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>6,1</b>	<b>-7,8</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>73,3</b>	<b>35,8</b>	<b>41,9</b>

(\*) : estimations.

Source : BCEAO.

## MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-334,1</b>	<b>-412,5</b>	<b>-406,4</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 101,3</b>	<b>-1 204,9</b>	<b>-1 303,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-251,3</b>	<b>-281,3</b>	<b>-242,9</b>
Exportations	1 374,2	1 606,8	1 505,1
Dont Coton	168,2	183,1	192,0
Or	917,7	1 004,1	1 050,0
Importations	-1 625,5	-1 888,1	-1 748,1
Dont Pétrole	-517,6	-480,5	-387,8
<b>Balance des services</b>	<b>-850,1</b>	<b>-923,6</b>	<b>-1 061,0</b>
Dont fret et assurances	-329,0	-348,7	-353,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>-190,0</b>	<b>-174,8</b>	<b>-289,8</b>
Dont intérêts sur la dette	-17,2	-23,0	-26,1
<b>Revenu secondaire</b>	<b>957,2</b>	<b>967,3</b>	<b>1 187,4</b>
- Administrations publiques	569,8	542,9	757,0
- Autres secteurs	387,4	424,4	430,4
<b>Compte de capital</b>	<b>119,7</b>	<b>202,5</b>	<b>146,4</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-214,4</b>	<b>-210,0</b>	<b>-259,9</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-106,3</b>	<b>-161,9</b>	<b>63,0</b>
Investissement direct	-70,9	-114,2	-62,6
Investissements de portefeuille	-88,9	-63,7	-62,5
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	53,5	15,9	188,1
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>26,8</b>	<b>59,9</b>	<b>17,7</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-24,9</b>	<b>-38,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-133,0</b>	<b>-86,6</b>	<b>-322,9</b>

(\*) : estimations.

## NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-645,3</b>	<b>-878,7</b>	<b>-621,4</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-742,8</b>	<b>-963,8</b>	<b>-661,8</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-367,9</b>	<b>-525,4</b>	<b>-357,5</b>
Exportations	715,1	643,2	622,8
Dont uranium	240,5	240,8	210,6
Pétrole	143,2	88,7	91,4
Or	21,7	24,8	33,5
Importations	-1 083,0	-1 168,6	-980,3
Dont Pétrole	-52,8	-76,5	-64,9
<b>Balance des services</b>	<b>-374,9</b>	<b>-438,4</b>	<b>-304,3</b>
Dont fret et assurances	-281,9	-303,2	-255,1
<b>Revenu primaire</b>	<b>-75,0</b>	<b>-90,5</b>	<b>-96,2</b>
Dont intérêts sur la dette	-30,3	-36,7	-38,1
<b>Revenu secondaire</b>	<b>172,5</b>	<b>175,6</b>	<b>136,6</b>
- Administrations publiques	91,8	94,5	52,4
- Autres secteurs	80,8	81,1	84,2
<b>Compte de capital</b>	<b>184,1</b>	<b>173,9</b>	<b>193,0</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-461,2</b>	<b>-704,8</b>	<b>-428,4</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-648,3</b>	<b>-577,3</b>	<b>-402,0</b>
Investissement direct	-362,6	-292,8	-155,3
Investissements de portefeuille	-61,8	-84,0	-31,5
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-223,9	-200,5	-215,2
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-5,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>181,4</b>	<b>-132,7</b>	<b>-26,3</b>

(\*) : estimations.

Source : BCEAO.

## SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2014	2015	2016 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-665,9</b>	<b>-558,7</b>	<b>-633,3</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 448,8</b>	<b>-1 342,9</b>	<b>-1 419,8</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 383,2</b>	<b>-1 274,4</b>	<b>-1 338,3</b>
Exportations	1 472,7	1 669,2	1 804,6
Dont produits halieutiques	233,0	240,1	268,3
Or	182,7	168,5	177,0
Importations	<b>-2 856,0</b>	<b>-2 943,6</b>	<b>-3 142,9</b>
Dont Pétrole	-956,2	-778,7	-779,2
<b>Balance des services</b>	<b>-65,6</b>	<b>-68,5</b>	<b>-81,4</b>
Dont fret et assurances	-320,9	-330,4	-428,1
<b>Revenu primaire</b>	<b>-186,5</b>	<b>-231,5</b>	<b>-302,0</b>
Dont intérêts sur la dette	-57,4	-84,3	-85,5
<b>Revenu secondaire</b>	<b>969,4</b>	<b>1 015,8</b>	<b>1 088,5</b>
- Administrations publiques	83,6	52,0	53,4
- Autres secteurs	885,9	963,8	1 035,1
<b>Compte de capital</b>	<b>216,1</b>	<b>202,7</b>	<b>210,1</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-449,8</b>	<b>-356,0</b>	<b>-423,2</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-663,1</b>	<b>-511,8</b>	<b>-473,3</b>
Investissement direct	-185,5	-223,4	-210,4
Investissements de portefeuille	-257,0	-188,2	-102,1
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-220,6	-100,2	-160,9
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>4,7</b>	<b>4,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>217,9</b>	<b>160,5</b>	<b>50,2</b>

(\*) : estimations.

## TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-226,4</b>	<b>-277,5</b>	<b>-192,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-407,3</b>	<b>-543,0</b>	<b>-387,1</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-438,4</b>	<b>-610,8</b>	<b>-452,4</b>
Exportations	655,5	597,7	765,1
Dont Coton	28,6	37,4	48,4
Importations	-1 093,9	-1 208,5	-1 217,5
Dont Pétrole	-160,2	-145,5	-165,1
<b>Balance des services</b>	<b>31,1</b>	<b>67,8</b>	<b>65,2</b>
Dont fret et assurances	-156,7	-142,7	-194,8
<b>Revenu primaire</b>	<b>22,8</b>	<b>78,2</b>	<b>19,3</b>
Dont intérêts sur la dette	-8,8	-9,6	-10,5
<b>Revenu secondaire</b>	<b>158,2</b>	<b>187,3</b>	<b>175,3</b>
- Administrations publiques	41,9	44,6	46,3
- Autres secteurs	116,3	142,6	129,0
<b>Compte de capital</b>	<b>157,5</b>	<b>159,4</b>	<b>159,9</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-68,8</b>	<b>-118,1</b>	<b>-32,6</b>
<b>Compte financier</b>	<b>9,8</b>	<b>-225,6</b>	<b>-102,7</b>
Investissement direct	150,6	53,7	116,6
Investissements de portefeuille	68,4	-75,6	-61,3
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-209,1	-203,7	-158,0
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>2,2</b>	<b>7,6</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-76,5</b>	<b>115,1</b>	<b>70,1</b>

(\*) : estimations.

Source : BCEAO.

## UMOA - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	4 666,0	5 227,3	5 515,6
<i>Dépôts à vue</i>	6 816,0	8 075,9	9 162,3
M1	11 482,0	13 303,2	14 677,9
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	6 168,2	6 939,3	7 638,7
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>17 650,3</b>	<b>20 242,6</b>	<b>22 316,6</b>
Actifs extérieurs nets	4 746,8	4 751,3	3 648,9
<i>Banque Centrale</i>	5 237,9	5 482,2	4 529,4
<i>Banques</i>	-491,1	-730,9	-880,4
Créances intérieures	16 753,3	19 615,6	22 989,1
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	3 775,8	4 305,8	6 193,4
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	12 977,4	15 309,8	16 795,8
Passifs à caractère non monétaire (2)	4 865,1	5 301,1	5 615,2
Autres postes nets (3)	-1 015,3	-1 176,7	-1 293,7
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>17 650,3</b>	<b>20 242,6</b>	<b>22 316,6</b>

## BENIN - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	630,0	605,9	526,4
<i>Dépôts à vue</i>	622,1	675,8	704,9
M1	1 252,0	1 281,7	1 231,2
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	723,6	815,9	872,0
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 975,6</b>	<b>2 097,6</b>	<b>2 103,3</b>
Actifs extérieurs nets	1 124,5	1 207,9	1 039,9
<i>Banque Centrale</i>	258,9	303,4	40,2
<i>Banques</i>	865,6	904,6	999,7
Créances intérieures	1 016,4	1 019,0	1 213,4
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	-142,0	-153,1	2,8
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	1 158,4	1 172,2	1 210,6
Passifs à caractère non monétaire (2)	261,2	303,0	280,4
Autres postes nets (3)	-95,9	-173,7	-130,4
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 975,6</b>	<b>2 097,6</b>	<b>2 103,3</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## BURKINA - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	227,9	299,1	284,3
<i>Dépôts à vue</i>	807,0	972,9	1 158,5
M1	1 034,9	1 272,0	1 442,8
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	924,9	1 065,8	1 172,6
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 959,8</b>	<b>2 337,8</b>	<b>2 615,4</b>
Actifs extérieurs nets	97,4	163,2	401,6
<i>Banque Centrale</i>	-425,4	-653,4	-724,6
<i>Banques</i>	522,8	816,6	1 126,2
Créances intérieures	1 821,3	1 975,1	1 989,0
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	35,9	2,1	-108,3
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	1 785,4	1 973,0	2 097,3
Passifs à caractère non monétaire (2)	345,2	394,7	487,0
Autres postes nets (3)	-386,4	-594,2	-711,9
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 959,8</b>	<b>2 337,8</b>	<b>2 615,4</b>

## COTE D'IVOIRE - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	1 877,5	2 138,0	2 273,4
<i>Dépôts à vue</i>	2 217,9	2 786,2	3 240,6
M1	4 095,4	4 924,1	5 514,1
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	1 874,0	2 108,3	2 293,4
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>5 969,4</b>	<b>7 032,4</b>	<b>7 807,5</b>
Actifs extérieurs nets	1 699,7	1 787,9	1 733,4
<i>Banque Centrale</i>	1 478,3	1 568,6	1 399,6
<i>Banques</i>	221,5	219,3	333,8
Créances intérieures	5 048,7	5 994,6	6 912,6
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	1 527,3	1 431,7	1 686,5
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	3 521,4	4 562,9	5 226,1
Passifs à caractère non monétaire (2)	925,3	1 084,3	1 153,3
Autres postes nets (3)	-146,2	-334,2	-314,8
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>5 969,4</b>	<b>7 032,4</b>	<b>7 807,5</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.



## GUINEE-BISSAU - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	151,4	194,6	224,7
<i>Dépôts à vue</i>	59,6	80,0	80,2
M1	211,0	274,6	305,0
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	29,9	31,9	30,7
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>240,9</b>	<b>306,5</b>	<b>335,7</b>
Actifs extérieurs nets	152,0	159,1	201,0
<i>Banque Centrale</i>	120,4	159,7	153,2
<i>Banques</i>	31,6	-0,6	47,8
Créances intérieures	92,9	154,2	164,3
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	27,3	63,9	76,0
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	65,5	90,3	88,3
Passifs à caractère non monétaire (2)	20,0	28,5	28,3
Autres postes nets (3)	-16,1	-21,8	1,2
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>240,9</b>	<b>306,5</b>	<b>335,7</b>

## MALI - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	443,6	407,2	445,1
<i>Dépôts à vue</i>	956,1	1 080,0	1 113,7
M1	1 399,7	1 487,2	1 558,8
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	484,0	591,9	708,9
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 883,7</b>	<b>2 079,1</b>	<b>2 267,7</b>
Actifs extérieurs nets	628,7	575,1	252,2
<i>Banque Centrale</i>	317,9	222,1	-81,9
<i>Banques</i>	310,8	353,0	334,2
Créances intérieures	1 513,0	1 884,2	2 350,3
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	-87,8	-50,4	117,4
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	1 600,8	1 934,6	2 232,9
Passifs à caractère non monétaire (2)	402,7	552,6	544,6
Autres postes nets (3)	-144,7	-172,4	-209,8
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 883,7</b>	<b>2 079,1</b>	<b>2 267,7</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## NIGER - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	504,3	535,3	596,8
<i>Dépôts à vue</i>	379,0	352,2	344,7
M1	883,3	887,5	941,5
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	178,5	222,9	200,5
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 061,8</b>	<b>1 110,4</b>	<b>1 142,0</b>
Actifs extérieurs nets	707,4	592,6	566,2
<i>Banque Centrale</i>	567,2	484,1	460,9
<i>Banques</i>	140,3	108,5	105,4
Créances intérieures	508,5	699,8	748,2
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	-89,1	5,4	63,8
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	597,6	694,4	684,4
Passifs à caractère non monétaire (2)	177,9	186,9	195,4
Autres postes nets (3)	-23,8	-5,0	-23,0
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 061,8</b>	<b>1 110,4</b>	<b>1 142,0</b>

## SENEGAL - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	685,1	806,8	921,7
<i>Dépôts à vue</i>	1 351,2	1 682,6	1 990,1
M1	2 036,3	2 489,4	2 911,8
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	1 046,3	1 184,6	1 281,1
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>3 082,5</b>	<b>3 673,9</b>	<b>4 192,9</b>
Actifs extérieurs nets	845,0	1 121,0	1 171,2
<i>Banque Centrale</i>	854,4	948,9	738,1
<i>Banques</i>	-9,3	172,1	433,1
Créances intérieures	2 755,5	3 128,3	3 643,7
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	-17,9	149,1	371,8
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	2 773,4	2 979,2	3 271,9
Passifs à caractère non monétaire (2)	676,3	727,7	825,1
Autres postes nets (3)	-158,3	-152,4	-203,0
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>3 082,5</b>	<b>3 673,9</b>	<b>4 192,9</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## TOGO - AGREGATS DE MONNAIE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<i>Circulation fiduciaire</i>	146,3	240,5	243,7
<i>Dépôts à vue</i>	399,9	431,5	517,5
M1	546,1	672,0	761,3
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	507,3	598,7	668,2
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 053,4</b>	<b>1 270,7</b>	<b>1 429,5</b>
Actifs extérieurs nets	10,2	-33,2	36,9
<i>Banque Centrale</i>	-207,3	-258,7	-328,0
<i>Banques</i>	217,6	225,5	364,9
Créances intérieures	897,1	1 014,4	1 112,1
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	75,7	52,5	13,6
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	821,4	961,9	1 098,4
Passifs à caractère non monétaire (2)	125,2	144,3	178,5
Autres postes nets (3)	-271,3	-433,8	-459,0
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 053,4</b>	<b>1 270,7</b>	<b>1 429,5</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composé des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## UMOA - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	5 237,9	5 482,2	4 529,4
Créances sur les non-résidents	7 072,8	7 548,0	6 498,3
Engagements envers les non-résidents	1 834,9	2 065,8	1 969,0
Créances sur les banques	2 565,6	3 296,1	4 713,2
Créances nettes sur l'administration centrale	669,5	688,2	561,7
Créances sur les autres secteurs	160,4	218,6	206,7
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 633,3</b>	<b>9 685,0</b>	<b>10 011,0</b>
Base monétaire	7 047,4	7 975,0	8 128,7
Circulation fiduciaire	5 247,8	5 863,0	6 135,7
Dépôts des banques	1 400,0	1 813,1	1 662,7
Engagements envers les autres secteurs (1)	399,6	299,0	330,3
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	1,0	0,7	0,3
Actions et autres titres de participation	1 950,9	1 910,3	2 009,2
Autres postes (net)	-365,9	-201,0	-127,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 633,3</b>	<b>9 685,0</b>	<b>10 011,0</b>

## BENIN - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	258,9	303,4	40,2
Créances sur les non-résidents	393,0	507,4	167,5
Engagements envers les non-résidents	134,1	204,0	127,2
Créances sur les banques	515,9	510,7	643,0
Créances nettes sur l'administration centrale	7,4	-38,9	20,4
Créances sur les autres secteurs	6,9	6,2	6,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>789,1</b>	<b>781,3</b>	<b>709,7</b>
Base monétaire	784,8	773,6	692,2
Circulation fiduciaire	698,6	664,7	580,9
Dépôts des banques	85,9	108,4	110,7
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,4	0,5	0,6
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,1	0,1	0,0
Actions et autres titres de participation	3,6	7,1	13,1
Autres postes (net)	0,6	0,5	4,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>789,1</b>	<b>781,3</b>	<b>709,7</b>

(1) Dépôts ouverts dans les livres de la BCEAO au profit des unités du secteur détenteur de monnaie, notamment les établissements financiers et les agents de la Banque Centrale.

(2) Comptes de dépôts à caractère particulier ouverts dans les livres de la BCEAO par des sociétés non financières publiques. Ces dépôts n'intègrent pas la définition de la monnaie au sens large.

Source : BCEAO.

## BURKINA - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	-425,4	-653,4	-724,6
Créances sur les non-résidents	47,5	41,2	33,8
Engagements envers les non-résidents	473,0	694,6	758,4
Créances sur les banques	519,9	657,2	776,7
Créances nettes sur l'administration centrale	-11,6	-7,9	-141,8
Créances sur les autres secteurs	3,2	3,6	3,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>86,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-86,0</b>
Base monétaire	379,4	504,1	477,8
Circulation fiduciaire	285,2	366,9	351,2
Dépôts des banques	93,7	136,6	126,1
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,5	0,6	0,6
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,9	0,6	0,2
Actions et autres titres de participation	5,2	8,7	17,9
Autres postes (net)	-299,4	-514,0	-582,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>86,1</b>	<b>-6,0</b>	<b>-86,0</b>

## COTE D'IVOIRE - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	1 478,3	1 568,6	1 399,6
Créances sur les non-résidents	2 806,8	3 327,7	3 084,7
Engagements envers les non-résidents	1 328,5	1 759,1	1 685,0
Créances sur les banques	413,2	770,0	1 188,2
Créances nettes sur l'administration centrale	643,9	561,9	487,1
Créances sur les autres secteurs	16,7	24,6	28,1
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 552,1</b>	<b>2 925,2</b>	<b>3 103,0</b>
Base monétaire	2 557,6	2 974,1	3 047,5
Circulation fiduciaire	2 088,2	2 360,1	2 499,5
Dépôts des banques	466,8	611,7	545,3
Engagements envers les autres secteurs (1)	2,6	2,2	2,7
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	7,5	6,9	22,3
Autres postes (net)	-13,0	-55,9	33,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 552,1</b>	<b>2 925,2</b>	<b>3 103,0</b>

(1) Dépôts ouverts dans les livres de la BCEAO au profit des unités du secteur détenteur de monnaie, notamment les établissements financiers et les agents de la Banque Centrale.

(2) Comptes de dépôts à caractère particulier ouverts dans les livres de la BCEAO par des sociétés non financières publiques. Ces dépôts n'intègrent pas la définition de la monnaie au sens large.

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	120,4	159,7	153,2
Créances sur les non-résidents	158,4	221,0	218,0
Engagements envers les non-résidents	38,0	61,4	64,8
Créances sur les banques	14,5	15,0	41,3
Créances nettes sur l'administration centrale	25,3	28,0	37,7
Créances sur les autres secteurs	2,8	2,7	2,9
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>163,0</b>	<b>205,4</b>	<b>235,1</b>
Base monétaire	164,8	206,6	235,6
Circulation fiduciaire	156,5	199,5	227,1
Dépôts des banques	8,3	7,0	8,3
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,1	0,2	0,2
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	-2,1	-2,1	-1,2
Autres postes (net)	0,2	0,8	0,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>163,0</b>	<b>205,4</b>	<b>235,1</b>

## MALI - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	317,9	222,1	-81,9
Créances sur les non-résidents	568,1	484,7	249,6
Engagements envers les non-résidents	250,2	262,6	331,5
Créances sur les banques	459,5	579,3	821,2
Créances nettes sur l'administration centrale	-58,3	-34,9	36,3
Créances sur les autres secteurs	4,7	4,7	5,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>723,8</b>	<b>771,2</b>	<b>780,5</b>
Base monétaire	722,6	758,9	762,2
Circulation fiduciaire	521,2	504,1	537,1
Dépôts des banques	201,1	254,3	224,4
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,3	0,5	0,6
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	3,5	4,9	14,9
Autres postes (net)	-2,2	7,4	3,4
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>723,8</b>	<b>771,2</b>	<b>780,5</b>

(1) Dépôts ouverts dans les livres de la BCEAO au profit des unités du secteur détenteur de monnaie, notamment les établissements financiers et les agents de la Banque Centrale.

(2) Comptes de dépôts à caractère particulier ouverts dans les livres de la BCEAO par des sociétés non financières publiques. Ces dépôts n'intègrent pas la définition de la monnaie au sens large.

Source : BCEAO.

## NIGER - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	567,2	484,1	460,9
Créances sur les non-résidents	733,9	673,1	740,7
Engagements envers les non-résidents	166,7	189,0	279,8
Créances sur les banques	114,5	152,5	235,2
Créances nettes sur l'administration centrale	-39,0	29,6	58,1
Créances sur les autres secteurs	4,7	4,5	4,5
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>647,4</b>	<b>670,8</b>	<b>758,7</b>
Base monétaire	654,3	656,5	755,2
Circulation fiduciaire	546,5	575,4	639,3
Dépôts des banques	107,4	80,1	115,6
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,4	1,0	0,4
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	-2,3	0,1	2,6
Autres postes (net)	-4,6	14,3	0,8
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>647,4</b>	<b>670,8</b>	<b>758,7</b>

## SENEGAL - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	854,4	948,9	738,1
Créances sur les non-résidents	1 111,3	1 200,1	973,2
Engagements envers les non-résidents	256,9	251,2	235,1
Créances sur les banques	344,1	438,8	666,9
Créances nettes sur l'administration centrale	-73,3	46,5	28,0
Créances sur les autres secteurs	5,0	5,3	5,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 130,3</b>	<b>1 439,5</b>	<b>1 437,9</b>
Base monétaire	1 133,7	1 431,3	1 419,6
Circulation fiduciaire	769,9	913,6	1 018,8
Dépôts des banques	363,5	517,4	400,3
Engagements envers les autres secteurs (1)	0,3	0,4	0,4
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	5,1	6,1	13,3
Autres postes (net)	-8,6	2,1	5,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 130,3</b>	<b>1 439,5</b>	<b>1 437,9</b>

(1) Dépôts ouverts dans les livres de la BCEAO au profit des unités du secteur détenteur de monnaie, notamment les établissements financiers et les agents de la Banque Centrale.

(2) Comptes de dépôts à caractère particulier ouverts dans les livres de la BCEAO par des sociétés non financières publiques. Ces dépôts n'intègrent pas la définition de la monnaie au sens large.

Source : BCEAO.

## TOGO - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	-207,3	-258,7	-328,0
Créances sur les non-résidents	52,2	45,6	32,6
Engagements envers les non-résidents	259,5	304,3	360,6
Créances sur les banques	184,7	172,5	340,6
Créances nettes sur l'administration centrale	37,3	52,9	-12,2
Créances sur les autres secteurs	3,0	2,6	2,4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17,7</b>	<b>-30,7</b>	<b>2,8</b>
Base monétaire	256,1	378,0	415,8
Circulation fiduciaire	181,8	278,8	281,7
Dépôts des banques	73,3	97,5	132,0
Engagements envers les autres secteurs (1)	1,1	1,7	2,1
Dépôts exclus de la base monétaire (2)	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	-1,0	-0,4	3,6
Autres postes (net)	-237,4	-408,3	-416,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17,7</b>	<b>-30,7</b>	<b>2,8</b>

(1) Dépôts ouverts dans les livres de la BCEAO au profit des unités du secteur détenteur de monnaie, notamment les établissements financiers et les agents de la Banque Centrale.

(2) Comptes de dépôts à caractère particulier ouverts dans les livres de la BCEAO par des sociétés non financières publiques. Ces dépôts n'intègrent pas la définition de la monnaie au sens large.

Source : BCEAO.



## UMOA - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	221,5	219,3	333,8
Créances sur les non-résidents	802,1	890,0	1 190,8
Engagements envers les non-résidents	-580,6	-670,7	-857,0
Créances sur la banque centrale	668,3	841,2	720,1
Créances nettes sur l'administration centrale	885,7	872,1	1 201,6
Créances sur les autres secteurs	1 151,5	1 165,9	1 204,6
Créances sur les autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
Créances sur les sociétés non financières publiques	112,5	118,5	75,3
Créances sur le secteur privé	1 039,0	1 047,5	1 129,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 927,0</b>	<b>3 098,5</b>	<b>3 460,1</b>
Engagements envers la banque centrale	412,7	435,8	644,2
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	621,7	675,3	704,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	723,6	815,9	872,0
Dépôts exclus de la masse monétaire	38,0	47,9	37,9
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	1,2	0,8	0,4
Emprunts	19,3	30,0	31,5
Actions et autres titres de participation	199,0	217,1	197,4
Autres postes (net)	-10,8	-96,7	-138,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 004,7</b>	<b>2 126,3</b>	<b>2 349,2</b>

## BENIN - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	865,6	904,6	999,7
Créances sur les non-résidents	1 179,0	1 421,5	1 533,6
Engagements envers les non-résidents	-313,4	-516,9	-533,9
Créances sur la banque centrale	132,3	165,4	156,0
Créances nettes sur l'administration centrale	-144,7	-109,7	-11,1
Créances sur les autres secteurs	1 151,5	1 165,9	1 204,6
Créances sur les autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
Créances sur les sociétés non financières publiques	112,5	118,5	75,3
Créances sur le secteur privé	1 039,0	1 047,5	1 129,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 004,7</b>	<b>2 126,3</b>	<b>2 349,2</b>
Engagements envers la banque centrale	412,7	435,8	644,2
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	621,7	675,3	704,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	723,6	815,9	872,0
Dépôts exclus de la masse monétaire	38,0	47,9	37,9
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	1,2	0,8	0,4
Emprunts	19,3	30,0	31,5
Actions et autres titres de participation	199,0	217,1	197,4
Autres postes (net)	-10,8	-96,7	-138,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 004,7</b>	<b>2 126,3</b>	<b>2 349,2</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	522,8	816,6	1 126,2
Créances sur les non-résidents	834,2	1 137,6	1 572,5
Engagements envers les non-résidents	-311,4	-321,0	-446,3
Créances sur la banque centrale	156,9	186,2	186,3
Créances nettes sur l'administration centrale	53,1	16,3	37,8
Créances sur les autres secteurs	1 782,1	1 969,4	2 093,7
Créances sur les autres sociétés financières	5,7	5,5	6,2
Créances sur les sociétés non financières publiques	198,4	246,8	158,7
Créances sur le secteur privé	1 578,1	1 717,2	1 928,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 515,0</b>	<b>2 988,6</b>	<b>3 443,9</b>
Engagements envers la banque centrale	520,1	656,5	778,4
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	806,5	972,4	1 158,0
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	924,9	1 065,8	1 172,6
Dépôts exclus de la masse monétaire	44,8	61,6	61,1
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	5,5	4,1	2,5
Emprunts	14,1	15,2	26,7
Actions et autres titres de participation	274,6	304,5	378,5
Autres postes (net)	-75,6	-91,5	-133,8
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 515,0</b>	<b>2 988,6</b>	<b>3 443,9</b>

## COTE D'IVOIRE - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	221,5	219,3	333,8
Créances sur les non-résidents	802,1	890,0	1 190,8
Engagements envers les non-résidents	-580,6	-670,7	-857,0
Créances sur la banque centrale	668,3	841,2	720,1
Créances nettes sur l'administration centrale	885,7	872,1	1 201,6
Créances sur les autres secteurs	3 504,7	4 538,3	5 198,0
Créances sur les autres sociétés financières	18,2	18,9	16,7
Créances sur les sociétés non financières publiques	142,7	208,7	314,3
Créances sur le secteur privé	3 343,7	4 310,6	4 867,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 280,1</b>	<b>6 470,8</b>	<b>7 453,5</b>
Engagements envers la banque centrale	404,4	700,7	1 091,7
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	2 215,3	2 783,9	3 237,9
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	1 874,0	2 108,3	2 293,4
Dépôts exclus de la masse monétaire	294,8	341,8	330,2
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	16,3	14,2	12,0
Emprunts	84,0	115,6	141,4
Actions et autres titres de participation	522,6	605,9	647,4
Autres postes (net)	-131,3	-199,4	-300,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 280,1</b>	<b>6 470,8</b>	<b>7 453,5</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	31,6	-0,6	47,8
Créances sur les non-résidents	36,8	22,2	65,7
Engagements envers les non-résidents	-5,2	-22,9	-18,0
Créances sur la banque centrale	28,8	21,3	9,9
Créances nettes sur l'administration centrale	2,6	35,9	38,3
Créances sur les autres secteurs	62,7	87,6	85,4
Créances sur les autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
Créances sur les sociétés non financières publiques	5,6	17,6	4,5
Créances sur le secteur privé	57,1	69,9	80,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>125,7</b>	<b>144,1</b>	<b>181,4</b>
Engagements envers la banque centrale	7,0	4,9	19,3
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	59,5	79,8	80,0
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	29,9	31,9	30,7
Dépôts exclus de la masse monétaire	2,3	4,4	2,9
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	4,1	0,5	1,1
Actions et autres titres de participation	15,6	25,7	25,5
Autres postes (net)	7,1	-3,1	21,9
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>125,7</b>	<b>144,1</b>	<b>181,4</b>

## MALI - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	310,8	353,0	334,2
Créances sur les non-résidents	729,5	800,3	872,8
Engagements envers les non-résidents	-418,7	-447,3	-538,7
Créances sur la banque centrale	259,7	316,7	296,0
Créances nettes sur l'administration centrale	-22,0	-7,6	89,0
Créances sur les autres secteurs	1 596,1	1 929,9	2 227,9
Créances sur les autres sociétés financières	19,1	29,4	4,5
Créances sur les sociétés non financières publiques	110,6	66,1	98,4
Créances sur le secteur privé	1 466,3	1 834,4	2 125,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 144,6</b>	<b>2 592,0</b>	<b>2 947,1</b>
Engagements envers la banque centrale	461,2	568,9	781,7
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	955,9	1 079,5	1 113,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	484,0	591,9	708,9
Dépôts exclus de la masse monétaire	65,3	90,7	67,5
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	9,2	9,2	9,2
Emprunts	36,5	79,0	44,7
Actions et autres titres de participation	288,2	368,8	408,3
Autres postes (net)	-155,7	-196,0	-186,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 144,6</b>	<b>2 592,0</b>	<b>2 947,1</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	140,3	108,5	105,4
Créances sur les non-résidents	286,9	270,1	244,4
Engagements envers les non-résidents	-146,6	-161,6	-139,0
Créances sur la banque centrale	143,6	108,4	141,2
Créances nettes sur l'administration centrale	-48,0	-22,5	7,0
Créances sur les autres secteurs	592,9	689,9	679,9
Créances sur les autres sociétés financières	0,2	0,2	0,1
Créances sur les sociétés non financières publiques	68,6	95,4	67,5
Créances sur le secteur privé	524,1	594,3	612,3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>828,8</b>	<b>884,3</b>	<b>933,5</b>
Engagements envers la banque centrale	114,9	146,9	217,3
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	378,6	351,3	344,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	178,5	222,9	200,5
Dépôts exclus de la masse monétaire	31,5	23,1	23,9
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	1,2	0,8	0,4
Emprunts	16,2	13,7	15,4
Actions et autres titres de participation	131,2	149,2	153,0
Autres postes (net)	-23,4	-23,6	-21,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>828,8</b>	<b>884,3</b>	<b>933,5</b>

## SENEGAL - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Actifs extérieurs nets	-9,3	172,1	433,1
Créances sur les non-résidents	628,6	801,9	1 214,0
Engagements envers les non-résidents	-637,9	-629,8	-780,9
Créances sur la banque centrale	534,9	684,8	566,8
Créances nettes sur l'administration centrale	57,8	105,0	346,2
Créances sur les autres secteurs	2 768,4	2 973,9	3 267,0
Créances sur les autres sociétés financières	63,1	125,5	54,3
Créances sur les sociétés non financières publiques	189,3	173,5	292,3
Créances sur le secteur privé	2 516,0	2 674,9	2 920,4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 351,7</b>	<b>3 935,8</b>	<b>4 613,1</b>
Engagements envers la banque centrale	332,9	432,3	656,7
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	1 350,9	1 682,2	1 989,7
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	1 046,3	1 184,6	1 281,1
Dépôts exclus de la masse monétaire	135,0	142,5	143,3
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	10,3	9,3	6,3
Emprunts	46,6	44,6	86,5
Actions et autres titres de participation	479,2	525,2	575,7
Autres postes (net)	-49,6	-85,0	-126,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 351,7</b>	<b>3 935,8</b>	<b>4 613,1</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	217,6	225,5	364,9
Créances sur les non-résidents	410,7	519,7	684,6
Engagements envers les non-résidents	-193,2	-294,2	-319,8
Créances sur la banque centrale	110,1	119,5	160,5
Créances nettes sur l'administration centrale	39,6	0,7	28,6
Créances sur les autres secteurs	818,4	959,3	1 096,1
Créances sur les autres sociétés financières	6,1	6,1	7,1
Créances sur les sociétés non financières publiques	51,1	59,3	50,6
Créances sur le secteur privé	761,2	893,9	1 038,3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 185,6</b>	<b>1 305,0</b>	<b>1 650,0</b>
Engagements envers la banque centrale	185,6	174,9	342,0
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	398,8	429,8	515,5
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	507,3	598,7	668,2
Dépôts exclus de la masse monétaire	27,8	30,3	40,2
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	7,0	6,4	6,9
Actions et autres titres de participation	91,5	108,1	127,8
Autres postes (net)	-32,2	-43,1	-50,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 185,6</b>	<b>1 305,0</b>	<b>1 650,0</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>643,1</b>	<b>662,0</b>	<b>534,3</b>
Créances	1 877,7	1 872,4	1 819,2
Crédits	1 775,4	1 855,9	1 808,0
Concours adossés aux DTS	363,9	296,0	226,1
Découverts statutaires consolidés	235,7	236,2	230,4
Concours du FMI	998,8	1 060,8	1 093,0
Autres concours de Gouvernements étrangers (1)	22,4	21,1	12,4
Autres créances (2)	102,4	16,6	11,2
Engagements	1 234,6	1 210,4	1 285,0
Encaisses du Trésor	26,3	26,2	27,5
Dépôts	1 159,5	1 131,7	1 203,2
Autres engagements (3)	48,8	52,5	54,3
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>3 132,7</b>	<b>3 643,8</b>	<b>5 659,1</b>
Créances	5 189,8	6 292,1	8 407,4
Crédits	1 072,7	1 272,7	1 487,2
Portefeuille de titres du Trésor	4 117,0	5 019,4	6 920,2
Engagements	2 057,1	2 648,3	2 748,3
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>3 775,8</b>	<b>4 305,8</b>	<b>6 193,4</b>

(1) Le concours kowetien à l'Etat du Sénégal.

(2) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à récupérer, les créances diverses sur les Etats.

(3) Taxes recouvrés, commissions sur transferts et autres sommes recouvrés pour le compte des Etats.

## BENIN - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>2,7</b>	<b>-43,4</b>	<b>13,9</b>
Créances	95,1	85,9	75,6
Crédits	95,1	85,9	75,6
Concours adossés aux DTS	25,6	20,6	15,5
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	69,6	65,2	60,1
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	92,4	129,3	61,7
Encaisses du Trésor	4,7	4,5	6,5
Dépôts	87,7	124,8	55,2
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>-144,7</b>	<b>-109,7</b>	<b>-11,1</b>
Créances	270,3	358,4	425,6
Crédits	72,8	85,5	96,7
Portefeuille de titres du Trésor	184,9	183,9	210,5
Engagements	415,0	468,1	436,8
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>-142,0</b>	<b>-153,1</b>	<b>2,8</b>

(1) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à récupérer, les créances diverses sur les Etats.

(2) Taxes recouvrés, commissions sur transferts et autres sommes recouvrés pour le compte des Etats.

Source : BCEAO.

## BURKINA - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-17,2</b>	<b>-14,2</b>	<b>-146,1</b>
Créances	128,3	132,1	135,6
Crédits	128,3	132,1	135,6
Concours adossés aux DTS	24,7	19,9	15,0
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	103,6	112,2	120,6
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	145,5	146,3	281,6
Encaisses du Trésor	5,7	6,3	4,3
Dépôts	139,9	140,0	277,4
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>53,1</b>	<b>16,3</b>	<b>37,8</b>
Créances	255,1	255,0	322,3
Crédits	52,2	25,8	31,2
Portefeuille de titres du Trésor	172,5	198,8	261,5
Engagements	202,0	238,7	284,5
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>35,9</b>	<b>2,1</b>	<b>-108,3</b>

## COTE D'IVOIRE - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>641,6</b>	<b>559,6</b>	<b>484,9</b>
Créances	957,4	1 069,4	1 062,9
Crédits	957,4	1 069,4	1 062,9
Concours adossés aux DTS	142,0	115,0	87,1
Découverts statutaires consolidés	224,3	219,8	216,7
Concours du FMI	540,4	592,8	617,2
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	315,8	509,8	578,1
Encaisses du Trésor	2,2	2,2	2,2
Dépôts	313,6	507,6	575,8
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>885,7</b>	<b>872,1</b>	<b>1 201,6</b>
Créances	1 161,8	1 303,4	1 627,4
Crédits	67,2	100,1	159,9
Portefeuille de titres du Trésor	958,3	1 054,6	1 302,2
Engagements	276,1	431,3	425,8
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>1 527,3</b>	<b>1 431,7</b>	<b>1 686,5</b>

(1) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à récupérer, les créances diverses sur les Etats.

(2) Taxes recouverts, commissions sur transferts et autres sommes recouverts pour le compte des Etats.

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>24,7</b>	<b>28,0</b>	<b>37,7</b>
Créances	30,7	34,0	38,4
Crédits	30,7	34,0	38,4
Concours adossés aux DTS	9,1	9,3	9,6
Découverts statutaires consolidés	1,2	1,2	1,2
Concours du FMI	8,2	10,6	14,3
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	5,9	6,0	0,8
Encaisses du Trésor	0,5	0,0	0,0
Dépôts	5,4	6,0	0,7
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>2,6</b>	<b>35,9</b>	<b>38,3</b>
Créances	14,1	36,0	38,7
Crédits	2,8	20,7	25,6
Portefeuille de titres du Trésor	9,7	14,2	13,1
Engagements	11,5	0,1	0,3
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>27,3</b>	<b>63,9</b>	<b>76,0</b>

## MALI - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-65,8</b>	<b>-42,8</b>	<b>28,3</b>
Créances	106,5	101,8	120,0
Crédits	106,5	101,8	120,0
Concours adossés aux DTS	37,5	30,2	22,7
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	69,0	71,6	97,3
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	172,3	144,6	91,6
Encaisses du Trésor	7,5	7,9	7,9
Dépôts	164,8	136,7	83,7
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>-22,0</b>	<b>-7,6</b>	<b>89,0</b>
Créances	327,4	437,8	509,0
Crédits	64,5	105,2	86,5
Portefeuille de titres du Trésor	255,6	325,9	407,1
Engagements	349,4	445,4	420,0
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>-87,8</b>	<b>-50,4</b>	<b>117,4</b>

(1) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à recouvrer, les créances diverses sur les Etats.

(2) Taxes recouverts, commissions sur transferts et autres sommes recouverts pour le compte des Etats.

Source : BCEAO.



## NIGER - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-41,1</b>	<b>27,9</b>	<b>56,8</b>
Créances	102,5	121,5	119,9
Crédits	102,5	121,5	119,9
Concours adossés aux DTS	27,6	22,3	16,8
Découverts statutaires consolidés	17,8	15,2	12,5
Concours du FMI	57,1	84,0	90,6
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	143,6	93,6	63,1
Encaisses du Trésor	2,1	1,7	1,4
Dépôts	141,5	91,9	61,7
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>-48,0</b>	<b>-22,5</b>	<b>7,0</b>
Créances	70,7	113,6	221,1
Crédits	14,3	46,7	114,9
Portefeuille de titres du Trésor	54,4	53,0	83,2
Engagements	118,7	136,0	214,2
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>-89,1</b>	<b>5,4</b>	<b>63,8</b>

(1) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à récupérer, les créances diverses sur les Etats.

(2) Taxes recouverts, commissions sur transferts et autres sommes recouverts pour le compte des Etats.

## SENEGAL - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-75,7</b>	<b>44,1</b>	<b>25,6</b>
Créances	176,9	144,6	103,7
Crédits	176,9	144,6	103,7
Concours adossés aux DTS	67,0	54,0	40,7
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	87,5	69,4	50,6
Autres concours de Gouvernements étrangers (1)	22,4	21,1	12,4
Autres créances (2)	0,0	0,0	0,0
Engagements	252,6	100,5	78,2
Encaisses du Trésor	2,4	2,4	2,4
Dépôts	250,1	98,0	75,7
Autres engagements (3)	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>57,8</b>	<b>105,0</b>	<b>346,2</b>
Créances	329,1	522,1	733,9
Crédits	88,3	196,2	318,0
Portefeuille de titres du Trésor	219,1	302,0	383,1
Engagements	271,3	417,1	387,6
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>-17,9</b>	<b>149,1</b>	<b>371,8</b>

(1) Le concours kowétien à l'Etat du Sénégal.

(2) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à récupérer, les créances diverses sur les Etats.

(3) Taxes recouverts, commissions sur transferts et autres sommes recouverts pour le compte des Etats.

Source : BCEAO.

## TOGO - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>36,1</b>	<b>51,8</b>	<b>-14,9</b>
Créances	93,9	79,7	60,9
Crédits	93,9	79,7	60,9
Concours adossés aux DTS	30,5	24,6	18,6
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	63,4	55,0	42,3
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres créances (1)	0,0	0,0	0,0
Engagements	57,8	27,9	75,8
Encaisses du Trésor	1,2	1,1	2,8
Dépôts	56,5	26,8	73,0
Autres engagements (2)	0,0	0,0	0,1
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>39,6</b>	<b>0,7</b>	<b>28,6</b>
Créances	221,8	200,3	272,0
Crédits	80,2	85,8	56,6
Portefeuille de titres du Trésor	116,8	101,5	214,7
Engagements	182,2	199,6	243,4
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>75,7</b>	<b>52,5</b>	<b>13,6</b>

(1) Les dépenses pour le compte des Etats à récupérer, les taxes à recupérer, les créances diverses sur les Etats.

(2) Taxes recouverts, commissions sur transferts et autres sommes recouverts pour le compte des Etats.

Source : BCEAO.

## U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>208 807</b>	<b>261 347</b>	<b>310 325</b>
- Agriculture, chasse	180 423	225 974	270 491
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	28 384	35 372	39 834
<b>Industries extractives</b>	<b>107 261</b>	<b>131 293</b>	<b>150 929</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	48 173	54 180	59 210
- Autres	59 088	77 113	91 718
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1 190 332</b>	<b>1 425 293</b>	<b>1 620 783</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	428 975	533 822	618 734
- Textiles, habillement, cuir	147 922	165 205	173 057
- Industries chimiques	287 759	334 598	385 777
- Autres	313 815	405 646	463 448
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>209 875</b>	<b>247 312</b>	<b>293 232</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>573 836</b>	<b>731 883</b>	<b>799 084</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>2 263 010</b>	<b>2 827 451</b>	<b>3 244 230</b>
- Commerce de gros	1 877 597	2 354 625	2 693 466
- Commerce de détail	351 174	414 614	481 091
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	34 239	58 211	69 673
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>488 891</b>	<b>616 874</b>	<b>702 486</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>365 732</b>	<b>432 118</b>	<b>497 343</b>
- Etablissements financiers, assurances	72 430	96 138	115 164
- Affaires immobilières, services aux entreprises	293 302	335 979	382 179
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>688 159</b>	<b>787 642</b>	<b>910 409</b>
- Services divers fournis à la collectivité	70 617	96 623	111 284
- Prêts aux particuliers	218 422	268 429	299 793
- Autres	399 121	422 590	499 333
<b>TOTAL</b>	<b>6 095 903</b>	<b>7 461 213</b>	<b>8 528 819</b>

Source : BCEAO.

## U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>73 788</b>	<b>89 394</b>	<b>98 374</b>
- Agriculture, chasse	52 003	60 914	66 980
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	21 785	28 480	31 394
<b>Industries extractives</b>	<b>95 890</b>	<b>88 878</b>	<b>97 864</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	24 318	38 544	41 965
- Autres	71 572	50 334	55 899
<b>Industries manufacturières</b>	<b>420 945</b>	<b>454 376</b>	<b>526 781</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	112 155	137 233	162 717
- Textiles, habillement, cuir	17 242	17 645	19 522
- Industries chimiques	109 726	87 685	103 454
- Autres	181 822	211 814	241 088
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>140 944</b>	<b>162 633</b>	<b>193 198</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>204 742</b>	<b>280 937</b>	<b>288 309</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>474 633</b>	<b>673 761</b>	<b>768 788</b>
- Commerce de gros	338 276	506 759	575 140
- Commerce de détail	75 006	90 870	105 771
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	61 351	76 131	87 877
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>389 480</b>	<b>433 492</b>	<b>484 079</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>218 590</b>	<b>257 669</b>	<b>298 934</b>
- Etablissements financiers, assurances	60 989	68 858	77 643
- Affaires immobilières, services aux entreprises	157 601	188 811	221 291
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>843 657</b>	<b>951 611</b>	<b>1 044 973</b>
- Services divers fournis à la collectivité	96 184	58 262	65 184
- Prêts aux particuliers	583 226	725 653	791 416
- Autres	164 247	167 697	188 373
<b>TOTAL</b>	<b>2 862 669</b>	<b>3 392 751</b>	<b>3 801 301</b>

Source : BCEAO.

## BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>16 379</b>	<b>34 237</b>	<b>37 528</b>
- Agriculture, chasse	16 379	33 967	37 232
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		270	296
<b>Industries extractives</b>	<b>10 209</b>	<b>11 892</b>	<b>13 035</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	5 201	7 753	8 498
- Autres	5 008	4 139	4 537
<b>Industries manufacturières</b>	<b>72 354</b>	<b>86 315</b>	<b>94 611</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	24 885	26 923	29 510
- Textiles, habillement, cuir	2 452	2 394	2 625
- Industries chimiques	4 366	7 865	8 621
- Autres	40 651	49 133	53 856
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>8 971</b>	<b>10 492</b>	<b>11 501</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>93 156</b>	<b>122 973</b>	<b>134 794</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>263 001</b>	<b>253 125</b>	<b>277 455</b>
- Commerce de gros	199 155	189 925	208 180
- Commerce de détail	49 195	48 114	52 739
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	14 651	15 086	16 536
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>39 255</b>	<b>35 955</b>	<b>39 412</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>38 918</b>	<b>37 738</b>	<b>41 365</b>
- Etablissements financiers, assurances	19 764	12 109	13 273
- Affaires immobilières, services aux entreprises	19 154	25 629	28 093
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>133 557</b>	<b>118 201</b>	<b>129 563</b>
- Services divers fournis à la collectivité	4 733	3 952	4 332
- Prêts aux particuliers	47 994	40 603	44 506
- Autres	80 830	73 646	80 724
<b>TOTAL</b>	<b>675 800</b>	<b>710 929</b>	<b>779 263</b>

Source : BCEAO.

## BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 921</b>	<b>1 795</b>	<b>1 967</b>
- Agriculture, chasse	1 903	1 795	1 967
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	18	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>9 547</b>	<b>11 734</b>	<b>12 862</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	1 652	8 085	8 862
- Autres	7 895	3 649	3 999
<b>Industries manufacturières</b>	<b>59 270</b>	<b>55 107</b>	<b>60 403</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 292	3 110	3 409
- Textiles, habillement, cuir	786	823	902
- Industries chimiques	9 183	5 705	6 254
- Autres	45 009	45 468	49 838
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>19 412</b>	<b>11 713</b>	<b>12 839</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>42 728</b>	<b>45 181</b>	<b>49 524</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>125 192</b>	<b>84 610</b>	<b>92 743</b>
- Commerce de gros	92 808	56 660	62 106
- Commerce de détail	16 592	8 902	9 758
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	15 792	19 048	20 878
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>45 686</b>	<b>31 407</b>	<b>34 426</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>24 402</b>	<b>17 926</b>	<b>19 649</b>
- Etablissements financiers, assurances	11 810	9 650	10 578
- Affaires immobilières, services aux entreprises	12 592	8 276	9 071
<b>Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.</b>	<b>124 195</b>	<b>138 902</b>	<b>152 253</b>
- Services divers fournis à la collectivité	7 635	9 190	10 074
- Prêts aux particuliers	65 103	93 575	102 569
- Autres	51 457	36 137	39 610
<b>TOTAL</b>	<b>452 353</b>	<b>398 374</b>	<b>436 665</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>28 546</b>	<b>22 900</b>	<b>23 120</b>
- Agriculture, chasse	28 000	22 300	22 515
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	546	600	605
<b>Industries extractives</b>	<b>12 573</b>	<b>19 377</b>	<b>19 563</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	5 789	252	255
- Autres	6 784	19 125	19 309
<b>Industries manufacturières</b>	<b>213 828</b>	<b>228 057</b>	<b>230 252</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	26 918	22 946	23 166
- Textiles, habillement, cuir	117 672	128 337	129 572
- Industries chimiques	0	8 410	8 491
- Autres	69 238	68 365	69 023
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>10 175</b>	<b>6 137</b>	<b>6 196</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>149 508</b>	<b>218 538</b>	<b>220 640</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>351 145</b>	<b>404 286</b>	<b>408 176</b>
- Commerce de gros	329 808	374 876	378 483
- Commerce de détail	18 966	25 451	25 696
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 371	3 959	3 997
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>65 730</b>	<b>72 020</b>	<b>72 713</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>34 308</b>	<b>35 137</b>	<b>35 475</b>
- Etablissements financiers, assurances	4 840	3 126	3 156
- Affaires immobilières, services aux entreprises	29 468	32 011	32 319
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>118 345</b>	<b>114 865</b>	<b>115 970</b>
- Services divers fournis à la collectivité	11 244	9 127	9 215
- Prêts aux particuliers	61 717	65 795	66 428
- Autres	45 384	39 943	40 327
<b>TOTAL</b>	<b>984 158</b>	<b>1 121 317</b>	<b>1 132 106</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>15 629</b>	<b>12 374</b>	<b>12 493</b>
- Agriculture, chasse	15 519	12 315	12 434
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	110	58	59
<b>Industries extractives</b>	<b>16 308</b>	<b>22 501</b>	<b>22 718</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	1 175	587	593
- Autres	15 133	21 914	22 125
<b>Industries manufacturières</b>	<b>41 647</b>	<b>50 817</b>	<b>51 306</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 392	16 809	16 971
- Textiles, habillement, cuir	4 010	397	401
- Industries chimiques	8 765	7 310	7 380
- Autres	13 480	26 301	26 554
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>10 083</b>	<b>11 496</b>	<b>11 607</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>65 986</b>	<b>86 443</b>	<b>87 274</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>61 056</b>	<b>110 081</b>	<b>111 140</b>
- Commerce de gros	49 272	96 148	97 073
- Commerce de détail	6 059	4 319	4 361
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 725	9 614	9 706
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>85 662</b>	<b>83 222</b>	<b>84 023</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>23 218</b>	<b>19 424</b>	<b>19 611</b>
- Etablissements financiers, assurances	8 554	9 451	9 541
- Affaires immobilières, services aux entreprises	14 664	9 973	10 069
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>279 580</b>	<b>309 001</b>	<b>311 974</b>
- Services divers fournis à la collectivité	56 162	13 455	13 585
- Prêts aux particuliers	200 289	250 866	253 280
- Autres	23 129	44 680	45 110
<b>TOTAL</b>	<b>599 169</b>	<b>705 359</b>	<b>712 146</b>

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>76 256</b>	<b>99 924</b>	<b>108 715</b>
- Agriculture, chasse	55 757	73 064	79 492
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20 499	26 859	29 222
<b>Industries extractives</b>	<b>35 970</b>	<b>47 135</b>	<b>51 282</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	34 267	44 904	48 854
- Autres	1 703	2 232	2 428
<b>Industries manufacturières</b>	<b>448 006</b>	<b>587 069</b>	<b>638 718</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	221 078	289 702	315 189
- Textiles, habillement, cuir	13 447	17 621	19 171
- Industries chimiques	147 624	193 447	210 466
- Autres	65 857	86 299	93 892
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>69 594</b>	<b>91 196</b>	<b>99 219</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>66 873</b>	<b>87 631</b>	<b>95 340</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>665 016</b>	<b>871 440</b>	<b>948 107</b>
- Commerce de gros	585 488	767 226	834 725
- Commerce de détail	76 456	100 188	109 003
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 072	4 026	4 380
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>153 559</b>	<b>201 224</b>	<b>218 928</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>140 240</b>	<b>183 771</b>	<b>199 939</b>
- Etablissements financiers, assurances	14 342	18 794	20 447
- Affaires immobilières, services aux entreprises	125 898	164 977	179 492
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>65 464</b>	<b>85 824</b>	<b>93 374</b>
- Services divers fournis à la collectivité	30 649	40 163	43 696
- Prêts aux particuliers	14 482	18 977	20 647
- Autres	20 333	26 684	29 031
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 978</b>	<b>2 255 214</b>	<b>2 453 622</b>

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>48 301</b>	<b>63 294</b>	<b>68 862</b>
- Agriculture, chasse	28 081	36 797	40 035
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20 220	26 496	28 827
<b>Industries extractives</b>	<b>43 948</b>	<b>28 795</b>	<b>31 328</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	21 363	27 994	30 457
- Autres	22 585	801	871
<b>Industries manufacturières</b>	<b>104 232</b>	<b>136 586</b>	<b>148 603</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	33 216	43 526	47 356
- Textiles, habillement, cuir	10 843	14 209	15 459
- Industries chimiques	16 829	22 053	23 993
- Autres	43 344	56 798	61 795
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>34 717</b>	<b>45 493</b>	<b>49 496</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>4 848</b>	<b>6 353</b>	<b>6 912</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>104 404</b>	<b>136 811</b>	<b>148 848</b>
- Commerce de gros	84 412	110 614	120 345
- Commerce de détail	17 133	22 451	24 426
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 859	3 746	4 076
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>73 530</b>	<b>96 354</b>	<b>104 831</b>
<b>Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises</b>	<b>80 063</b>	<b>104 915</b>	<b>114 145</b>
- Etablissements financiers, assurances	11 014	14 433	15 703
- Affaires immobilières, services aux entreprises	69 049	90 482	98 442
<b>Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.</b>	<b>49 839</b>	<b>65 309</b>	<b>71 055</b>
- Services divers fournis à la collectivité	6 084	7 973	8 674
- Prêts aux particuliers	35 345	46 316	50 391
- Autres	8 410	11 021	11 990
<b>TOTAL</b>	<b>543 882</b>	<b>683 911</b>	<b>744 079</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>5</b>	<b>85</b>	<b>47</b>
- Agriculture, chasse	5	41	23
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	44	24
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel		0	0
- Autres		0	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>4 771</b>	<b>1 725</b>	<b>963</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs		1 669	932
- Textiles, habillement, cuir	259	0	0
- Industries chimiques		0	0
- Autres	4 512	55	31
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>19</b>	<b>4 121</b>	<b>2 301</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>63</b>	<b>9 598</b>	<b>5 358</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>1 319</b>	<b>17 869</b>	<b>9 976</b>
- Commerce de gros	1 309	16 852	9 408
- Commerce de détail		498	278
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10	519	290
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>26</b>
<b>Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>3</b>	<b>1 094</b>	<b>611</b>
- Etablissements financiers, assurances	3	50	28
- Affaires immobilières, service aux entreprises		1 045	583
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>3 011</b>	<b>6 400</b>	<b>3 573</b>
- Services divers fournis à la collectivité	1	747	417
- Prêts aux particuliers	2 629	5 314	2 967
- Autres	382	339	189
<b>TOTAL</b>	<b>9 191</b>	<b>40 939</b>	<b>22 855</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2 014	2 015	2 016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>23</b>
- Agriculture, chasse		42	23
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel		0	0
- Autres		0	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	0	15	8
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres		0	0
<b>Electricité, gaz, eau</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>15</b>	<b>9 336</b>	<b>5 212</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>224</b>	<b>3 575</b>	<b>1 996</b>
- Commerce de gros	224	2 952	1 648
- Commerce de détail		314	175
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	0	309	173
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>72</b>
- Etablissements financiers, assurances	0	0	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	0	128	72
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>1 413</b>	<b>4 043</b>	<b>2 257</b>
- Services divers fournis à la collectivité	8	0	0
- Prêts aux particuliers	934	4 004	2 235
- Autres	471	39	22
<b>TOTAL</b>	<b>1 652</b>	<b>17 139</b>	<b>9 568</b>

Source : BCEAO.

## MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>44 432</b>	<b>54 464</b>	<b>78 831</b>
- Agriculture, chasse	44 432	54 313	78 613
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	150	218
<b>Industries extractives</b>	<b>20 701</b>	<b>27 610</b>	<b>39 962</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	20 701	27 610	39 962
<b>Industries manufacturières</b>	<b>71 962</b>	<b>116 476</b>	<b>168 587</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32 153	57 314	82 956
- Textiles, habillement, cuir	4 394	6 053	8 762
- Industries chimiques	23 638	19 565	28 318
- Autres	11 777	33 544	48 551
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>76 400</b>	<b>82 905</b>	<b>119 997</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>34 711</b>	<b>79 531</b>	<b>115 113</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>277 034</b>	<b>474 477</b>	<b>686 758</b>
- Commerce de gros	249 083	432 782	626 409
- Commerce de détail	27 608	32 702	47 334
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	343	8 992	13 015
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>60 172</b>	<b>69 736</b>	<b>100 936</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>30 969</b>	<b>44 794</b>	<b>64 835</b>
- Etablissements financiers, assurances	7 140	11 886	17 204
- Affaires immobilières, services aux entreprises	23 829	32 908	47 630
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>16 724</b>	<b>28 509</b>	<b>41 263</b>
- Services divers fournis à la collectivité	4 639	14 281	20 670
- Prêts aux particuliers	7 969	11 199	16 209
- Autres	4 116	3 029	4 385
<b>TOTAL</b>	<b>633 105</b>	<b>978 501</b>	<b>1 416 282</b>

Source : BCEAO.

## MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>71</b>	<b>423</b>	<b>612</b>
- Agriculture, chasse	71	102	148
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		321	464
<b>Industries extractives</b>	<b>6 488</b>	<b>6 159</b>	<b>8 914</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	6 488	6 159	8 914
<b>Industries manufacturières</b>	<b>30 714</b>	<b>38 922</b>	<b>56 335</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	10 022	18 947	27 423
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	5 452	7 054	10 210
- Autres	15 240	12 921	18 702
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>20 364</b>	<b>40 596</b>	<b>58 758</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>5 342</b>	<b>9 991</b>	<b>14 461</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>54 390</b>	<b>107 576</b>	<b>155 705</b>
- Commerce de gros	47 294	95 227	137 831
- Commerce de détail	4 449	5 842	8 456
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 647	6 507	9 418
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>22 039</b>	<b>42 449</b>	<b>61 441</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>24 966</b>	<b>35 472</b>	<b>51 342</b>
- Etablissements financiers, assurances	2 670	2 854	4 131
- Affaires immobilières, services aux entreprises	22 296	32 618	47 211
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>13 867</b>	<b>21 135</b>	<b>30 590</b>
- Services divers fournis à la collectivité	2 108	3 820	5 529
- Prêts aux particuliers	11 734	17 008	24 617
- Autres	25	307	445
<b>TOTAL</b>	<b>178 241</b>	<b>302 721</b>	<b>438 158</b>

Source : BCEAO.



## NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>5 010</b>	<b>2 460</b>	<b>2 419</b>
- Agriculture, chasse	5 004	2 434	2 394
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6	25	25
<b>Industries extractives</b>	<b>15 433</b>	<b>14 129</b>	<b>13 898</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	180	56	55
- Autres	15 253	14 073	13 843
<b>Industries manufacturières</b>	<b>13 474</b>	<b>19 723</b>	<b>19 400</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 840	3 650	3 591
- Textiles, habillement, cuir	2 410	2 632	2 588
- Industries chimiques	627	4 379	4 307
- Autres	6 597	9 062	8 914
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>16 102</b>	<b>22 850</b>	<b>22 476</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>53 352</b>	<b>69 428</b>	<b>68 292</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>163 062</b>	<b>195 136</b>	<b>191 942</b>
- Commerce de gros	138 494	171 503	168 696
- Commerce de détail	23 401	22 386	22 020
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 167	1 247	1 226
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>53 291</b>	<b>62 493</b>	<b>61 470</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>19 412</b>	<b>19 150</b>	<b>18 837</b>
- Etablissements financiers, assurances	7 345	7 063	6 948
- Affaires immobilières, services aux entreprises	12 067	12 087	11 889
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>39 073</b>	<b>74 886</b>	<b>73 661</b>
- Services divers fournis à la collectivité	5 047	7 404	7 283
- Prêts aux particuliers	17 240	32 235	31 707
- Autres	16 786	35 247	34 670
<b>TOTAL</b>	<b>378 209</b>	<b>480 256</b>	<b>472 394</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>524</b>	<b>420</b>	<b>413</b>
- Agriculture, chasse	524	420	413
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>9 705</b>	<b>7 679</b>	<b>7 554</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	126	64	63
- Autres	9 579	7 615	7 490
<b>Industries manufacturières</b>	<b>17 515</b>	<b>20 793</b>	<b>20 452</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 146	3 358	3 303
- Textiles, habillement, cuir	331	212	209
- Industries chimiques	187	1 439	1 415
- Autres	13 851	15 784	15 525
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>17 278</b>	<b>16 320</b>	<b>16 052</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>8 690</b>	<b>9 788</b>	<b>9 627</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>26 156</b>	<b>45 284</b>	<b>44 543</b>
- Commerce de gros	18 835	39 130	38 489
- Commerce de détail	4 789	3 435	3 379
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 532	2 719	2 675
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>57 663</b>	<b>61 861</b>	<b>60 848</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>9 342</b>	<b>17 066</b>	<b>16 787</b>
- Etablissements financiers, assurances	6 134	9 287	9 135
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 208	7 780	7 652
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>61 369</b>	<b>76 548</b>	<b>75 295</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 648	4 160	4 092
- Prêts aux particuliers	45 272	59 471	58 497
- Autres	12 449	12 917	12 706
<b>TOTAL</b>	<b>208 242</b>	<b>255 758</b>	<b>251 571</b>

Source : BCEAO.

## SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>36 466</b>	<b>45 480</b>	<b>57 920</b>
- Agriculture, chasse	29 280	38 093	48 512
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 186	7 387	9 407
<b>Industries extractives</b>	<b>9 428</b>	<b>7 812</b>	<b>9 949</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	2 736	1 216	1 548
- Autres	6 692	6 597	8 401
<b>Industries manufacturières</b>	<b>319 756</b>	<b>309 291</b>	<b>393 889</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	115 377	117 668	149 853
- Textiles, habillement, cuir	7 091	7 960	10 138
- Industries chimiques	83 022	69 155	88 071
- Autres	114 266	114 507	145 828
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>12 742</b>	<b>9 270</b>	<b>11 805</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>121 273</b>	<b>64 782</b>	<b>82 501</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>379 265</b>	<b>424 921</b>	<b>541 146</b>
- Commerce de gros	247 581	257 319	327 701
- Commerce de détail	121 962	145 933	185 849
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 722	21 669	27 596
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>84 807</b>	<b>127 997</b>	<b>163 007</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>91 823</b>	<b>96 061</b>	<b>122 336</b>
- Etablissements financiers, assurances	18 763	40 492	51 568
- Affaires immobilières, services aux entreprises	73 060	55 569	70 768
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>300 756</b>	<b>345 320</b>	<b>439 773</b>
- Services divers fournis à la collectivité	10 643	17 624	22 444
- Prêts aux particuliers	58 823	85 165	108 460
- Autres	231 290	242 531	308 869
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 316</b>	<b>1 430 935</b>	<b>1 822 327</b>

Source : BCEAO.

## SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>7 149</b>	<b>10 834</b>	<b>13 797</b>
- Agriculture, chasse	5 712	9 229	11 753
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 437	1 605	2 044
<b>Industries extractives</b>	<b>8 495</b>	<b>9 351</b>	<b>11 909</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	2	758	965
- Autres	8 493	8 593	10 944
<b>Industries manufacturières</b>	<b>142 837</b>	<b>138 691</b>	<b>176 626</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	41 119	47 187	60 093
- Textiles, habillement, cuir	1 272	2 003	2 551
- Industries chimiques	49 548	37 556	47 828
- Autres	50 898	51 945	66 153
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>27 836</b>	<b>28 131</b>	<b>35 826</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>21 476</b>	<b>15 939</b>	<b>20 299</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>103 211</b>	<b>110 505</b>	<b>140 730</b>
- Commerce de gros	45 431	48 696	62 015
- Commerce de détail	25 984	36 157	46 047
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	31 796	25 652	32 668
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>63 374</b>	<b>78 560</b>	<b>100 048</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>47 073</b>	<b>54 263</b>	<b>69 105</b>
- Etablissements financiers, assurances	16 297	19 986	25 453
- Affaires immobilières, services aux entreprises	30 776	34 276	43 652
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>247 944</b>	<b>246 925</b>	<b>314 465</b>
- Services divers fournis à la collectivité	10 881	13 690	17 435
- Prêts aux particuliers	168 757	174 685	222 465
- Autres	68 306	58 550	74 564
<b>TOTAL</b>	<b>669 395</b>	<b>693 198</b>	<b>882 804</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 713</b>	<b>1 798</b>	<b>1 745</b>
- Agriculture, chasse	1 566	1 761	1 709
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	147	37	36
<b>Industries extractives</b>	<b>2 947</b>	<b>3 337</b>	<b>3 238</b>
- Pétrole brut et gaz naturel		0	0
- Autres	2 947	3 337	3 238
<b>Industries manufacturières</b>	<b>46 181</b>	<b>76 637</b>	<b>74 362</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 724	13 950	13 536
- Textiles, habillement, cuir	197	207	201
- Industries chimiques	40 343	17 799	17 271
- Autres	917	44 681	43 354
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>15 872</b>	<b>20 340</b>	<b>19 737</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>54 900</b>	<b>79 402</b>	<b>77 045</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>163 168</b>	<b>186 198</b>	<b>180 671</b>
- Commerce de gros	126 679	144 143	139 864
- Commerce de détail	33 586	39 341	38 173
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 903	2 714	2 633
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>32 077</b>	<b>47 402</b>	<b>45 995</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>10 059</b>	<b>14 372</b>	<b>13 945</b>
- Etablissements financiers, assurances	233	2 618	2 541
- Affaires immobilières, services aux entreprises	9 826	11 754	11 405
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>11 229</b>	<b>13 637</b>	<b>13 232</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 661	3 326	3 227
- Prêts aux particuliers	7 568	9 140	8 868
- Autres		1 171	1 137
<b>TOTAL</b>	<b>338 146</b>	<b>443 124</b>	<b>429 970</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2014	2015	2016
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>193</b>	<b>213</b>	<b>207</b>
- Agriculture, chasse	193	213	207
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>1 399</b>	<b>2 659</b>	<b>2 580</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	1 056	1 024
- Autres	1 399	1 604	1 556
<b>Industries manufacturières</b>	<b>24 730</b>	<b>13 447</b>	<b>13 048</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 968	4 281	4 154
- Textiles, habillement, cuir		0	0
- Industries chimiques	19 762	6 569	6 374
- Autres	0	2 597	2 520
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>11 254</b>	<b>8 883</b>	<b>8 619</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>55 657</b>	<b>97 907</b>	<b>95 001</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>0</b>	<b>75 319</b>	<b>73 084</b>
- Commerce de gros		57 334	55 633
- Commerce de détail		9 449	9 168
- Restaurants, hôtels, installations touristiques		8 536	8 283
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>41 526</b>	<b>39 640</b>	<b>38 463</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>9 526</b>	<b>8 475</b>	<b>8 224</b>
- Etablissements financiers, assurances	4 510	3 198	3 103
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5 016	5 278	5 121
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>65 450</b>	<b>89 748</b>	<b>87 084</b>
- Services divers fournis à la collectivité	9 658	5 974	5 796
- Prêts aux particuliers	55 792	79 728	77 362
- Autres		4 046	3 926
<b>TOTAL</b>	<b>209 735</b>	<b>336 292</b>	<b>326 309</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 2014									
Agences de retrait	Agences d'émission								
	Bénin	Burkina	Côte	Guinée-	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
			d'Ivoire	Bissau					
Millions de francs CFA									
Bénin	0	60 615	112 780	1 150	16 136	71 787	4 522	105 746	372 734
Burkina	4 326	0	98 590	0	32 602	17 250	2 174	8 590	163 532
Côte d'Ivoire	16 570	50 214	0	1 643	61 719	11 789	15 637	14 986	172 557
Guinée-Bissau	115	0	0	0	440	0	25 736	0	26 291
Mali	10 509	36 245	104 895	2 217	0	14 728	68 338	2 973	239 904
Niger	35 060	22 328	34 141	306	11 905	0	3 072	8 439	115 252
Sénégal	4 426	6 211	20 488	24 853	48 870	2 557	0	400	107 805
Togo	219 900	166 987	171 804	450	24 966	28 570	5 164	0	617 842
<b>Total des sorties</b>	<b>290 905</b>	<b>342 599</b>	<b>542 698</b>	<b>30 619</b>	<b>196 638</b>	<b>146 681</b>	<b>124 643</b>	<b>141 133</b>	<b>1 815 917</b>

Source : BCEAO.

Exercice 2015									
Agences de retrait	Agences d'émission								
	Bénin	Burkina	Côte	Guinée-	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
			d'Ivoire	Bissau					
Millions de francs CFA									
Bénin	0	70 273	97 691	813	22 096	95 625	12 590	212 965	512 053
Burkina	8 182	0	128 605	0	27 320	25 077	1 541	65 912	256 637
Côte d'Ivoire	13 872	50 042	0	512	31 293	14 870	13 139	72 080	195 807
Guinée-Bissau	395	451	341	0	1 475	235	21 119	1 657	25 674
Mali	2 284	29 725	40 515	202	0	7 994	16 228	8 825	105 772
Niger	34 726	10 815	15 215	125	5 857	0	2 892	18 194	87 823
Sénégal	1 656	3 223	10 145	24 982	15 188	1 801	0	809	57 802
Togo	219 481	105 664	148 939	335	9 899	36 436	3 639	0	524 394
<b>Total des sorties</b>	<b>280 595</b>	<b>270 191</b>	<b>441 451</b>	<b>26 968</b>	<b>113 127</b>	<b>182 038</b>	<b>71 149</b>	<b>380 442</b>	<b>1 765 961</b>

Source : BCEAO.

Exercice 2016									
Agences de retrait	Agences d'émission								
	Bénin	Burkina	Côte	Guinée-	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
			d'Ivoire	Bissau					
Millions de francs CFA									
Bénin	0	58 634	122 670	472	11 700	90 656	5 046	124 964	414 143
Burkina	25 950	0	124 848	888	66 672	28 709	6 463	11 209	264 739
Côte d'Ivoire	19 958	49 558	0	1 175	42 305	8 767	10 950	22 649	155 362
Guinée-Bissau	220	240	0	0	675	115	23 460	130	24 840
Mali	3 984	37 621	186 120	1 913	0	7 870	91 186	2 537	331 231
Niger	40 642	22 717	51 322	225	9 460	0	4 304	10 227	138 897
Sénégal	7 916	7 436	46 023	73 403	60 468	3 916	0	2 885	202 048
Togo	171 925	147 865	253 869	0	12 925	9 800	4 050	0	600 434
<b>Total des sorties</b>	<b>270 595</b>	<b>324 070</b>	<b>784 852</b>	<b>78 078</b>	<b>204 206</b>	<b>149 833</b>	<b>145 459</b>	<b>174 601</b>	<b>2 131 694</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/15	31/12/16	31/12/15	31/12/16
<i>Milliers de signes monétaires</i>				
<b>Billets</b>	<b>2 385 774</b>	<b>2 383 833</b>	<b>2 295 301</b>	<b>2 331 461</b>
10 000	1 231 817	1 272 680	1 186 562	1 254 838
5 000	560 275	550 619	530 547	539 014
2 500	0	0	0	0
2 000	174 626	176 758	174 418	164 230
1 000	216 329	195 664	210 063	194 299
500	202 727	188 113	193 710	179 080
<b>Pièces</b>	<b>126 271</b>	<b>128 988</b>	<b>12 411</b>	<b>9 539</b>
5 000	1,134	2	0	0
500	12	84	7 312	2 986
250	62	105	746	654
200	2 641	1 952	1 322	1 893
100	45 553	48 080	1 859	2 747
50	38 151	34 749	516	542
25	14 939	16 609	339	332
10	12 245	15 133	260	325
5	12 548	12 105	23	20
1	119	170	34	39
<b>Total</b>	<b>2 512 044</b>	<b>2 512 821</b>	<b>2 307 712</b>	<b>2 341 000</b>
<b>Billets</b>	<b>15 786 492</b>	<b>16 123 125</b>	<b>15 174 111</b>	<b>15 855 751</b>
10 000	12 318 175	12 726 795	11 865 621	12 548 380
5 000	2 801 373	2 753 094	2 652 735	2 695 072
2 500	0	0	0	0
2 000	349 251	353 516	348 836	328 460
1 000	216 329	195 664	210 063	194 299
500	101 363	94 056	96 855	89 540
<b>Pièces</b>	<b>7 577</b>	<b>7 639</b>	<b>4 330</b>	<b>2 349</b>
5 000	6	8	0	0
500	6	42	3 656	1 493
250	15	26	186	164
200	528	390	264	379
100	4 555	4 808	186	275
50	1 908	1 737	26	27
25	373	415	8	8
10	122	151	3	3
5	63	61	0	0
1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>15 794 069</b>	<b>16 130 765</b>	<b>15 178 440</b>	<b>15 858 100</b>

Source : BCEAO.

## LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

### PUBLICATIONS PERIODIQUES

#### *Publications annuelles*

- 1 - Annuaire des banques et établissements financiers
- 2 - Annuaire statistique
- 3 - Etats financiers de la BCEAO
- 4 - Balance des paiements et position extérieure globale des Etats membres de l'UMOA
- 5 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers
- 6 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA
- 7 - Rapport annuel de la BCEAO
- 8 - Rapport annuel de la Commission Bancaire de l'UMOA
- 9 - Rapport annuel sur les systèmes de paiement de la BCEAO
- 10 - Rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA et perspectives
- 11 - Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA
- 12 - Rapport sur la compétitivité des économies de l'UEMOA
- 13 - Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA
- 14 - Situation des services financiers via la téléphonie mobile dans l'UEMOA

#### *Publication semestrielle*

- 15 - Revue Economique et Monétaire

#### *Publications trimestrielles*

- 16 - Bulletin trimestriel de statistiques
- 17 - Note d'information
- 18 - Rapport sur la Politique Monétaire

#### *Publications mensuelles*

- 19 - Bulletin mensuel de statistiques économiques de l'UEMOA
- 20 - Bulletin de statistiques monétaires et financières

**OUVRAGES**

- 21 - Billets et pièces de monnaie dans la Zone UMOA (des origines à 2012). BCEAO, Dakar, 2012.
- 22 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais). Georges Israël Editeur, Paris, 2000.
- 23 - Intégration monétaire et mutations du système financier international : défis et perspectives. BCEAO, L'Harmattan, Dakar, 2014.
- 24 - Méthodologie d'analyse financière. BCEAO, Dakar, 2004.
- 25 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes). BCEAO, Dakar, 1994.
- 26 - Quel secteur bancaire pour le financement des économies de l'UEMOA. Editions BCEAO, L'Harmattan, Dakar, 2011.
- 27 - Recueil des textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire et financière dans l'UMOA. BCEAO, 1<sup>ère</sup> éd. 2003, 2<sup>e</sup> éd. 2016.
- 28 - Recueil des textes législatifs et réglementaires applicables aux systèmes financiers décentralisés dans l'UMOA. BCEAO, 2013.
- 29 - Référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'UMOA. BCEAO, 2009.
- 30 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes).
- Plan comptable général des entreprises. Edition Foucher, Paris, 1996.
  - Guide d'application. Edition Foucher, Paris, 1997.
  - Système minimal de trésorerie. Edition Foucher, Paris, 1997.
  - Tableaux de passage. Edition Foucher, Paris, 1997.
- 31 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Liste intégrale des comptes et états financiers – BCEAO, Dakar, 2005.
- 32 - Livre d'or du 40<sup>e</sup> anniversaire de la BCEAO. Georges Israël Editeur, Paris, 2004.
- 33 - Collection des œuvres d'art contemporain de la BCEAO. Georges Israël Editeur, Paris, 2005.





Achevé d'imprimer sur les Presses  
de l'Imprimerie de la BCEAO  
Avril 2017



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye FADIGA  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)